
UNIVERSITY OF TORONTO
VELUT ARBOR ÆVO

1679

20 janvier Louis XIV
retira Villars de Turin
pour l'envoyer a Madrid.
il y arriva 17 juin

Legrelle
Succession d'Espagne


VOTA VITA MEA

Il n'y a pas de doute que ces mémoires n'ont jamais été imprimés.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

MEMOIRES
DE LA COUR D'ESPAGNE,

Villars (Marquis de)

Depuis l'année 1679. juſqu'en 1681.

Où l'on verra les Miniſteres de DOM JUAN & du Duc de MEDINA CELI.

Et diverſes choſes concernant la Monarchie Eſpagnole.



A PARIS,

Chez JEAN-FR. JOSSE, ruë Saint Jacques, à la Fleur de Lys d'Or.

M. DCC. XXXIII.

Avec Approbation, & Privilege du Roy.



AVERTISSEMENT.

QUoique je puiſſe dire en faveur de ces Mémoires, on ne doit rien croire qu'après les avoir lûs; il m'eſt impoſſible de m'autoriſer du nom de leur Auteur puiſque je l'ignore, & il importe peu de quelle main vienne un ouvrage pourvû qu'il ſoit bon; celui que je préſente au public a paru tel à pluſieurs perſonnes de goût qui m'en ont conſeillé l'impreſſion après l'avoir examiné très-ſcrupuleuſement; je ſouhaite que ceux qui le liront penſent de même; on a toûjours aimé les Mémoires, cet-

te façon d'écrire l'Hiſtoire a paru toûjours plus propre qu'aucune autre aux détails, ſouvent plus intéreſſants que le fonds même de l'Hiſtoire ; ſur ce principe le Public doit me ſçavoir gré de l'intention que j'ai euë & me pardonner d'avoir hazardé un ouvrage inconnu en faveur de l'eſperance que je devois avoir de lui plaire.



APPROBATION,

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux un Manuscrit intitulé, *Memoires de la Cour d'Espagne*, & je n'y ai rien trouvé qui me paroisse en devoir empêcher l'impression. Fait à Paris le 15. Juillet 1732.

GROS DE BOZE.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requestes ordinaires de notre Hôtel, grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé JEAN-FRANÇOIS JOSSE Libraire Imprimeur ordinaire de notre très-chere Sœur Madame Reine d'Espagne seconde Douairiere; Nous a fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Manuscrit, qui a pour titre *Mémoires de la Cour d'Espagne*, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de permission sur ce nécessaires ; offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caracteres suivant la feuille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des Presentes ; Nous lui avons permis & permet-

tons par ces presentes de faire imprimer ledit Livre ci-dessus specifié conjointement ou separement & autant de fois que bon lui semblera ; & de les faire vendre & distribuer par tout notre Royaume pendant le temps de trois années consécutives, à compter du jour de la daté desdites présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangére dans aucun lieu de notre obéïssance ; à la charge que ces présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles ; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs ; & que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant que de l'exposer en vente le Manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Aprobation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde de Sceaux de France le sieur Chauvelin, & qu'il en sera mis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin, le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles, Vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à

la copie desdites présentes, qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Fontainebleau le vingt-septiéme jour du mois de Septembre l'an de grace mil sept cent trente-deux & de notre régne le dix-septiéme. Par le Roi en son Conseil.

SAINSON.

Registré sur le Registre VIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris N. 422. folio 408. conformement aux anciens Reglemens confirmés par celui du 24. Fevrier 1728. à Paris le 26. Octobre 1732.

G. MARTIN, Syndic.

FAUTES A CORRIGER.

PAge 15, *ligne derniere*, celui du depart du Roy, *lisez* celui du Roy.
Page 31, *ligne 9*, ses, *lisez* les.
Page 39, *ligne 21*, il, *lisez* elle.
Page 47, *ligne 2*, pouvoir, *lisez* pouvoient.
Page 53, *ligne 22*, étoit, *lisez* étoient.
Page 83, *ligne* 10, la Jonte & un Favori, *lisez* de la Jonte & d'un Favori.
Page 85, *ligne* 16, sortis, *lisez* sorties.
Page 94, *ligne* 7, sa creature, *lisez* la creature de Dom Juan.
Page 160, *ligne* 23, auroit, *lisez* avoit.
Page 170. *ligne* 5, armes, *lisez* armées.
Page 204, *ligne* 20, donneroient. *lisez* donnoient.
Page 302, *ligne* 22, sur cela, *lisez* sur celles.
Page 302, *ligne* 24, important, *lisez* importantes.

MEMOIRES



MEMOIRES DE LA COUR D'ESPAGNE.

L'IDE'E que ces Mémoires pourront donner de l'Etat & du Gouvernement present de l'Eſpagne, aura ſans doute peu de rapport à celle que la puiſſance & la politique des Eſpagnols avoient autrefois répanduë dans le monde ; mais perſonne n'ignore que depuis le commencement de ce ſiécle, l'une & l'autre ont toûjours été en diminuant ; ce changement eſt devenu ſi grand dans les derniers

tems que d'une année à l'autre on auroit pû s'en appercevoir.

J'avois vû cette Cour, & la plus grande partie de l'Eſpagne, il y a quinze ans ; on trouvoit encore alors des Miniſtres de réputation dans les Conſeils, l'on voyoit dans les Finances du Roy & dans le commerce des ſujets, encore aſſez d'argent pour ſe ſouvenir des richeſſes que leur donnoient les Indes ſous un meilleur Gouvernement : mais dans un ſecond voyage, où durant deux ans j'ai eu occaſion de voir continuellement la Cour & les Miniſtres ; j'ai trouvé peu de reſtes de l'ancienne Eſpagne dans les hommes publics & dans les particuliers.

C'eſt ce qui m'a porté à écrire ces Mémoires, pour faire voir en détail le changement de cette Monarchie, qu'il ſeroit difficile de ſe perſuader à moins que d'en

être convaincu par une ſuite de faits, que je rapporterai comme je les ai vû, ſans prévention & ſans interêt.

Je croi qu'avant d'entrer dans cette narration, je dois expliquer en peu de mots ce qui regarde quelques perſonnes principales, quelques Charges, & d'autres choſes particulieres à cette Cour, néceſſaires pour l'intelligence de ce que je dois dire dans la ſuite.

Depuis plus de cent ans, les Rois d'Eſpagne tiennent ordinairement leur Cour à Madrid : c'eſt une Ville aſſez grande ſans murailles ſcituée au milieu de l'Eſpagne, dans un pays ſec & découvert ; le Ruiſſeau de Manſanarez qui paſſe ſous la Ville, n'a preſque point d'eau tout le long de l'année, cependant on a bâti ſur ce Ruiſſeau deux Ponts aſſez grands pour paſſer le Rhin & le Danube.

Le Palais du Roi eſt à l'extrémité de la Ville vers le midi, la Façade eſt d'ordre dorique d'une pierre comme de grès, deux Pavillons de briques la terminent à droite & à gauche, les trois autres côtés de ce Palais n'ont ni forme ni rapports entr'eux, tous compoſés d'une quantité de petits bâtimens de brique ou de terre; au-deſſous du Palais, le terrain qui va en penchant juſqu'au Manſanarez, eſt enfermé de murailles, en une ſituation admirable, pour des terraſſes & des caſcades, mais il eſt inculte, ſans bois, ſans jardins, ſans fontaines; une aſſez grande place fait l'avenuë du Palais.

Les Grands Officiers de la Maiſon du Roy d'Eſpagne ſont le Sumillier du Corps, le Majordome Major, ou Grand Maître d'Hôtel, & le Grand Ecuyer; ces trois Charges ſont égales en dignité, le Sumillier du Corps a le pas & le

commandement dans l'Appartement du Roy, le Majordome Major dans le reste du Palais, & le Grand Ecuyer a ces deux prérogatives hors de ces deux endroits. Après ces trois premieres Charges suivent immédiatement celles de Gentilshommes de la Chambre du Roy qui portent pour marque de leur dignité une clef dorée penduë à la ceinture. Ces clefs sont de trois sortes, celle qui donne l'exercice de Gentilhomme de la Chambre, celle qui donne l'entrée sans exercice & la clef appellée Capona qui ne donne l'entrée que dans l'anti-Chambre. Ces Gentilshommes de la Chambre sont en grand nombre, ceux d'exercice sont 35. ou 40. Ils servent par jour tour à tour, & la plûpart des Grands d'Espagne sont de ce premier Ordre.

Les Majordomes Majors ou Maîtres d'Hôtel, ont les mêmes

entrées que les Gentilshommes de la Chambre, ces Charges sont remplies par des personnes de la premiere qualité, comme sont les seconds Fils des Grands d'Espagne, ils servent par semaine, & ont toute l'autorité du Grand Maître d'Hôtel quand il est absent; ce sont eux qui accompagnent les Ambassadeurs à leur entrée, & qui introduisent les Ministres étrangers à l'audience du Roy; leur nombre n'est point fixe, mais d'ordinaire il ne passe point huit ou dix.

La Garde du Roy d'Espagne consiste en trois compagnies, indépendantes les unes des autres, la Garde Flamande ou Bourguignonne est proprement la Garde du Corps, composée de cent Hallebardiers, commandée par le Marquis de Fa'ces, la Garde Allemande est de pareille nombre d'archers dont le Capitaine est Dom

Pedro d'Arragon ; la Garde Espagnolle de cent Hallebardiers sous le commandement du Comte de Los Arcos, qui est encore d'une Compagnie de cent Espagnols, qui ne sert qu'aux grandes Cérémonies & aux enterremens des Roys.

En Espagne les affaires de l'Etat sont gouvernées par un premier Ministre auquel le Roy donne une très grande autorité, il a sous lui un Secretaire d'Etat dont le Bureau est dans le Palais même; par les mains de ce Sécretaire d'Etat passe tout ce qui vient au Roy & au premier Ministre, & tout ce qui en sort pour être expédié : il s'appelle pour cette raison *Secretario del despacho universal.*

Avant que le Roy & le premier Ministre decident les affaires, elles sont examinées par le Conseil d'Etat, & par divers autres Conseils qui sont en grand nombre à

Madrid, comme je le marquerai plus particulierement après avoir fait voir ce qui s'est passé en cette Cour depuis le mois de Juin de l'année 1679. jusqu'au mois de May de l'année 1681.

La guerre qui commença en l'année 1672. entre la France & la Hollande ayant partagé presque toute l'Europe, les Hollandois la finirent par la paix qu'ils firent seuls avec la France en l'année 1678. Peu après l'Espagne suivit leur exemple, l'Empereur & une partie de l'Empire firent ensuite un traité séparé avec la France, & enfin l'Electeur de Brandebourg avec le Roy de Dannemarc furent les derniers à quitter les armes.

Cette grande Paix entre tant de Princes differens se traita à Nimegue, & sitôt qu'elle fut rétablie par tout, on pensa dans chaque Cour à envoyer des Ambas-

sadeurs à celles des nouveaux amis; le Roy très-Chrétien nomma pour l'Ambassade d'Espagne le Marquis de Villars, qui avant la guerre y avoit déja été avec ce même caractere : il arriva à Madrid au mois de Juin de l'année 1679. & trouva cette Cour gouvernée par Dom Juan d'Autriche premier Ministre de Charles second Roy d'Espagne.

Dom Juan étoit fils naturel du Roy Philippes quatre ; depuis la mort de son Pere & même auparavant il avoit toujours été éloigné de la Cour, pendant que la Reine Marie-Anne d'Autriche gouvernoit l'Espagne dans la minorité du Roy Charles second son fils : mais au commencement de l'année 1677. Dom Juan appuyé d'une cabale des principaux Seigneurs de la Cour, quitta l'Arragon, où il étoit retiré, vint à Madrid, chassa la Reine, & demeura

maître de la perſonne du Roy & du Gouvernement de l'Etat.

Quoique bâtard il avoit eu toujours de grandes idées de pouvoir ſe faire reconnoître Infant, & l'élevation que lui donnoit un Miniſtere abſolu ſous un Roy de quinze ans, lui facilitoit les moyens de faire des pas qui tendoient à ce haut rang. Il établit d'abord de ne point donner la main ni le ſiége chez lui aux Ambaſſadeurs, le Nonce, & les autres Miniſtres de pareil caractere ſuivirent ſes intentions, & le virent ſur ce pied.

Le Marquis de Villars vint de France avec des inſtructions moins ſoumiſes à cette prétention : le Roy très-Chrétien ne jugeant pas qu'un bâtard du Roy d'Eſpagne, pût avoir droit de prendre de tels avantages ſur ſon Ambaſſadeur, lui commanda de ne point voir Dom Juan, s'il ne lui donnoit chez lui les honneurs du pas, de

sa main, & du siege ; il étoit difficile que Dom Juan voulut en convenir, après s'être mis en possession de ces presséances avec tous les autres Ambassadeurs qui étoient à Madrid ; ainsi celui de France se trouva hors d'état de le voir, & dans la nécessité de traiter les affaires sans parler au premier Ministre, dont il étoit assuré de s'être attiré le chagrin par cette distinction. Il ne laissa pas de commencer la fonction de son Ambassade par une audiance secrette qu'il eut du Roy, & peu après il en eut une publique pour lui faire les complimens sur la conclusion de son mariage avec Mademoiselle fille aînée de Monsieur.

C'étoit pour la seconde fois que l'on marioit le Roy d'Espagne, il l'avoit déja été avec l'Archiduchesse fille de l'Empereur, c'est-à-dire que les articles avoient été

reglés & le contrat ſigné : Dom Juan devenu le Maître rompit ce mariage qu'avoit fait la Reine, on demeura enſuite quelque temps ſans parler de marier le Roy, & Dom Juan s'affermit dans ce gouvernement.

Il ſembloit que pour ſe conſerver plus de pouvoir ſur le Roy, il devoit ſouhaiter qu'il n'y eut pas ſi tôt une Reine, & peut-être que dans l'idée qu'il s'étoit faite d'avoir le rang d'Infant, il trouvoit un interêt ſecret à éloigner le mariage d'un jeune Prince toujours infirme pendant ſon enfance & dont il pouvoit ſe flatter d'être un jour le ſucceſſeur ; mais le Roy ayant dix-ſept ans & une ſanté qui s'affermiſſoit avec l'âge, commença à ſouhaiter d'être marié ; il reſtoit ſeul de la branche Eſpagnole de la Maiſon d'Autriche, & tout ſon Royaume avoit intereſt qu'il fut en état d'avoir des enfans.

La paix ayant remis ces Couronnes dans les liaisons interrompuës par la guerre, toute l'Espagne regarda Mademoiselle fille aînée de Monsieur comme la seule Princesse qu'ils devoient souhaiter pour Reine; elle étoit presque de l'âge de leur Roy, il l'aimoit déja sur les portraits & sur le rapport de quelques Seigneurs Espagnols qui l'avoient vûë, & dans le monde la memoire de la Reine Isabelle de France, dont les vertus sont encore en veneration, faisoit souhaiter une Reine du même sang. Dom Juan entrant dans cette inclination du Roy & de l'Etat, envoya ordre en Flandres au Marquis de Losbalbates, qui venoit d'assister au traité de paix à Nimegue, d'aller en France demander cette Princesse pour le Roy son Maître.

On prétend qu'avant cette démarche publique, il n'en avoit

fait aucune particuliere pour s'assurer le succez de la demande ; on a soupçonné même qu'il n'y entroit pas de bonne foy , ou par la vûë generale d'éloigner le mariage du Roy , ou par la crainte particuliere d'être moins le Maître , avec une Reine Françoise , qui peut-êtrê aideroit au Roy à se retirer de l'assujettissement où il le tenoit , il sembloit néanmoins qu'il put esperer de se faire auprès d'elle un mérite d'avoir rompu le mariage d'Allemagne pour conclure le sien.

Ces considerations opposées le firent assés balancer,& dans le tems qu'en France le Marquis de Losbalbaces demandoit Mademoiselle , Dom Juan fit proposer sous main à Madrid de demander l'Infante de Portugal : il ne sçavoit pas que le mariage de cette Princesse étoit déja conclu secretement avec le Duc de Savoye.

La demande que fit le Marquis de Losbalbaces, fut aſſez bien reçuë en France, pour croire qu'elle ne ſeroit pas ſans ſuccez; Dom Juan cherchant alors à en embaraſſer le cours, fit propoſer dans le Conſeil d'Etat, qu'en conſidération de ce que le Roy d'Eſpagne épouſoit une Princeſſe, qui n'étoit pas fille de Roy, on devoit demander à la France des avantages ſolides, & l'obliger à rendre à l'Eſpagne, quelques-unes des Places de Flandres qui lui étoient demeurées par le dernier traité; Tout le Conſeil s'éleva contre cette propoſition, déclarant que l'unique interêt de l'Etat étoit d'avoir une Princeſſe bien faite, capable de leur donner des Princes; ainſi le mariage ſe conclut, il fut célébré en France par procureur: l'on y régla le départ de la nouvelle Reine, & en Eſpagne celui du départ du Roy, pour

l'aller rencontrer, cependant on envoya de Madrid le Duc de Pastrane, lui faire des complimens & un présent de la part du Roi.

L'Ambassadeur de France avoit fait son entrée publique à Madrid le 9. Aoust, on lui avoit envoyé suivant la coûtume des chevaux de l'Ecurie du Roy pour lui & pour un nombre des siens qui devoient entrer à cheval comme lui ; il fut accompagné par le Majordome de semaine, par le conducteur des Ambassadeurs, & par son Lieutenant, depuis sa maison jusqu'au Palais, où il eut audiance du Roy, & lui parla en françois.

La Marche de cette entrée fut interrompuë durant plus d'une heure pour l'incident que fit l'Ambassadeur de Malthe, prétendant que son Carosse marcheroit immédiatement après celui de l'Ambassadeur de Venise dernier Ambassadeur

baſſadeur de Chapelle, & devant les ſeconds Caroſſes de celui de France ; le Marquis de Villars s'y oppoſa, & il fallut que le conducteur allât au Palais faire regler cette difficulté, que l'on trouva mal fondée du côté de l'Ambaſſadeur de Malthe, qui ne pouvoit prétendre aucun rang parmi des Ambaſſadeurs de Têtes couronnées, dont pas un ne lui donnoit la main chez ſoi, ainſi ſon Caroſſe ſe retira: & les ſeconds Caroſſes de l'Ambaſſadeur de France continuerent leur marche après celui de l'Ambaſſadeur de Veniſe, qui étoit précédé de celui du Nonce, devant lequel alloit le Premier Caroſſe de l'Ambaſſadeur de France & à la tête de tous un Caroſſe du Roy.

Cet Ambaſſadeur de Malthe, appellé Dom Diego de Bracamonte s'étoit mis le premier dans la tête cette prétention inconnuë à ſes

prédéceſſeurs, qui juſqu'alors avoient viſité les Ambaſſadeurs des Têtes couronnées, ſans en prétendre la main en aucuns endroits; celui-ci ne voulut voir, ni Ambaſſadeurs, ni Cardinaux, ni Conſeillers d'Etat ſans cet avantage, c'eſt-à dire qu'il ne les vit point du tout, hors le Nonce, qu'au bout de ſix mois il fut contraint d'aller viſiter par un ordre exprès du Grand Maître de Malthe.

Le dernier jour du même mois ſe fit la cérémonie de jurer la paix que le Roy très-Chrêtien Jura ce même jour à Fontainebleau; le Roy d'Eſpagne ſe rendit à quatre heures après midi dans la gallerie dorée du Palais de Madrid, au haut de laquelle il s'aſſit ſous un dais, à ſa gauche au bas de trois dégrez qui le relevoient, étoit aſſis l'Ambaſſadeur de France ſeul, de l'autre côté étoient le Cardinal

de Portocarrero Archevêque de Tolede, le Duc de Medina-cœli Sumelier du Corps, le Connêtable de Castille Majordome Major, le Patriarche des Indes Capellan Major ou Grand Aumosnier; & ensuite le banc des Grands, Dom Pedro Coloma Secretaire d'Etat lût les pouvoirs de l'Ambassadeur, le Cardinal lût le serment du Roy & le Patriarche alla présenter le livre d'Evangiles à Sa Majesté qui se mit à genoux & jura.

La Cour depuis quelque temps, étoit dans une agitation contre le Premier Ministre, que la crainte avoit déja tenue secrette, mais le temps & les conjonctures lui aïant donné de la force, elle commença à paroître avec plus de hardiesse & de mouvement.

Lorsque Dom Juan entra dans le Gouvernement, on peut dire qu'il faisoit toutes les esperances de l'Espagne, il avoit de l'esprit,

& l'on ne doutoit point que ſes emplois de paix ou de guerre, ne l'euſſent rendu capable de relever la foibleſſe & les malheurs de l'Etat, tout le peuple l'avoit ſouhaité, & pluſieurs d'entre les Grands avoient ſigné chez le Duc d'Albe une ligue pour ſon retour; la haine & le mépris du Gouvernement paſſé, augmentoient dans leur eſprit le mérite de tout ce qu'ils attendoient de ce nouveau Miniſtre, la foibleſſe ordinaire des minorités une Reine Allemande & trop bonne, un Favory Jeſuite, étranger & Confeſſeur, Valenziela ſans naiſſance ni mérite élevé tout d'un coup, ces idées répanduës depuis long-temps parmi les Courtiſans & le peuple, firent recevoir Dom Juan comme le Liberateur de l'Eſpagne.

Mais ſoit par la deſtinée ordinaire des Favoris, ou par le deffaut particu..er de ſa conduite,

ſon gouvernement fit peu de tems aprés regreter celui qu'il venoit de détruire, il ne voulut point entrer à Madrid que la Reine n'en fut ſortie pour aller à Tolede que l'on lui marqua pour ſa retraite, ou plûtôt pour ſon exil, il lui donna depuis tous les déſagremens poſſibles, il fit des recherches indignes ſur ſa vie, qui alloient à la deshonorer ſans aucun bien pour l'Etat, & comme il étoit difficile qu'il ne ſe trouvât encore des perſonnes de qualité que quelque reſte d'affection ou de reconnoiſſance rendit ſenſibles à l'accablement de cette Princeſſe, il chaſſa de la Cour tous ceux qu'il crût avoir part à ſes interêts.

L'Amirante de Caſtille Grand Ecuyer du Roy, le Duc d'Oſſone Grand Ecuyer de la Reine à venir, le Prince d'Aſtillano, le Marquis de Manſera Grand Maître d'Hôtel de la Reine, le Comte d'U-

manes, le Comte d'Aguillar, le Marquis de Mondejar soupçonné à faux d'avoir fait des vers contre Dom Juan ; plusieurs autres personnes de moindre rang furent exilées en divers lieux, grand nombre de Religieux de divers ordres eurent le même traitement pendant que l'on voyoit auprès de Dom Juan un Chartreux qu'il avoit amené de Sarragoce & un Capucin, qui étoient ses Favoris, & que lui même affectoit une parfaite régularité de vie qui pouvoit le mettre en réputation de dévot.

Le Comte de Montercy qui avoit été à la tête de son party pour l'amener à Madrid, lui ayant paru dans la suite trop agréable au Roy, il l'envoya d'abord commander en Catalogne, l'exila depuis, & lui fit commencer son procês sur l'affaire de Puicerda, pour l'eloigner entierement de la Cour.

Le Roy étoit jeune, il avoit eu

peu d'éducation, & ne pouvoit avoir encore d'expérience, Dom Juan ne chercha point à le former, ni à lui donner entrée dans les affaires, il le tint toujours dans une extrême oisiveté & dans une dépendance si grande que ce Prince ne pouvoit sortir du Palais sans lui.

Le peuple se seroit consolé de la disgrace des Grands, & de l'esclavage du Roy, s'il avoit trouvé quelque soulagement à sa misere, mais elle augmenta avec les impositions, la cherté devint plus grande, on ne vit point rétablir la justice, point mettre d'ordre aux Finances, Personne ne trouva sa condition meilleure, plusieurs la trouverent pire, le chagrin devint general & l'on commença à regretter la Regence.

Mais en Espagne, plus qu'en aucun lieu du monde, la colere du peuple est impuissante, cette Nation

ſi pleine d'apparence de fierté ; ſemble n'avoir de cœur, que pour murmurer de ſes maux & de ceux de l'Etat ; l'exil de tant de Seigneurs étoit une cauſe plus capable de produire quelque mouvement par le grand nombre de perſonnes du premier rang, que le ſang ou l'amitié, interreſſoit à leur diſgrace ; leurs amis communs commençerent à former des liaiſons ; on fit porter des paroles à la Reine, on lui fit connoître combien ſon retour étoit ſouhaité, on fit ſecretement enviſager au Roy le traitement honteux que ſouffroit la Reine ſa mere, la ſervitude ou l'on le tenoit lui-même, & tout ce qui pouvoit rendre Dom Juan odieux par l'indignité de ſa conduite.

Ces premiers pas avoient aſſez de fondement pour en eſperer des ſuites, mais la ſituation de la Reine toujours exilée, ſon génie naturellement

turellement un peu lent, arrêté encore par le ſouvenir des infamies paſſées, qui lui en faiſoient craindre de nouvelles; la jeuneſſe du Roy, le peu d'application & de vigueur de ceux qui agiſſoient dans cette affaire, toùjours dominés par une pareſſe naturelle, & toûjours attendant le ſuccès de l'induſtrie d'autrui, ſuſpendoient l'effet de tant d'intentions contraires au Premier Miniſtre.

Il s'en allarmoit cependant, & comme le ſoin qu'il avoit d'entretenir un grand nombre d'Eſpions par tout, lui faiſoit connoître une partie de ce qui ſe paſſoit; tous ces mouvemens qu'il découvroit, & pluſieurs libelles ſanglans qui parurent contre lui, le jetterent dans une violente inquietude; elle étoit augmentée par ſon irréſolution naturelle, & par le peu de force qu'il ſe ſentoit pour ſoûtenir le poids d'une

vaste Monarchie, accablée depuis long-tems par sa grandeur & par l'irregularité du Gouvernement.

Les choses étoient en cet état lorsque l'Ambassadeur de France arriva à Madrid ; son opposition aux prétentions que Dom Juan avoit déja établi avec les autres Ministres de ce caractere, fut reçûë agréablement de la plus grande partie de la Cour, il suffisoit qu'on le trouvât contraire à Dom Juan, pour croire qu'il venoit fortifier le parti de ses ennemis ; il avoit déja été Ambassadeur à Madrid, immédiatement avant la derniere guerre, & parmi la rupture des deux Nations, sa conduite & ses manieres lui avoient conservé des amis dans cette Cour : il restoit à la Reine de la confiance pour lui & de l'estime pour sa probité, & lors qu'après avoir fait son entrée à Madrid,

il alla à Tolede la ſaluer ; elle voulut après une audiance publique, avoir avec lui un entretien particulier, plein d'ouverture & de franchiſe ſur ſes interêts & ſur les affaire preſentes.

Ainſi il entra aiſément dans la connoiſſance & dans la ſuite de ces diſpoſitions, que l'on ſe fit un interêt de lui confier, & il eut beſoin de modération & de délicateſſe, pour ne s'abandonner pas à un parti ſi conſiderable qui tendoit à la ruine d'un Miniſtre avec lequel il ſe trouvoit en de ſi grandes oppoſitions.

La concluſion du mariage de Mademoiſelle avec le Roy d'Eſpagne, parut être auſſi avantageuſe pour l'Ambaſſadeur, que contraire à Dom Juan, qui ne pouvoit attendre que du reſſentiment de la part de la France, qu'il choquoit directement en la perſonne de ſon Miniſtre ; d'ail-

leurs on ne doutoit point que les liaiſons de la Reine Très-Chrétienne avec la Reine Mere d'Eſpagne ne paſſaſſent à la jeune Reine, & que cette Princeſſe ne vint avec toutes les diſpoſitions favorables à ſa Belle-Mere, dont le parti étoit devenu celui du Public, par l'interêt général qu'on ſe faiſoit de détruire Dom Juan.

Ces conjectures raſſemblées donnerent une nouvelle chaleur au parti. On commença à parler haut, on ſollicita le retour des exilés, on traita de celui de la Reine Mere; Dom Juan fut embaraſſé; & comme il ne s'étoit point fait de créatures de mérite, ni de véritable confiance avec perſonne, il ſe trouva ſeul & ne pût chercher des reſſources qu'en lui même; il y eut dès-lors de ſes créatures qui prevoyant ſa chûte, prirent des liaiſons dans le parti contraire & l'on trouva moyen

d'agir auprès du Roy par le Confesseur.

C'étoit un Dominiquain que Dom Juan avoit mis depuis un an dans cet employ, le Duc d'Albe lui en avoit répondu ; mais ce Religieux plus homme de bien que Courtisan, entra moins dans les interêts du Ministre que dans ceux de ses amis particuliers, qu'il appuya auprès du Roy de tout le pouvoir qu'il avoit sur sa conscience : ce fut par son moyen que la Princesse d'Astilano fille du Duc d'Albe obtint du Roy le retour de son Mari, avec si peu de ménagement pour Dom Juan, que sur ce qu'il parut s'y vouloir opposer, le Confesseur fit expliquer le Roy, jusqu'à dire, qu'importe que Dom Juan s'y oppose si je le veux. »

Le Duc d'Ossonne, tout exilé qu'il étoit, avoit fait des bravades à Dom Juan, sur quelques

propoſitions qu'il lui fit porter de ſe deffaire de ſa charge de Grand Ecuyer de la Reine ; Dom Juan le voulut exiler plus loin, mais le Duc de Medina Coeli qui s'étoit conſervé dans une ſituation honnête avec Dom Juan, & ne laiſſoit pas d'être agréablement avec le Roy, remontra au Roy que toute la Maiſon de la Reine alloit au-devant d'Elle, pendant que ſon Grand Ecuyer demeuroit exilé ſans ſujet, & ſur le champ fit réſoudre ſon retour.

Dom Juan ſentant que le pouvoir lui manquoit, voulut ſe raccommoder avec le Connêtable de Caſtille, le premier homme du Conſeil d'Etat ; mais ce Miniſtre lui fit dire fierement qu'il n'étoit plus tems ; il ne pût empêcher le retour des autres exilés, il vit que l'on négotioit ouvertement celui de la Reine & que tout lui échapoit.

Il avoit été malade au mois de Juillet d'une fiévre tierce de trois semaines, qui avoit donné du tems & de la liberté aux caballes qui se formoient contre lui ; elles allerent si avant qu'après qu'il fut guéri, le Roy déja résolu de faire revenir la Reine Mere, n'en étoit plus que sur ses moyens, & l'on dit qu'un jour après un long entretien avec l'Inquisiteur Géneral, le Roy envoya un Valet de Chambre dire au Duc de Medina Coeli, & au Comte d'Oropeza, qu'ils se rendissent à certaine heure, chez l'Inquisiteur Général ; lorsqu'ils y furent, il leur envoya dire par le même homme qu'ils eussent à résoudre de qu'elle maniere on pourroit chasser Dom Juan pour faire revenir la Reine Mere ; ils concerterent qu'un certain jour le Roy sortiroit du Palais par le Parc, sans en avertir Dom Juan, &

qu'incontinent après on lui envoyeroit dire de ſe retirer avant que le Roy fût de retour ; ce projet ne fut point executé, on aſſûre même que Dom Juan ne l'a jamais ſçû.

Dans une ſituation ſi violente, l'accablement preſent, & les terreurs de l'avenir, lui abbatirent tellement l'eſprit & le cœur, qu'il ne pût avoir ni le courage de ſe ſoûtenir, ni la réſolution de céder ; le déſeſpoir le jetta dans une mélancolie profonde, qui devint une maladie pleine d'incidens inconnus ; les Médecins qui traitoient ſon corps d'un mal qui étoit dans ſon eſptit, lui firent ſouffrir durant trois ſemaines aſſez de tourmens pour achever ſa vie : il mourut le 17. jour de Septembre 1679. âgé de 50. ans, ſon corps fut porté à l'Ecurial dans la ſepulture des Princes à côté du Pantheon.

Sa naiſſance lui avoit donné un grand rang & de grands emplois, mais on ne vit point la ſuite de ſa vie répondre à cette élevation, on le vit malheureux dans la plus part de ſes entrepriſes, ſouvent battu à la guerre, toûjours éloigné de la Cour; ſon dernier malheur fut d'être devenu enfin la premiere perſonne de l'Etat; jamais perſonne ne monta au premier poſte avec tant d'avantage, la grandeur de ſon rang, l'attente des peuples, la faveur des grands, la jeuneſſe du Roy, tout ſembloit contribuer à l'élever & à l'affermir; lui ſeul ſe manqua à lui même, & l'on peut dire de lui comme autrefois d'un Empereur, qu'il ne parut digne de gouverner que tant qu'il ne gouverna point.

C'étoit un homme compoſé d'apparences, d'un génie plus brillant que ſolide, plein d'une gloire pré-

ſomptueuſe, tout à lui, ſans confiance & ſans eſtime pour les autres ; trop occupé de petites choſes, ſouvent ſans étenduë & ſans réſolution dans les grandes, capable cependant de les précipiter par entêtement ; ces défauts étoient revêtus de pluſieurs belles qualités, il étoit bien fait, il avoit les manieres agréables & polies, il parloit bien diverſes langues, il avoit de l'eſprit, du ſçavoir, de la valeur, & tous les dehors du mérite ſans la realité.

Il étoit fils de Philippe IV. & d'une Comédienne nommée Marie Calderona, au moins il fut reconnu pour tel, quoique le dereglement de ſa mere pût avec raiſon faire douter de ſon véritable pere, que pluſieurs ont crû être le Duc de Medina de las Torres, auquel il reſſembloit : Philippe IV. avoit d'autres enfans naturels, entre autres un qui eſt Evêque de Ma-

laga, qu'il eut d'une fille de qualité du Palais, & dont il ne pouvoit raisonnablement douter d'être le pere. Cependant il n'a reconnu aucun fils naturel que Dom Juan, qui devoit cette fortune au Comte Duc d'Olivarés qui voulant reconnoître Dom Julien de Gusman son bâtard, porta le Roy à reconnoître Dom Juan, pour s'autoriser par un exemple.

Huit jours avant la mort de Dom Juan, on eut avis par un Courier extraordinaire, que Mademoiselle avoit été épousée à Fontainebleau par Monsieur le Prince de Conty, nommé par le Roy pour remplir la procuration que le Roy d'Espagne avoit envoyé en blanc; cette nouvelle répandit à Madrid un joye générale, que l'on témoigna par des illuminations continuées durant trois jours.

Dès le lendemain de l'arrivée

du Courrier, il y eut dans la place du Palais une Maſcarade à cheval de cent perſonnes de qualité, qui firent pluſieurs courſes le flambeau à la main, & l'on vit deux jours de ſuite dans la méme place des feux d'artifice médiocrement beaux, mais d'un bruit épouvantable, cependant on les faiſoit ſous les fenêtres de Dom Juan qui étoit déja très malade, & qui pût connoître par là, le peu de ménagement qu'on avoit pour lui.

Deux jours après la mort de Dom Juan, le premier ſoin du Roy, fut d'aller trouver la Reine ſa Mere ; le 20. Septembre il alla coucher à une maiſon Royale appellée Aranjuez, à ſept lieuës de Madrid, & le lendemain il arriva ſur le midi à Tolede, ou il parut bien de la tendreſſe & bien des larmes entre la Mere & le fils ; ils dînerent enſemble & demeurerent

quelques heures en particulier.

La Reine Mere ayant eu le tems de disposer toutes choses pour son retour à Madrid, le Roy qui y étoit revenu, retourna à Aranjuez le 27. alla le lendemain la rencontrer à moitié chemin de Tolede, la prit seule dans son Carosse & l'amena descendre au Retiro, qui est une maison Royale à l'extremité de Madrid, où elle demeura en attendant qu'on lui eût préparé la maison du Duc d'Used destinée pour son habitation, parce que le Roy étant marié, il ne restoit pas assez de logement pour elle au Palais.

Ils arriverent à trois heures après midi accompagnés d'une foule extraordinaire de Courtisans, & de Carosses, & l'on vit dans tout le monde, ce même empressement à recevoir cette Princesse, qu'on leur avoit vû deux ans auparavant à recevoir Dom Juan, quand

il vint la chaſſer : Le Roy demeura jusqu'au ſoir avec elle, & depuis ce jour juſqu'à celui de ſon départ pour aller au-devant de la Reine, il vint preſque tous les jours chez la Reine ſa Mere, & mangea ſouvent avec elle.

La Cour ſe trouva tout d'un coup dans un grand changement, par l'extrême oppoſition qui avoit été, entre le miniſtere qui finiſſoit, & la Reine Mere qui revenoit à Madrid ; on ne douta point dans le monde, qu'une Princeſſe comme elle qui avoit long-tems gouverné pendant la minorité de ſon fils, ne rentrât bientôt dans toute l'autorité que lui devoit donner la confiance & la jeuneſſe de ce Prince.

Sur ce fondement on commença à faire l'horoſcope du Gouvernement, & ſuivant le génie ordinaire des Cours toujours occupées à prevenir par les raiſonne-

mens & les conjectures, les établiſſemens que l'on doit le plus ſouvent au hazard ou à la paſſion des Princes, on jugea que la Reine Mere, n'ayant peut-être pas aſſez d'ambition pour entreprendre de gouverner elle-même, ſon penchant pour le repos, & le ſouvenir de ſes malheurs paſſez, l'empêcheroient de ſe charger directement du ſoin des affaires, que cependant elle éloigneroit le Roy de prendre un Premier Miniſtre, dont elle lui donneroit aiſément de l'averſion par le ſouvenir de la captivité où Dom Juan l'avoit tenu; on prétendit qu'elle le diſpoſeroit à former une Jonte de Gouvernement compoſée de Miniſtres & de ſa dépendance, par leſquels il ſe conſerveroit, ſans s'expoſer aux chagrins & au péril de gouverner, on contoit déja ceux qui devoient entrer dans cette Jonte, on nommoit d'autres

perſonnes qui devoient ſortir de leurs charges, & chacun ſelon ſon penchant ou ſon interêt, ou ſelon les raiſons de haine ou d'amitié que l'on attribuoit à la Reine Mere, ſe faiſoit un plan du gouvernement à venir.

Ceux qui devoient en décider en étoient le moins occupés. La Reine Mere ſe contenta d'abord d'être bien avec ſon fils : le Roy que ſa jeuneſſe & le peu d'éducation empêchoient de penſer à l'état, ne ſe trouva ſenſible qu'à l'idée de ſon mariage, & à l'empreſſement de partir pour l'aller achever ; ainſi tous les ſoins étant tournés aux préparatifs du voyage, on abandonna aiſément les autres affaires.

Sitôt qu'on ſçût à Madrid, que la jeune Reine marchoit vers l'Eſpagne, il fit partir ſa maiſon pour l'aller recevoir à la frontiere, de ſorte que le 26. de Septembre le Marquis

Marquis d'Aſtorga Grand Maître de ſa maiſon & la Ducheſſe de Terranova ſa Camarera Major ou premiere Dame d'honneur, ſortirent de Madrid avec de très grands équipages, & prirent la route d'Irun ſur la frontiere du côté de France, le Duc d'Oſſone grand Ecuyer de la Reine les ſuivit peu de tems après.

Ces trois perſonnes, les premieres auprès de celle de la Reine, tenoient leurs Charges de la main de Dom Juan, qui avoit rempli de ſon vivant toutes celles de la maiſon de cette Princeſſe; il avoit d'abord deſtiné la charge de Grand Maître à Dom Vincente Gonzaga de la maiſon de Mantouë, & lui avoit fait quitter la Vice-Royauté de Sicile ſur cette eſperance, mais il ſe contenta de le mettre dans le Conſeil d'Etat, où il crût avoir beſoin de ſa capacité, & il fit grand Maître le Mar-

quis d'Aſtorga, qui lui donna, à ce que l'on prétend, une partie des grandes ſommes qu'il avoit tirées de ſa Vice-Royauté de Naples.

Le Duc d'Oſſone eut la Charge de Grand Ecuyer, parce qu'on le voulut tirer de celle de Préſident des Ordres, où ſa conduite étoit devenuë odieuſe, & depuis ſa fierté l'ayant rendu incommode à Dom Juan même; il l'éloigna de la Cour, ſur ce qu'il avoit publiquement fait attaquer par des aſſaſſins le Comte d'Umanez pour quelques jalouſies de maîtreſſes.

Quoique la Ducheſſe de Terranova ſe fut fait dans l'eſprit de Dom Juan un mérite qui pouvoit lui avoir attiré ſa Charge, elle ne laiſſa pas de lui donner une ſomme conſidérable; elle étoit veuve du Duc de Terranova Grand d'Eſpagne de la maiſon de Pignatelli, & de ſon chef elle eſt d'une branche bâtarde de la maiſon d'Ara-

gon établie depuis long-tems en Sicile, riche de ce côté là & de celui de sa mere, héritiere du nom de Fernand Cortez & de la grande fortune qu'il fit aux Indes.

Quelque tems avant le ministere de Dom Juan, elle avoit été obligée de sortir de Madrid, où l'on lui imputoit publiquement la mort de Dom Carlos d'Aragon son cousin germain, à qui appartenoit le Duché de Terranova, & d'autres biens qu'elle lui retenoit; elle se retira alors en Aragon, où se firent les liaisons entr'elle & Dom Juan qui lui trouva de l'esprit, de l'ambition & de la hardiesse, sous des apparences regulieres & devotes; il sembloit que la mort de Dom Juan dût la perdre entierement, mais avant qu'il finit elle avoit pris les erremens du Palais, & dix jours après qu'il fut mort, elle partit pour aller audevant de la Reine.

Du côté de France on avoit reglé les jours de la marche de cette Princesse, de maniere que l'on pût sçavoir le tems qu'elle arriveroit à Irun, & le Marquis de Losbulbaces eut soin d'en donner avis à la Cour d'Espagne.

La Reine se mit en marche le 20. Septembre servie & gardée par la maison du Roy, tant qu'elle fut en France, le Prince d'Harcourt de la maison de Lorraine, fut nommé Ambassadeur extraordinaire pour l'accompagner avec la Princesse sa femme, Mademoiselle de Grancey prit le nom de Dame avec la qualité de sa Dame d'Atour, & la Maréchale de Clerambault qui avoit été sa Gouvernante, lui servoit de premiere Dame d'Honneur: elle traversa ainsi toute la France jusqu'à la riviere de Bidassou, qui la sépare d'avec l'Espagne; c'est dans cette Isle célébre par le Traité de paix

des Pirenées, qu'elle fut remise entre les mains du Marquis d'Astorga Grand Maître de sa Maison, qui avoit les ordtes du Roy d'Espagne pour la recevoir.

Ce jour parut apporter un grand changement à sa vie, elle l'avoit passée jusqu'alors dans les manieres aisées dont on vit en France, avec la liberté de manger en Public durant son voyage, de danser, & d'aller à cheval, quand il lui plaisoit, de chasser, de joüer avec ces Domestiques, & dans un moment elle se trouva au milieu de personnes inconnuës dont elle n'entendoit point la langue, dont le service & le respect même l'embarrassoit & dont les manieres pleines de contrainte & de gênes, lui ôtoient tout ce qui avoit fait toûjours sa douceur; l'antipathie naturelle des deux Nations & l'extrême opposition qu'elles ont en tout, augmentoit encore ces désa-

grémens par mille circonſtances particulieres ; les Eſpagnols devenus Maîtres de ſa perſonne, voulant l'aſſujettir dès le premier jour aux formalités de l'eſclavage des femmes d'Eſpagne.

La Camarera Major naturellement rigide ajoûtoit de nouvelles peines à cette contrainte, & ſembloit vouloir effacer tout d'un coup juſqu'aux moindres choſes, qui auroient pû laiſſer à la Reine quelque ſouvenir de la douceur des agrémens de ſon Païs.

Lors qu'elle partit de Madrid, elle venoit de perdre Dom Juan, comme elle étoit ſa créature, elle devoit s'attendre à toute l'averſion de la Reine Mere qu'elle voyoit venir à la Cour, ce qu'il y avoit de grands Seigneurs déchaînés contre la mémoire de Dom Juan, l'étoient auſſi contre elle, & ſa charge lui avoit attiré la jalouſie des premieres femmes de la

Cour, que leur rang & leur mérite pouvoit y faire prétendre; il étoit difficile qu'à ſon retour elle pût ſe ſoûtenir contre tant de partis qui la menaçoient, dans cet état elle jugeoit qu'elle devoit tâcher à ſe rendre ſi néceſſaire au Roy, pour la conduite de la Reine, qu'il ne pût dans la ſuite la confier à une autre, & pour y réuſſir elle chercha tous les moyens de connoître à fond cette Princeſſe, non ſeulement par ce qu'elle pouvoit en voir elle-même, mais auſſi par des connoiſſances du paſſé, qu'elle tira autant qu'il lui fut poſſible, de quelques perſonnes d'entre celles qui étoient venuës de France avec la Reine.

Pendant qu'elle cherchoit à ſçavoir ſur ce ſujet, tout ce qui lui pouvoit ſervir à faire au Roy un plan pour gouverner la Reine, & ſe rendre abſolument néceſſaire, elle travailloit avec la même ap-

plication à mettre dans l'eſprit de cette Princeſſe un extrême éloignement pour la Reine Mere ; beaucoup d'autres y travailloient comme elle , c'eſt-à-dire , tous ceux du parti de Dom Juan, dont la maiſon de la Reine étoit remplie ; ils craignoient tous le pouvoir & le reſſentiment de la Reine Mere, & jugeant qu'ils n'avoient rien de plus fort à lui oppoſer que la Reine, ils chercherent à la faire haïr par avance à cette jeune Princeſſe, ils lui inſpirerent que c'étoit la perſonne du monde la plus contraire à ſes interêts, qu'elle la trouveroit à Madrid avec toutes les oppoſitions d'une Belle-Mere, & tout le reſſentiment d'avoir vû rompre le mariage de ſa petite fille pour établir le ſien , qu'elle n'en devoit jamais attendre d'amitié ni de confiance , que c'étoit une femme impérieuſe, accoûtumée à gouverner , maîtreſſe de l'eſprit

l'eſprit du Roy, qui la tiendroit toûjours dans l'eſclavage.

Pour ôter à la Reine tous les moyens d'avoir jamais d'autre vûë que celle dont ils la prévenoient, & de pouvoir jamais ſe rapprocher de la Reine Mere; ils crurent qu'il falloit lui donner pour l'Ambaſſadeur de France, les mêmes ſentimens que pour elle; ils perſuaderent donc à la Reine, qu'il avoit été toûjours dans d'étroites liaiſons avec ſa Belle-Mere, que dès la premiere Ambaſſade il avoit eu toute part à la confiance de cette Princeſſe, qu'il ne s'étoit broüillé avec Dom Juan que pour ſes interêts; ils regretoient d'ailleurs devant la Reine la perte qu'elle avoit fait à la mort de Dom Juan, qui avoit tout ſacrifié, diſoient-ils, pour faire ſon mariage, & dont le Miniſtere l'auroit renduë maîtreſſe de tout.

Parmi les perſonnes qui étoient

allées au-devant de la Reine par obligation, il se trouvoit un volontaire, que ses vûës particulieres y avoient amené, qui se donnoit neanmois autant de mouvement lui seul, que tous les autres ensemble; c'étoit un Theatin Scilicien nommé Vintimiglia, homme de qualité, qui avoit autrefois demeuré à Paris & parloït fort bien François: il s'étoit entierement sacrifié à Dom Juan dans les commencemens de son Ministere, avoit fait des Sermons sanglans contre la Reine Mere, & sur ce mérite avoit prétendu devenir Confesseur de la Reine: Dom Juan étant mort & ses espérances finies, il s'engagea à faire le voyage au-devant de la Reine avec le Duc d'Ossone, il s'avança même jusqu'à Bayonne, & comme il étoit hardi & d'un air spécieux, il prevint aisément la Reine & les principales personnes de

ſa Cour ; ce fut un de ceux qui travailla plus fortement à lui imprimer des ſentimens d'averſion pour la Reine Mere, & de la défiance pour l'Ambaſſadeur de France, qui ſe trouverent tellement établis dans l'eſprit des François même & particulierement des femmes, qu'il a falu un long-tems & de fâcheuſes experiences pour en détromper cette Princeſſe.

Dans cette application, qui ſembloit n'aller qu'à l'interêt commun des créatures de Dom Juan, Vintimiglia s'en faiſoit un particulier, dans la vûë d'établir par la Reine un Miniſtere ſous lequel il pouroit avoir part à la faveur, & pour ce deſſein il fit des mémoires & des plans d'un gouvernement tel qu'il le ſouhaitoit, nomma à la Reine les Miniſtres qu'elle devoit éloigner, & ceux qu'elle devoit employer, le Duc d'Oſſo-

ne étoit à la tête de ces derniers comme le ſeul homme capable de rétablir l'état, & l'on y voyoit mille autres chimeres d'un eſprit dereglé par une ambition ſans jugement : dans cette grande négociation il fut d'aſſez bonne foi pour donner les mémoires au Prince d'Harcourt afin qu'il les preſentât à la Reine.

La conduite du Duc d'Oſſone n'étoit pas plus reguliere, il étoit parti pour ſe voyage après les autres, parce qu'étant revenu peu auparavant de ſon exil, il n'avoit pû faire ſon équipage aſſez promptement, mais ſi tôt qu'il fut arrivé à la frontiere, il prétendit que toute la fonction & tous les honneurs de la Reception de la Reine lui appartenoient. Le Marquis d'Aſtorga étoit Grand Maître d'Hôtel de la Reine, il avoit par cette raiſon toutes les prééminences de ſa Maiſon, d'ailleurs il étoit

principalement chargé de la recevoir ; cependant le Duc d'Offone poussa si loin ses entreprises que le Marquis d'Astorga fut obligé d'en écrire au Roy , qui le soûtint par de nouveaux ordres ; mais le Duc continuant toûjours ses contretems , eut ordre de la Cour peu après de retourner incessamment à Madrid , sans passer à Burgos , où le Roy étoit déja arrivé , & depuis il demeura sans faire sa charge n'y entrer au Conseil d'Etat.

Le Roy étant parti de Madrid le 2. Octobre arriva le lendemain à Burgos où il attendit la Reine qui entroit en Espagne dans le même tems ; il étoit sorti de Madrid peu accompagné , le Duc de Medina Celi Sumillier de Corps , le Connétable de Castille Majordome Major , étoit dans son Carosse sur le devant , & à la portiere , Dom Joseph de Silva devenu Premier Ecuyer par la de-

miſſion du Comte de Talata peu de jours avant le voyage ; l'Amirante de Caſtille Grand Ecuyer demeura à Madrid ſous prétexte que faute d'argent il n'avoit pû faire aſſez promptement ſon équipage, & c'eſt par cette raiſon ou par celle d'une pareſſe naturelle, qui l'éloigne de tout ce qui a la moindre apparence de fatigue, qu'il ne ſortit point de Madrid juſqu'au retour de la Cour, qu'il alla une journée au-devant du Roy & de la Reine.

Pendant le tems que le Roy étoit à Burgos attendant la Reine, qui fut d'environ quinze jours, elle envoya lui demander permiſſion de manger en public & de monter quelquefois à cheval durant ſon voyage, parce que le Marquis d'Aſtorga & la Camerera Major ne crurent pas y devoir conſentir ſans un ordre exprès du Roy, qui le lui permit volontiers ;

peu de jours après elle lui envoya pour celui de sa naissance, une montre de diamans & une cravate avec un ruban de couleur de feu, qu'il mit d'abord en la recevant, & fit donner cinq cens pistoles au Gentilhomme qui l'avoit apportée.

Le Marquis de Villars qui s'étoit rendu à Burgos quelques jours après le Roy, eut permission d'aller au devant de la Reine, & la rencontra le quatorziéme jour d'Octobre à Virbiesca : dans le peu de conversation qu'il eut avec elle, il trouva son esprit plein d'inquietudes & de défiance, & s'aperçût qu'avec le changement de Païs, de gens & de manieres, capables d'embarasser une personne moins jeune qu'elle, les cabales qui l'environnoient & les préventions que l'on lui inspiroit de toutes parts, la mettoient dans une agitation qui lui faisoit tout craindre sans

ſçavoir ſur quoi s'appuyer.

Il tâcha de la remettre en lui faiſant voir qu'elle ne devoit point s'arrêter à toutes les impreſſions des perſonnes qui étoient autour d'elle, qui n'agiſſoient que par des fins particulieres, & qu'elle n'avoit point d'autres interêts à ſuivre, que d'aimer le Roy & de s'en faire aimer, & d'entrer dans une parfaite liaiſon avec la Reine Mere, qu'elle la trouveroit dans tous les ſentimens d'affection & de tendreſſe, qu'elle auroit pû attendre d'une mere, qu'elle devoit s'attacher uniquement à ce parti, ſeul capable de lui donner du repos & de la faire véritablement Reine.

Il étoit le premier qui lui eût parlé de cette maniere, & fut longtems le ſeul au milieu d'un nombre de perſonnes, qui par interêt ou par entêtement lui traverſoient ſans ceſſe l'eſprit par des

impressions de défiance & de crainte, on le lui vouloient remplir de vûës chimeriques de gouverner & d'être Maîtresse de tout ; si tôt qu'il l'eut saluée il revint à Burgos où il arriva le 18. au soir.

Comme la Reine qui devoit ce jour la coucher à Quintanapalla, étoit assez près pour venir le lendemain à Burgos, où déja le Prince & la Princesse d'Harcourt étoient arrivés : le Marquis de Villars voulut sçavoir ce que le Roy feroit le lendemain, & quelle disposition il y avoit pour la reception de la Reine & pour la cérémonie du mariage ; Dom Geromme d'Equya Secretaire d'Etat l'assura qu'elle se feroit à Burgos où l'on attendoit la Reine le lendemain.

Cependant l'Ambassadeur avoit rencontré dans son chemin le Patriarche des Indes, Grand Aumônier du Roy, qui alloit au-devant

de la Reine ; comme ce Prélat ne devoit se trouver auprès d'elle que pour une fonction Ecclesiastique, le Marquis de Villars eut quelque soupçon que Dom Geromme d'Equya ne lui eût pas répondu juste, il le vérifia si bien qu'il sçût avant la fin du jour que le Roy iroit le lendemain à Quintanapalla pour achever la cérémonie de son mariage, il en avertit le Prince d'Harcourt, & tous deux se rendirent à Quintanapalla de bonne heure avant que le Roy y vint.

En y arrivant ils connurent bien que ce n'avoit pas été sans dessein que Dom Geromme d'Equya leur avoit voulu cacher le tems & le lieu de la cérémonie du mariage, & qu'il avoit prétendu, qu'en les trompant de cette maniere, ils ne pourroient y assister, ils y trouverent la Camerera Major avec les mêmes intentions, elle leur dit

d'abord que le Roy avoit défendu que perſonne aſſiſtât à la cérémonie de ſon mariage, hors les grands Officiers & ceux qui y étoient abſolument néceſſaires avec le Gentilhomme de la Chambre qui étoit de jour ; le Marquis de Villars lui dit qu'il avoit ordre du Roy leur Maître d'y aſſiſter, elle répondit que le Roy leur Maître n'avoit rien à commander en Eſpagne, le Marquis de Villars lui repliqua que le Roy ſon Maître commandoit à ſes Ambaſſadeurs & qu'ils executoient ſes ordres par tout, à moins qu'on ne les empêchât de force, que ſi le Roy d'Eſpagne ne vouloit pas que les Ambaſſadeurs de France aſſiſtaſſent à la cérémonie de ſon mariage, il pouvoit lui donner par écrit un ordre de ne s'y point trouver.

La Ducheſſe de Terranova s'emporta ſur cette réponſe, & dit beaucoup de choſes hors de pro-

pos, de ſorte que les Ambaſſadeurs s'adreſſerent au Marquis d'Aſtorga, qui leur dit avec plus de modération, que c'étoit en effet l'ordre du Roy, il convint neanmoins de depêcher un Gentilhomme à Sa Majeſté pour faire expliquer plus poſitivement ſes ordres, ce Gentilhomme rencontra le Roi en chemin, qui trouva bon que les Ambaſſadeurs aſſiſtaſſent à la cérémonie, & il parut que tout ce procedé étoit une cabale malhonnête de quelques Courtiſans, qui avoient voulu donner ce dégoût aux Ambaſſadeurs & peut-être les empêcher de voir la pauvreté de leurs cérémonies, qui ſe faiſoit dans le plus miſérable Village de Caſtille.

Le Roy arriva ſur les onze heures du matin à ce Village composé de neuf ou dix maiſons, la Reine s'avança pour le recevoir à l'entrée de ſon appartement, c'eſt-à-

dire, d'une chambre de Païsan, dont la porte étoit l'escalier, elle parut se jetter à genoux pour lui baiser la main, il l'en empêcha & la releva, mais ils se trouverent tous deux bien embarassés de ne se pouvoir entendre; le Marquis de Villars s'avança, le Roy lui permit de servir d'interprête & il leur fit dire de part & d'autre ce qu'ils auroient pû penser de plus honnête,

Pendant ces complimens le Marquis de Villars apperçût que dans cette chambre même préparée pour la cérémonie, les Grands d'Espagne se plaçoient à la droite, il en avertit le Roy, & lui fit dire par le Marquis de Losbalbaces quel rang il avoit tenu en pareille occasion à Fontainebleau; le Roy convint que les Ambassadeurs de France l'eussent de même, ainsi ils s'avancerent vers le Connétable de Castille qui com-

me Grand Maître d'Hôtel étoit à la tête des Grands, & le Marquis de Villars dit qu'il occupoit ſa place, il voulut ſe défendre d'en ſortir, la conteſtation dura un peu, mais avec honnêteté de part & d'autre, le Connétable voulut aller au Roy pour la faire régler, l'Ambaſſadeur lui dit que Sa Majeſté l'avoit déja réglée, les Grands quitterent les poſtes, & ſans en reprendre d'autres, ils ſe répandirent confuſément derriere le Roy.

La cérémonie étant achevée, leurs Majeſtés dînerent enſemble, & à deux heures après midi monterent en Caroſſe pour aller coucher à Burgos, le lendemain la Reine alla dîner hors de la Ville à un Couvent de filles appellées Las Huelgas, d'où elle partit à trois heures après midi pour faire ſon entrée à cheval en habit d'Eſpagnole, car juſqu'alors, & mê-

me le jour précedent elle avoit toûjours été habillée à la Françoise.

Le Prince d'Harcourt fit son entrée le lendemain, il y eut des Mascarades & des Comédies, le troisiéme jour la Cour reprit le chemin de Madrid, & la Maison Françoise de la Reine celui de France, la Reine retint seulement quatre Femmes de Chambre, dont deux avoient été ses Nourrices, quelques Valets de Chambre, quelques Officiers pour sa table & un Gentilhomme pour avoir soin de cinq ou six chevaux anglois qu'elle avoit fait amener. Le Prince d'Harcourt & la Princesse sa femme, Madame de Grancey & la Maréchale de Clerambault, eurent des portraits de diamans de valeur proportionnée au rang qu'ils tenoient alors dans cette fonction; mais la derniere revenant en France trouva sa charge

de Gouvernante des enfans de Monſieur, remplie par la Marquiſe d'Effiat

Le Roy & la Reine qui étoient partis de Burgos le vingt-troiſiéme de Novembre, arriverent le premier de Decembre à deux lieuës de Madrid, au Village nommé Forrejon, où la Reine Mere alla les rencontrer & fit paroître à la Reine toutes les marques d'une véritable tendreſſe, elle revint coucher à Madrid, & le lendemain ſur les trois heures après midi, leurs Majeſtés arriverent au Retiro où la Reine Mere les attendoit, & où ils demeurerent près d'un mois & demi, juſqu'á ce que toutes choſes fuſſent préparées pour l'entrée publique de la Reine.

La Camerera Major avoit continué depuis Burgos, à imprimer dans l'eſprit du Roy ce qu'elle avoit commencé auparavant à lui inſpirer,

inspirer, que la Reine étoit une personne jeune & vive, élevée dans les manieres libres de France, entierement opposées à la séverité d'Espagne, elle lui fit envisager les consequences de cette liberté, capables de faire impression sur un esprit nourri dans les préventions d'un Païs, où l'on ne conte sur la vertu des femmes, qu'autant qu'on leur ôte le pouvoir d'y manquer.

Pour joindre à ses premieres dispositions, le tems & les mesures qui pouvoient assujettir entierement la Reine à l'esclavage qu'on lui préparoit; sa Camerera déclara d'abord, que la Reine ne recevroit aucune visite qu'après son entrée, éloignant ainsi toutes les personnes qui auroient pû lui donner, ou du plaisir, ou de la consolation, ou même quelques conseils; la tenant seule au Retiro sans sortir de son appartement.

ſans autre divertiſſement que quelques Comédies ennuyeuſes, & ſans autre compagnie que la Camerera Major, qui la traitoit avec la même empire qu'auroit fait une Gouvernante.

Cependant le Marquis de Villars jugeant qu'un Ambaſſadeur de France devoit voir la Reine à ſon arrivée à Madrid, fit demander à la Ducheſſe de Terranova à ſaluer Sa Majeſté, elle lui fit dire que perſonne ne verroit la Reine qu'après ſon entrée, ainſi l'Ambaſſadeur ne la vit point alors, & l'Ambaſſadrice ſur cet exemple jugea qu'elle ne devoit pas ſe faire refuſer.

Mais deux jours après, la Reine lui fit dire que le Roy trouvoit bon qu'elle la vint voir de Secreto, c'eſt-à-dire, comme une perſonne particuliere. La Marquiſe de Villars envoya un Gentilhomme à la Camerera Major pour

l'en avertir, elle lui fit la même réponse qu'à l'Ambassadeur, qu'elle n'avoit point ordre de la faire entrer, & sur ce que le Gentilhomme la pria de le demander à la Reine, elle le refusa : le soir même la Reine fit dire à la Marquise par son Confesseur, qu'elle la vint voir, mais elle fit témoigner à Sa Majesté que la Camerera Major lui en ôtoit la liberté, c'étoit une assez grande marque du pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit du Roy & sur la personne de la Reine.

Mais la Reine Mere qui alloit presque tous les jours au Retiro, voyant de quelle consequence il étoit de tenir dans un état si contraint, une jeune Princesse nourrie dans la liberté & dans la joye, dont la santé leurs étoit si necessaire, obligea le Roy à prendre des manieres moins austeres, & à souffrir que l'Ambassadrice pût voir la

Reine, de ſorte que quelques jours après la Marquiſe de Villars étant allée voir la Reine Mere pour la premiere fois, elle en fut traitée avec une extrême honnêteté & lui dit que le lendemain elle pouroit voir la Reine & qu'elle même s'y trouveroit.

En effet la Marquiſe étant allée le lendemain au Retiro, y entra par l'appartement de la Camerera Major qui lui parut fort radoucie, elle trouva la Reine avec le Roy & la Reine Mere, le Roy aſſis, les deux Reines ſur des carreaux à l'uſage d'Eſpagne, on donna un carreau à l'Ambaſſadrice qui demeura quelque tems avec toutes ces Majeſtés, juſqu'à ce que la Reine Mere emmena le Roy & la laiſſa ſeule avec la Reine qui lui conta l'ennui & les chagrins de la vie qu'elle menoit.

La Marquiſe chercha à la conſoler par des raiſons qui puſſent

la consoler toûjours ; elle lui fit considerer que dans un aussi grand changement que celui qui lui étoit arrivé tout d'un coup , les commencemens étoient difficiles, que la retraite & la solitude étoient en Espagne un usage dont les Dames ne pouvoient se dispenser , qu'il falloit tâcher de s'y accoûtumer , qu'il étoit aisé de se consoler de bien des choses quand on se trouvoit une grande Reine, qu'elle devoit prendre l'esprit & les vûës de son rang , que c'étoit le moyen de se mettre au-dessus de tout, que le fondement de sa grandeur & de son repos étoit d'avoir pour le Roy un véritable attachement, de le lui faire connoître par une extrême complaisance, & de s'abandonner entierement à l'amitié de la Reine Mere qui lui tendoit les bras ; elle lui fit voir encore dans la conduite qu'elle devoit tenir avec le reste de la Cour, plusieurs

choſes qui pouvoient lui aider à ſupporter ces commencemens & à lui rendre les ſuites agréables.

Quoique la Reine dût bien ſentir, que dans ces conſeils l'Ambaſſadrice ne pouvoit avoir d'autres vûës que celle de ſes véritables interêts, ils ne lui firent pas neanmoins alors toute l'impreſſion qu'il auroit été à ſouhaiter pour ſon bien, les préventions contre la Reine Mere qu'on lui renouvelloit ſans ceſſe, balançoient la confiance qu'elle devoit à l'Ambaſſadrice, & ſon eſprit accoûtumé ſeulement aux choſes agréables qui occupent les perſonnes de ſon âge, trouvoit trop de fatigue à débrouiller ces contrarietés, elle demeuroit dans cet embaras ſans pouvoir ſe donner la force d'en ſortir par quelques réſolutions, & peut-être que ces diſpoſitions lui firent perdre l'occaſion qu'elle avoit dans ces com-

mencemens, de ſe tirer de l'aſſujetiſſement où elle eſt demeurée depuis.

La Reine Mere qui avoit obligé le Roy à permettre que l'Ambaſſadrice vit la Reine, lui fit connoître auſſi qu'il étoit de la bienſeance que l'Ambaſſadeur de France la pût voir, ainſi le 14. de Decembre il viſita la Camerera Major, qui lui fit paroître aſſez d'honnêteté, & quelques jours après il ſalua la Reine, avec laquelle il ne demeura qu'un moment, le Roy étant dans la même Gallerie.

Ce fut environ dans ce même tems que le Theatin Ventimiglia continuant ſes intrigues, donna à un Gentilhomme François qui étoit venu à la ſuite de la Reine, de nouveaux mémoires pour les lui preſenter, c'étoit encore des plans pour le Gouvernement & un détail ſur le choix des Miniſ-

tres, le Gentilhomme prit d'abord les mémoires, mais il les lui rendit peu d'heures après, & le lendemain Vintimiglia reçût un ordre du Roy qui le banissoit de tous ses Etats; il fut obligé de partir incessament, fort en colere contre l'Ambassadeur de France auquel il attribuoit la cause de sa disgrace, qu'il ne devoit qu'à une conduite déreglée qui l'avoit précipité sans que personne le pût plaindre.

Tout le monde s'attendoit qu'incontinent après le retour du Roy l'on verroit établir quelque sorte de Gouvernement, qui put donner cours aux affaires entierement suspenduës depuis la mort de Dom Juan; lors qu'elle arriva l'on étoit prêt à partir pour le voyage, dont toute la Cour, & le Roy plus que personne étoit entierement occupé, la Reine Mere ne faisoit que revenir de son exil, & personne n'étoit

n'étoit encore assez bien avec le Roy pour prétendre au Ministere, ainsi tout le Gouvernement se trouvoit entre les mains d'un Roy de dix-sept ans, qui n'avoit jamais entendu parler de la moindre chose, qui pût lui donner quelque connoissance de ce qui le regardoit.

Le seul homme qui décidoit avec lui du sort de l'Etat & des affaires, étoit Dom Geronimo d'Eguia, Secretaire d'Etat depuis quatre ans, où il étoit parvenu de simple Conseiller; on consultoit seulement quelquefois le Connétable de Castille, & le Duc de Medina Celi sur quelques affaires dont le Secretaire ne vouloit point se rendre responsable, mais durant tout le voyage on ne resolut rien d'important, on ne travailla qu'au voyage même & aux ordres qu'il falloit nécessairement y donner.

Toute la Cour étant raſſemblée par le retour du Roy, chacun commença à ſonger à des établiſſemens, ou pour lui même, ou pour les amis dont la fortune pouvoit aider à la ſienne ; on regardoit le Duc de Medina Celi & le Connétable de Caſtille, comme les deux hommes de la Cour le plus en état de prétendre à la premiere place, ils étoient dans les deux premieres charges de la Cour, tous deux du Conſeil d'Etat, tous deux grands Seigneurs, les deux hommes du monde les plus différens & les moins amis, on avoit tenté quelquefois de les racommoder pour éviter de fâcheuſes ſuites de leur diſſention, mais cela avoit été inutilement.

Le Duc de Medina Celi illuſtre par ſa naiſſance qu'il prétend rapporter au ſang de Foix & de Caſtille, ſept fois Grand d'Eſpagne, riche par lui-même & par les

biens de sa femme, héritiere de la Maison d'Aragon de Cardonne, Sumilier de Corps & President du Conseil des Indes, se trouvoit alors âgé de quarante-cinq ans, d'un génie doux & honnête, son attachement pour la personne du Roy & une conduite égale & paisible, le lui avoient rendu agréable, & cet agrément qu'on ne voyoit que pour lui, le faisoit regarder par la plûpart des Courtisans, comme celui qui devoit plus prétendre à la faveur, dans une Cour où la grandeur du rang & la naïssance sont deux des plus essentielles qualités pour devenir Premier Ministre.

Le Connétable de Castille avoit dix ou douze ans plus que lui, grand Seigneur par de grandes terres, mais d'un revenu médiocre, dixiéme Connétable héreditaire de Castille, Grand Maître de la Maison du Roy, & Doyen du Conseil, capable

d'affaires par ſon génie, & par l'expérience qu'il a pû acquerir dans divers emplois de gouvernemens, dont le dernier a été celui de Flandres, mais naturellement particulier, auſtere & peu acceſſible; c'étoit le ſeul homme que Dom Juan n'avoit oſé pouſſer quoiqu'il le haït, & par lui-même & par l'attachement qu'il avoit fait paroître pour la Reine Mere, le retour de cette Princeſſe ſembloit lui devoir donner de grandes eſperances d'entrer dans le Miniſtere; on ne doutoit point que le Roy ne déferât beaucoup à ce qu'elle lui inſpireroit, on étoit perſuadé qu'entre ceux dont elle lui recommanderoit le mérite, le Connétable ſeroit le premier, qu'il ſe trouveroit appuyé de tout le parti que Dom Juan avoit maltraité, & de tout ce qui avoit conſervé de l'attachement pour la Reine Mere.

Dans des apparences ſi favorables, il ne faiſoit paroître que des prétentions moderées, & ſoit que le mauvais état de ſes affaires & la jeuneſſe du Roy lui fiſſent apprehender les riſques du premier poſte, ou que ne ſe voyant pas en état d'y entrer de plein pied, il voulut peut-être ſe faire des degrés pour y monter, il paroiſſoit ſouhaiter une Jonte pour le Gouvernement, dans laquelle il ſeroit entré avec l'Inquiſiteur Général, & le Marquis de Manſera Grand Maître d'Hôtel de la Reine Mére.

Il ſembloit que par cette Jonte la Reine Mere ſeroit demeurée ſecretement Maîtreſſe des affaires, dont la direction auroit été entre les mains de trois Miniſtres entierement ſes créatures, mais on prétend que le Connétable perſuadé que dans cette Jonte il ſe trouveroit fort au-deſſus des deux autres Miniſtres, ſe flattoit d'y

pouvoir trouver l'avantage d'être le premier, sans s'exposer à l'envie, ni a répondre du succès des affaires.

Comme cette Jonte auroit mis toute l'autorité entre les mains de trois personnes seules, la plûpart de ceux de ce parti qui la souhaitoient plus partagée afin d'y voir entrer leurs amis particuliers, auroient voulu la voir aussi nombreuse que durant la Regence, & la composoient du Connétable, du Duc de Medina Celi comme Grands & du Conseil d'Etat, du Marquis de Mansera, qu'on auroit fait President de Castille, du Cardinal Portocarero Archevêque de Tolede, de l'Inquisiteur Général, & Dom Melchior Navara autrefois Vice-Chancellier d'Aragon.

Ces propositions de Jonte allerent loin, & environ un mois après le retour du Roy, elles parurent

ſi avancées, que ceux à qui l'attachement qu'ils avoient eu pour Dom Juan, faiſoit craindre le pouvoir de la Reine Mere & l'élevation du Connétable, en prirent l'allarme & ſe ralierent au Duc de Medina Celi, pour y trouver de la protection dans l'eſperance de le voir Premier Miniſtre.

Ceux qui pénétroient la véritable diſpoſition de la Cour, voyoient bien qu'au milieu de ces différens partis, le Duc de Medina Celi ne laiſſoit pas de s'avancer à la faveur, mais ſoit par un effet de prudence & de moderation, ou peut-être par les impoſitions de ceux qui étoient dans les interêts contraires, il ne s'élevoit que lentement, il ſembloit même que la plus grande partie de ſon ambition vint de ſes amis, & qu'il ſuivoit moins ſes propres mouvemens que ceux qu'ils s'attachoient à lui donner.

Entre ces deux partis qui ſembloient embaraſſer la plus grande partie de la Cour, Dom Geronimo d'Eguya en formoit un troiſiéme preſque lui ſeul, il s'étoit vû tout d'un coup Secretaire d'Etat lorſque Valenzuela devenu Favori, ôta cette charge à Dom Fernandez del Campo, qu'il ne trouvoit pas aſſez ſouple ; Dom Geronimo évita ſoigneuſement de tomber dans un pareil défaut, tant que dura ſa fortune ; Valenzuela ſi-tôt qu'il la vit ébranlée, & que la Cour tournoit du côté de Dom Juan, prit avec lui des meſures par avance, & ſe conſerva ſon Miniſtere par une extreme ſoumiſſion : quelque tems avant la fin de Dom Juan, il ſe conduiſit comme avant celle de Valenzuela, il entra en commerce avec la Reine Mere, & ſçût par là ſe maintenir quand elle revint à la Cour.

Dans tous ces changemens, il n'avoit ſa charge que par commiſſion, mais comme elle lui donnoit lieu de voir inceſſamment le Roy & de traiter ſeul avec lui de toutes les affaires, il ſe trouva ſeul dans ſa confiance, & pour ſe la conſerver, on prétend qu'il lui inſpira une défiance générale de tout ce qu'il y avoit de perſonnes plus conſidérables, & de ſimple Secretaire d'Etat par commiſſion, d'un génie borné & de peu d'expérience, il ſe vit en pouvoir de balancer durant un tems, deux puiſſans partis, ſans que l'un ni l'autre pût devenir Maître des affaires tant qu'il s'y oppoſa.

Quelque penchant qu'eût le Roy pour le Duc de Medina Celi, Dom Geronimo l'arrêtoit en lui renouvellant l'idée du Miniſtere de Dom Juan, l'eſclavage où il l'avoit tenu, les perſécutions indignes faites à la Reine ſa mere,

tant de perſonnes de qualité maltraitées ſans ſujet, la miſere du peuple & pluſieurs autres deſordres inévitables, quand on abandonne le Gouvernement au caprice d'un ſeul ; d'autre part il lui repreſentoit la Jonte comme une troupe de Maîtres, qui tous voudroient commander, & toûjours embaraſſoient les affaires par leurs jalouſies & leurs contrarietés, qu'elle lui ſeroit autant à charge qu'inutile à l'Etat, que les Jontes pouvoient être bonnes pendant une minorité, mais que Sa Majeſté n'étoit plus en âge de ſe donner des Gouverneurs ; il ajoûta à cela le génie du Connétable, fier & imperieux, qui dans l'autorité ne laiſſeroit pas même la Reine Mere ſans quelques atteintes, faiſant comprendre au Roy, qu'accoûtumée à gouverner, elle deviendroit aiſément Maîtreſſe par une Jonte toute à elle, & que le Roy

à l'âge qu'il avoit, & marié, se trouveroit insensiblement reduit au même état, que dans le tems de son enfance.

Pendant qu'il tenoit ainsi le Roy en suspens, il demeuroit seul avec lui Maître des affaires ; la Duchesse de Terranova se trouvoit dans un pareil interêt de s'éloigner de la Reine Mere, la Jonte & un Favori ; durant ces intrigues, elle gagnoit le tems de s'affermir dans l'esprit du Roy, auquel elle inspiroit de semblables défiances, & les étendoit même jusques sur la Reine, dont la jeunesse & la facilité lui laissoient toutes les mesures libres, le Confesseur inspiroit assez au Roy les mêmes vûës, de ne point avoir de Ministres, dont il pût dépendre.

La Cour étoit toûjours au Retiro, c'est-à-dire, hors de Madrid, attendant que la Reine pût faire son entrée, pour aller ensuite lo-

ger au Palais, les préparatifs de cette cérémonie furent longs, on crut même durant quelque tems que la Reine étoit grosse, mais cette esperance étant finie au commencement de Janvier de l'année 1680. le troisiéme du même mois elle fit son entrée à cheval, partant du Retiro pour aller au Palais, elle passa sous cinq arcs de triomphe disposés à diverses distances; le Roy & la Reine Mere étoient sur son chemin chez la Comtesse d'Ognate à un balcon doré fait exprès à la fenêtre d'un appartement bas, fermé de jalousies, qu'ils ouvrirent seulement de quatre doigts quand la Reine passa.

Quelques jours après son entrée l'on vit à Madrid une fête de Taureaux la plus magnifique qui s'y fût faite depuis long-tems. Le Duc de Medina Cidonia, les Marquis de Terranova & de Ribadavia

Freres, le Comte de Caſapalma ſecond fils du Duc Seſſa, Dom Fernando de Cea Gentilhomme de Cordouë & Dom Chriſtoval de Moſcoſo, furent les combattans, & firent paroître beaucoup d'adreſſe, ſur tout le Duc de Medina Cidonia, ſuivi en entrant dans la Place de cent Laquais habillés à la Turque, les autres avoient une livrée nombreuſe dont chacune repreſentoit les habits de quelque Nation.

Ce ſpectacle eſt un reſte des Maures, dont le génie & les manieres ne ſont pas entierement ſortis d'Eſpagne, lors qu'ils en ont été chaſſés; ils ſemblent tenir un peu du Barbare, quand on y voit des hommes s'expoſer pour divertir le Public, à combattre des Taureaux ſauvages, & qu'il y a peu de fêtes qui ne coûte la vie à quelqu'un; mais la repreſentation en eſt grande, les combattans

y paroiſſent ſur les plus nobles chevaux du monde, & rien ne fait une plus belle vûë que la Place du combat, elle eſt extrêmement vaſte, environnée de ſix ou ſept étages de balcons égaux, autant parés de riches étoffes, que remplis d'un nombre infini de ſpectateurs.

Tant que la Reine avoit été au Retiro, elle avoit mené une vie ſolitaire & déſagreable entre les mains de la Ducheſſe de Terranova, qui la gouvernoit comme un enfant, elle continua la même vie au Palais, hors qu'elle commença à recevoir les viſites de quelques Dames de qualité, qui ſouvent l'ennuyoient autant que la ſolitude même.

La Reine Mere n'étoit plus au Retiro, & la venoit voir ſouvent au Palais, lui faiſoit bien des amitiés & quelquefois des préſens, mais elle ne trouvoit point

dans sa Belle-fille l'ouverture & la correspondance qu'elle attendoit d'elle, & quoique la Marquise de Villars & le Confesseur que la Reine avoit amené de France, fissent leurs efforts pour l'obliger à se donner toute entiere à la Reine Mere, & par devoir & par reconnoissance de la tendresse qu'elle lui témoignoit, & par la raison de ses interêts ; les défiances que l'on continuoit de lui inspirer, la tenoient dans un état indeterminé, qui l'empêchoit de voir & de suivre ce qui lui convenoit le plus.

La Reine Mere étoit de bonne foi avec elle, & quoiqu'il semblât que la rupture du mariage d'Allemagne dût lui donner quelque éloignement, pour une Princesse qui avoit pris la place de sa petite fille ; il est certain qu'elle consideroit la Reine comme sa véritable fille, on prétend

qu'elle n'avoit pas lieu d'être contente de l'Empereur, qui dans tout ſon malheur n'avoit pas fait la moindre demarche pour elle, on lui avoit même fait entendre que le Marquis de Grane, devant venir Ambaſſadeur à Madrid du tems de Dom Juan, avoit demandé que l'on abandonnât ſes interêts, ces traitemens l'avoient ſéparée de la famille d'Allemagne pour ſe donner entierement à celle de Madrid.

Dans toutes ces diſgraces, elle avoit trouvé des honnêtetés du côté de la France; la Reine Très-Chrétienne avoit toûjours été dans ſes interêts, avoit agi avec chaleur pour ſon retour; l'Ambaſſadeur de France avoit tenu une conduite dont elle avoit lieu d'être contente, d'ailleurs la Reine étoit bien faite, elle avoit de la douceur, de l'agrement, de la beauté, la Reine Mere eſperoi

roit de lui voir bientôt des enfans, qu'elle regardoit comme le bonheur du Roy son fils & le salut de l'Etat ; toutes ces considérations lui donnoient du penchant pour la Reine, elle esperoit que la tendresse d'une femme toucheroit assez le Roy pour se l'attirer tout entier, qu'elle pouroit être en état de le menager dans un âge où, pour son bien ou pour celui de l'Espagne, il avoit besoin de prendre confiance en elle, qui seule le gouverneroit sans interêt.

Cette vûë pouvoit aller loin, si la Reine eût pû y entrer de bonne heure, mais dans l'incertitude où elle demeuroit, elle étoit entre le Roy & la Camerera Major avec si peu de force & d'hardiesse, qu'elle ne s'ouvrit pas même à la Reine Mere, qui sans cesse lui faisoit des avances.

Il est vrai que dans la suite l'Ambassadeur de France la dé-

trompa aſſez des impreſſions qu'on lui avoit donné de la Reine Mere, pour avoir quelque confiance en elle, mais la Reine Mere n'avoit pas trouvé la même ſatisfaction avec ſon fils, ni aſſez de confiance dans ſon eſprit pour prendre des meſures certaines, elle parut ſe retirer inſenſiblement, ſoit qu'elle crût peut-être que la neceſſité du Gouvernement obligeroit le Roy de revenir à elle, ou qu'en effet le miſérable état des affaires, le ſouvenir de ſes malheurs, & ſon penchant naturel pour le repos lui fiſſent prendre la reſolution d'abandonner toute autre vûë pour ne penſer qu'à joüir d'une vie paiſible; il eſt certain qu'un jour l'Ambaſſadeur de France, lui témoignant combien il étoit néceſſaire qu'elle entrât dans les ſoins du Gouvernement, elle lui répondit qu'elle voyoit ſur cela tout ce qu'on y pouvoit voir,

mais qu'elle préferoit son repos à tout le reste.

On prétend que le Connétable jugeant par cette disposition de la Reine Mere, qu'elle devenoit inutile aux desseins qu'il pouvoit avoir, prit des liaisons avec Dom Geronimo d'Equya, la Camerera Major & le Confesseur du Roy, qui fit entrer le Duc d'Albe dans cette nouvelle confédération : il parut que le dessein de ces trois derniers étoit d'opposer le Connétable au Duc de Medina Celi, qu'ils voyoient s'avancer dans l'esprit du Roy : Le Connétable de son côté cherchoit à gagner par eux auprès du Roy, tout ce qu'ils feroient perdre au Duc de Medina Celi ; mais comme il est naturellement impérieux, il devint d'abord redoutable à ceux qui devoient le soûtenir ; Dom Geronimo d'Equya qui ne cherchoit qu'à balancer ces deux hommes l'un

par l'autre, éloigna de nouveau le Connétable, en réveillant dans l'esprit du Roy, la crainte & l'aversion qu'il avoit pour lui,

Le Connétable ne fut pas longtems à s'en appercevoir, & ne trouvant pas d'autres moyens de se venger, il fit dans le Conseil d'Etat de grandes plaintes sur le desordre de cette affaire, qu'il imputoit à Dom Geronimo d'Equya, qui seul en avoit la direction avec le Roy, on tient même qu'il engagea Dom Manuel de Lira nouveau Secretaire d'Etat du département d'Italie, à donner quelques mémoires dans le Conseil sur diverses affaires, dont il lui attribuoit le retardement, ou le mauvais succès; Lira auroit pû esperer de trouver dans la perte de Dom Geronimo un avancement considérable, & les plaintes qu'il faisoit n'étoient pas sans fondement, car il est certain que l'no

voyoit alors en Eſpagne tout le déreglement qui peut affliger un Etat ſous un Prince jeune & depourvû de Conſeil.

Cependant ces plaintes n'eurent point de ſuite, & le Connétable cherchant d'autres moyens pour ſe ſoûtenir, tenta de nouveau la voye de la Reine Mere, il tâcha de la réveiller en lui repréſentant vivement que Medina Celi étoit une créature de Dom Juan, que c'étoit lui qui autrefois lui avoit porté à elle-même l'ordre de ſortir de Madrid, qu'il protegeoit encore le Preſident de Caſtille, ſi indignement devoüé à toutes les perſonnes de Dom Juan, que ſi avec toutes ces diſpoſitions il devenoit le maître des affaires, elle devoit s'attendre à voir revivre Dom Juan & toutes les perſecutions dont il l'avoit accablée.

Medina Celi averti de cette demarche alla trouver la Reine Me-

re, l'aſſura de ſon reſpect & de ſon attachement, lui proteſta, comme il avoit déja fait autrefois, que quelque bonté qu'eût le Roy pour lui, il ne vouloit prétendre de l'élevation que par elle, fit voir qu'il n'avoit jamais été ſa créature, qu'il ne pouuoit l'être que du Roy ou des perſonnes Royales, qu'à l'égard du Preſident de Caſtille, il voyoit qu'il étoit du ſervice du Roy de le maintenir contre les entrepriſes de Rome, aſſurant que l'appui qu'il lui avoit donné dans le Conſeil, ne regardoit point ſa perſonſonne, mais l'autorité du Roy, que le Nonce attaquoit directement.

La Reine Mere en parut contente, ou peut-être ne voulut pas ſe donner la peine de s'en inquieter; mais l'on prétend que dans cette conjoncture, le Connétable perdant l'eſperance de voir former

une Jonte où il pût entrer, ni d'être lui-même Premier Ministre, trouva occasion de dire au Roy, qu'il ne croyoit personne plus capable de soulager Sa Majesté dans les soins du Gouvernement que le Duc de Medina-Celi, soit qu'il voulût par là se faire quelque mérite dans l'esprit du Roy, dont il flattoit l'inclination, & dans celui de Medina Celi dont il croyoit la faveur assûrée, ou que peut-être le jugeant peu capable de gouverner, il aimât mieux le voir élevé qu'un autre, dans l'esperance de le voir plutôt tomber, & de retrouver dans la suite des mesures pour ses desseins.

Pendant ces agitations du Palais, le Gouvernement étoit tombé dans une foiblesse qui achevoit d'abîmer l'Espagne déja accablée depuis long-tems; toutes les affaires qui regardoient ou l'Etat, ou les particuliers, étoient également

ſuſpenduës ; elles languiſſoient entre les mains des Conſeillers, qui les examinoient avec la lenteur ordinaire, ou ſi elles alloient juſqu'au Roy, c'étoit pour y demeurer tout à fait ſans aucune reſolution.

Les Miniſtres étrangers ſe plaignoient de la maniere dont les interêts de leurs Maîtres étoient traités, pluſieurs d'entr'eux arrêtés depuis long-tems à ſolliciter le payement de grandes ſommes dûës à des Princes alliés, étoient rebutés de ſe voir ſans réponſes, ou trompés par de fauſſes aſſignations ; l'Envoyé de l'Electeur de Brandebourg ſe retiroit mal content, après qu'on avoit manqué à toutes les promeſſes qu'il avoit tiré ſur ce qui étoit dû à ſon Maître ; pluſieurs autres étoient en état de prendre le même parti, le Nonce faiſoit des inſtances inutiles depus long-tems, pour avoir juſtice

justice des entreprises du President de Castille, que le Pape avoit déclaré suspens.

L'Ambassadeur de France, qui sembloit devoir être traité avec quelque distinction à l'avenement d'une Reine Françoise, pressoit en vain depuis six mois, pour avoir réponse sur plusieurs infractions faites au dernier Traité de Paix par divers Vice-Rois & Gouverneurs, dont quelques-uns avoient pris, & même brûlé des Vaisseaux François depuis la Paix publiée; loin de lui en faire justice, on entreprit publiquement à Madrid, contre les privileges & la jurisdiction de son quartier, ou contre l'usage observé jusqu'alors, la Justice passa diverses fois en plein jour, & sur ce qu'ayant eu la moderation de ne s'en point venger par les voyes de fait, il se contenta d'en demander justice, on lui déclara que le Roy d'Espagne

n'entendoit point qu'il y eût de quartier franc à Madrid, quoique dans le même tems on en laissât joüir paisiblement tous les autres Ambassadeurs.

Les affaires de l'Etat n'étoient pas mieux conduites, l'argent des Galions & de la Flote se trouvoit dissipé sans sçavoir à quoi on l'avoit employé, on ne pouvoit en remettre en Flandres ni ailleurs faute de fonds, & les Traitans ruinés par le avances précedentes ausquelles on avoit manqué, n'étoient plus en état d'en faire de nouvelles, on étoit même embarassé a trouver de l'argent nécessaire pour la levée de quatre Regimens Espagnols d'Infanterie, qu'on vouloit envoyer à Milan, dans l'apprehension des prétendus desseins de France, & l'épuisement étoit venu à un tel point, que le fondement manquoit pour les dépenses ordinaires de la Maison du Roy.

Le comble du désordre étoit le déreglement de la monnoye, qui avoit passé si avant, que la Pistole qui ne peut valoir en Espagne de véritable valeur que quarante-huit Reaux de Vellon, c'est-à-dire de monnoye de Cuivre, étoit montée jusqu'à cent dix, & les Piastres ou Patagons qui ne doivent valoir que douze Reaux de Vellon, se changeoient publiquement à trente : la cause de ce désordre venoit de ce que plus des trois pars de cette monnoye de Cuivre étoit fausse, & cependant l'usage en étoit public, & autorisé au même prix que la bonne.

Autrefois cette petite monnoye étoit de Cuivre pur, sans plus de valeur que celle de son poids ; vers l'année 1660. on établit de lui donner beaucoup de valleur par un foible alliage d'argent, mais en l'année 1663 : on propo-

sa de supprimer cette monoye d'alliage, à cause de l'excès de sa valeur, & de la facilité de la contrefaire; cette proposition si nécessaire alors au bien de l'Etat, fut rejettée par des interêts particuliers, couverts des apparences de quelque legere perte qu'elle auroit apporté au Roy ; le grand gain qu'il y avoit à contrefaire cette monnoye en remplit toute l'Espagne, fit monter sans bornes le prix de l'or & de l'argent, l'embarras de distinguer cette fausse monnoye d'avec la bonne, ou plutôt la corruption de ceux qui devoient y mettre ordre, en fit autoriser l'usage.

Dom Juan devenu Premier Ministre, chercha à corriger un si grand déreglement, mais en cela comme dans le reste, il consulta beaucoup sans rien résoudre, enfin à l'arrivée des Galions de l'année 1679. on proposa d'abaisser

la valeur de la Pistole, de tant par mois, jusqu'à ce qu'elle fût reduite à sa valeur naturelle, régler le prix de toutes choses à proportion, & cependant du nouvel argent venu des Indes, battre incessamment assez de petite monnoye pour avoir moyen de retirer toute celle de cuivre, la mettre au billon, & en refaire une nouvelle monnoye du prix de l'ancienne, sans alliage.

Cet expedient pouvoit prévenir de grands désordres s'il avoit été executé; mais comme en Espagne la naissance d'un déreglement, est d'ordinaire une raison pour l'autoriser dans la suite, la proposition demeura sans effet; cependant comme la monnoye haussoit toûjours, & qu'elle causoit un embaras present dans le commerce, dont les suites ne pouvoient aller qu'à la ruine publique, on délibera de nouveau sur les moyens

d'y rémedier, le bruit s'en répandit parmi le peuple, perſonne ne voulut plus recevoir de cette monoye, dans la crainte qu'elle ne fût décriée ; on ne pût plus rien acheter, on ſe trouva tout d'un coup ſans vivres dans la Ville, & tout le peuple en état de périr.

On ne ſçût y apporter d'autres remedes, que de baiſſer cette monoye ſur le champ, ſans autre précaution pour le preſent ni pour l'avenir, ainſi on vit en un inſtant la Piſtole qui valoit cent dix Reaux, n'en valoir plus que quarante huit, & la Piaſtre qui en valoit trente, revenir à douze, les eſpeces de la monoye de cuivre qui étoient bonnes reduites au huitiéme de leur valeur précedente, & la fauſſe monoye miſe au prix de la bonne.

L'effet de ce changement fut, que toutes choſes gardant leur prix en cuivre le doublerent en or & en

argent, c'eſt-à-dire, que ce qui valoit auparavant vingt Reaux, valut vingt Reaux de même; mais ces vingt Reaux qui avant le rabais ne valoient que quarante ſols de France, depuis le rabais en valoient cent, de ſorte qu'il ſe trouva que le 11. de Février l'on acheta cent ſols ce qu'on avoit acheté quarante ſols le jour précedent, qui fut celui du rabais, & l'homme qui ce jour là devoit dix mille Reaux qui faiſoient cent Piſtoles, trouva que le lendemain, ces mêmes dix mille Reaux, faiſoient près de deux cens cinquante Piſtoles.

Il eſt aiſé d'imaginer les ſuites d'un changement de cette nature, dans un Païs où toutes choſes étoient déja très cheres, ſans ordre, ſans police, & l'on peut juger par la conduite de cette affaire, quelle elle étoit dans le reſte du Gouvernement.

Dom Geronimo d'Eguva qui jusques alors n'avoit travaillé qu'à se maintenir seul auprès du Roy, ne se vit plus en état d'y demeurer sans se perdre, les malheurs publics étoient trop pressans, & les partis contre lui trop redoutables, il ceda à la nécessité, & l'on prétend qu'il acheva de déterminer le Roy à suivre le penchant qu'il avoit pour l'élevation du Duc de Medina Celi.

Il pût se flatter que dans ce changement, il demeureroit presque au même état qu'il étoit auparavant, qu'il seroit absolument nécessaire au Duc pour le détail des affaires, qu'il auroit toûjours par là le même particulier avec le Roy, & les mêmes moyens de se conserver dans son esprit, qu'avec l'avantage d'entrer dans toutes les affaires du Gouvernement, il auroit celui de ne répondre plus du succès, d'ailleurs il pouvoit

conter sur la bonté naturelle du Duc, & dans la nécessité d'avoir un Premier Ministre, c'étoit celui dont il avoit moins à craindre, le Confesseur & la Camerera Major étoient à peu près dans les mêmes sentimens.

Ainsi tous ceux qui pouvoient avoir quelque accès dans l'esprit du Roy, s'accordant avec l'inclination qu'il avoit pour le Duc de Medina Celi, il fut déclaré Premier Ministre, par un Décret de Sa Majesté que le Confesseur lui apporta le 21. Février à dix heures du soir.

On ne fut point surpris dans le monde de cette déclaration, il y avoit déja quelques jours qu'on s'y attendoit, & que le Duc croyoit en être assûré; l'on convenoit généralement que le Roy avoit fait choix d'un Ministre homme de bien, plein de bonnes intentions, doux & agréable dans les manie-

res exterieures, & l'on souhaitoit qu'il joignit à ces bonnes qualités la capacité & la force nécessaire pour relever l'Etat accablé d'une infinité de maux, tellement établis par le tems & par l'usage, qu'il sembloit qu'on ne pût y remedier que par un changement total de la constitution du gouvernement.

Quelques jours avant son élevation, l'on avoit dépêché un Courrier au Duc de Villahermosa Gouverneur du Païs-Bas, pour lui ordonner de remettre à la France la Ville de Charlemont, suivant le dernier Traité de Paix fait à Nimegue, qui portoit que dans un an, du jour de la ratification du Traité, les Espagnols assûreroient au Roy Très-Chrétien la possession de la Ville de Dinan, par les cessions de tous les Princes qui auroient droit de la ceder, ou que cette condition manquant, ils seroient obligés de

lui donner Charlemont en l'état qu'il étoit ; il ne fournirent point les Cessions dans le tems, mais ils prétendirent obtenir de la France un délai de quelques mois, qu'ils firent demander au Roy, par leurs Ambassadeurs, & par ceux d'Angleterre & de Hollande, sur quelques prétentions assez mal fondées.

Dans ce prétendu délai, leur intention n'étoit pas d'avoir le tems d'obtenir les Cessions de Dinan, mais de voir conclure une Ligue offensive & défensive, qui se proposoit alors entr'eux, l'Angleterre & la Hollande ; persuadés qu'avec cet appui ils pouroient refuser Charlemont à la France, qui craindroit peut-être de se commettre avec cette Ligue, & qu'au pis aller avec des Alliez si puissans, qui pouroient entrainer l'Allemagne avec eux, ils mettroient de nouveau toute l'Euro-

pe en armes pour leur interêt, ſans rien riſquer que de fournir un champ de bataille en Flandre, & de promettre à leurs Alliés beaucoup de choſes qu'ils n'executeroient point.

Ils étoient d'autant plus alerte que le Roy Très-Chrétien preſſoit alors les Hollandois, pour les faire déclarer s'ils entroient dans cette Ligue ou non, l'on eſpéroit à Madrid que cet éclairciſſement les obligeroit à rompre; mais les conjonctures adoucirent leurs affaires, la Ligue ne ſe fit point alors, & les Eſpagnols ſe voyant à quinze jours près du terme preſcrit par le Traité, dépêcherent au Duc de Villahermoſa, qui ſuivant les ordres qu'on lui envoya de Madrid, remit Charlemont le 20. de Février, au Commandant François que le Roy y envoya pour en prendre poſſeſſion.

Si-tôt que le Duc de Medina

Celi fut déclaré Premier Ministre, tout ce qu'il y avoit à Madrid de personnes plus considérables, étrangers ou Courtisans allerent en foule lui faire compliment; il les reçût sur son lit, sous prétexte de quelque indisposition, ou peut-être pour éviter l'embaras & les fatigues des pas, qu'autrement il auroit été obligé de faire pour chacun deux, selon leurs caracteres; quelques jours après il commença à donner des audiances regulieres dans la salle appellée du Rubis, où s'assemble d'ordinaire le Conseil d'Etat: le Nonce & l'Ambassadeur de Venise furent les plus prompts de tous les Ministres étrangers, à se présenter à ses audiances, mais leur empressement n'eut pas un succès agréable, le Premier Ministre ne les reçût & ne les reconduisit qu'à la moitié de la salle même de l'audiance, & leurs sie-

ges furent diſpoſés de maniere, qu'on pouvoit douter s'ils avoient la place d'honneur.

Ils en ſortirent avec beaucoup de chagrin, qu'ils firent connoître incontinent à l'Ambaſſadeur de France, il leur témoigna que comme les Ambaſſadeurs de Chapelle avoient accoûtumé d'aller tous enſemble complimenter le Roy & les Reines, il s'étoit attendu qu'ils l'inviteroient auſſi à faire enſemble ce compliment de cérémonie au Premier Miniſtre, que puis qu'ils avoient voulu ſe ſéparer, il iroit ſeul, mais qu'il ne prendroit audiance, qu'après être bien aſſûré qu'elle ſeroit accompagnée de tout ce qui étoit dû à ſon caractere.

Dans cette vûë il fit préſſentir le Duc de Medina Celi, qui convint de lui donner audiance avec les mêmes honneurs que Dom Louis d'Haro rendoit aux Am-

baſſadeurs de France durant ſon Miniſtere : pour agir avec plus de ſûreté de part & d'autre, dans une démarche de cette nature, toûjours délicate & ſujette aux équivoques, on fit venir le Gouverneur d'Aranives, autrefois Ecuyer de Dom Louis d'Haro & chargé d'introduire chez lui les Miniſtres étrangers. Le Marquis de Villars ſe trouva avec lui dans la ſalle même, marqua la place de ſon ſiege, juſqu'où le Premier Miniſtre devoit le recevoir & le reconduire, & prit l'audiance dans toutes ces circonſtances.

On étoit à Madrid dans l'impatience de voir agir le Favori, non-ſeulement par la curioſité naturelle que donne la nouveauté, mais par la néceſſité preſſante de remedier aux maux de l'Etat, & à l'extrême miſere qui accabloit les particuliers, l'un & l'autre étoient venu à un tel point, que le reme-

de en étoit difficile : l'Eſpagne languiſſante depuis long-tems, s'étoit encore affoiblie dans la minorité du Roy ; le Miniſtere de Dom Juan n'avoit fait qu'augmenter le déſordre des affaires, & depuis ſix mois qu'il étoit mort, le Gouvernement étoit demeuré ſans chef expoſé au déreglement de Miniſtres particuliers, dont quelques-uns faiſoient ſouvent paroître auſſi peu de probité que d'intelligence, il ſembloit qu'on ne pût ſe rétablir qu'en renverſant entierement tout ce qui le compoſoit, pour donner à l'Etat une nouvelle forme & de nouveaux Miniſtres pour la ſoûtenir.

Le Duc de Medina Celi élevé dans le génie d'Eſpagne, ſans avoir eu d'emplois au dedans ni au dehors, qui puſſent lui aider à former des idées d'une autre maniere de gouverner, parut d'abord n'apporter de changement à ce qui l'avoit

l'avoit précedé, que le nom du Premier Ministre ; l'apparat des audiances qu'il donnoit, & les graces qu'il répandoit sur ceux de sa maison.

Il laissa les affaires publiques dans leur cours ordinaire, à la déliberation des Conseils comme auparavant, c'est-à-dire, qu'il se mit dans leur dépendance, & dans la nécessité de prendre leurs consultes sur tout, il s'assujettit même à l'usage de former des Jontes pour les affaires qui pouvoient être douteuses ; ce qu'on appelle Jonte est proprement une Chambre que l'on forme exprès de quelques personnes tirées de divers corps Ecclesiastiques & séculiers ; selon la matiere dont il s'agit, afin de l'examiner & d'en faire rapport au Roy, sur lequel il détermine sa résolution.

Deux jours après que le Duc

de Medina Celi fut Premier Miniſtre, il forma une Jonte pour examiner les plaintes que faiſoit le Nonce du Pape depuis aſſez long-tems contre le Preſident de Caſtille, elle fut compoſée de trois Conſeillers d'Etat, le Connétable, l'Admirante, & le Marquis d'Aſtorga; trois Conſeillers du Conſeil Royal de Caſtille, & trois Théologiens qui étoient le Confeſſeur du Roy, un autre Dominicain & un Jeſuite.

Les interêts du Nonce contre le Preſident de Caſtille, étoient la ſuite d'un demêlé arrivé entr'eux du tems de Dom Juan, ſur ce que le Nonce ayant voulu préſider à un Chapitre de certains Religieux appellés Clerigos Menos pour l'élection d'un Provincial, le Preſident de Caſtille qui en favoriſoit un autre que celui dont le Nonce appuyoit l'élection, fit par un Décret du Roy donné ſur la con-

sulte du Conseil de Castille, défenses au Nonce d'intervenir dans cette affaire, & le condamna ensuite à une amende de deux mille écus : Dom Juan sur la fin de sa vie pressé de plusieurs affaires désagréables, voulut accommoder celle là, & convint de renvoyer le Décret, il mourut sur cet engagement, l'affaire paroissoit terminée & le Roy écrivit au Pape une Lettre pleine de soumission & d'excuses du passé.

Mais le Nonce délivré de la crainte de Dom Juan, voyant la Cour sans Ministre & sans forces, le President de Castille environné de beaucoup d'ennemis, crut la conjoncture favorable pour avoir une plus grande satisfaction, & prétendit qu'outre la revocation du Décret, le Président de Castille seroit deposé de sa charge, & obligé d'aller à Rome se faire relever de la suspen-

ſion qu'il avoit encouruë ; comme on refuſa d'abord au Nonce cette ſatisfaction, il ſe plaignit hautement du peu de ſuite de l'obéiſſance que le Roy avoit ſi ſolemnellement proteſtée au Pape dans ſa Lettre.

On lui répondit que le Roy, comme fils de l'Egliſe, avoit donné au Pape cette marque de ſoumiſſion, mais que comme Roy, il étoit obligé de ſoutenir un Miniſtre qui ne lui paroiſſoit point coupable ; le Preſident de Caſtille avoit eu en beaucoup de choſes une conduite aſſez irreguliere, pour mériter qu'on le privât de ſa charge, cependant il ſembloit qu'il n'étoit pas de la réputation du Roy de dépoſer un Miniſtre ſi conſidérable, dans un tems où la diſgrace n'auroit pû paroître que l'effet des pourſuites de Rome ; le Duc de Medina Celi pour ſe décharger de tous côtés du ſuc-

cès de cette affaire la remit entre les mains de la Jonte, qui l'examina ſans rien conclure, juſqu'à ce que dans la ſuite des raiſons ſuperieures en hâterent la réſolution.

La cherté qu'avoit apporté le rabais de la monoye continuant toûjours, l'on avoit eſperé que le premier ouvrage du nouveau Miniſtre ſeroit de remedier à un mal ſi preſſant, il en cherchoit les moyens en écoutant les avis qu'on lui donnoit ; entre pluſieurs propoſitions allant au bien du public, il en reçût une, par un placet d'un homme d'affaires nommé Marcoſdias, qui lui repreſentant que la cherté venoit de ce que par le rabais de la monoye les grands droits qui ſe levent ſur tout ce qui entre à Madrid avoient hauſſé de moitié, offroit de prendre la ferme de ces droits, d'en rendre au Roy autant qu'il en en-

troit dans ses coffres par le dernier bail, d'avancer deux cens mille écus, de faire un present de cent mille écus au Roy & de diminuer l'imposition des droits de la moitié de ce qu'ils montoient en l'année 1664. où ils étoient moindres d'un tiers qu'en l'année presente.

Pour se dédommager d'une diminution si considérable, il demandoit seulement que les rentes de l'Hôtel de Ville de Madrid, dont le payement est assigné sur ces droits, fussent réduits à cinq pour cent, au-lieu qu'elles avoient monté à huit, offrant en même tems de rembourser les rentiers qui ne voudroient point cette reduction : avec les avantages qu'il faisoit au Roy & au public, il pouvoit encore trouver le sien dans l'administration de cette ferme, où jusques alors, la malversation avoit été si grande, qu'il-

n'entroit pas dans les coffres du Roy la neuviéme partie de l'argent qui se levoit.

La proposition de Dias alarma un nombre de personnes considérables, qui s'enrichissoient de ce que le Roy & le public perdoient dans la levée de ces droits, ils en firent menacer l'Auteur par des billets inconnus, & lui donnerent une si grande terreur, qu'il tomba dans une fievre chaude, dont il mourut en peu de jours, & comme les principaux ennemis que le zele du bien public lui avoit attirés, étoient le Corregidor & le Regidor de la Ville & plusieurs Officiers à qui leurs charges donnoient moyen de faire les malversations qu'il prétendoit empêcher, ils prirent soin après sa mort d'étoufer la proposition, ils firent seulement la réduction des rentes de huit à cinq pour cent & quelque diminution dans les

droits qui peu après revinrent à leur premier état, & le Duc de Medina Celi perdit une occasion si facile & si naturelle d'établir sa réputation pour le service du Roy & le soulagement du public.

Le peuple qui étoit entré dans de grandes espérances du succès de ces avis, capables de diminuer la moitié de la cherté qui l'accabloit, s'assembla autour de la maison de Dias pendant sa maladie publiant qu'on l'avoit empoisonné & menaçant les ennemis du bien public, il arriva même que dans ce tems le Roy étant allé à quelque Eglise, ils le suivirent en grand nombre, criant, VIVA EL REI MUERA EL MAL GOVIERNO; lorsqu'on enterra cet homme, ils accompagnerent son corps & s'attrouperent dans les ruës, de sorte que le Roy qui ce jour là devoit aller à une fête des Jesuites, n'osa sortir du Palais

Palais, & l'on vit durant quelques jours toutes les apparences d'une sédition, qui auroit été inévitable parmi un peuple moins abbatu & moins esclave que celui de Madrid ; la colere se passa avec des paroles & des injures en l'air contre les auteurs de la misere, qui demeura dans le même état sans espérance de remede.

Cependant la Cour de Madrid ordinairement paisible sur les affaires étrangeres, parut avoir quelque inquietude sur celle d'Italie, où l'on disoit publiquement qu'il marchoit une armée Françoise ; il y avoit déja plus d'un an que le bruit s'étoit répandu, que le Roy traitoit de Casal avec le Duc de Mantouë, ce bruit qui dans la suite s'étoit dissipé de lui-même, fut renouvellé par les Genois qui donnerent si bien l'allarme aux Espagnols, que dans un tems où ils manquoient d'argent & où le chan-

gement de la monoye étoit pour eux un nouvel accablement, ils commencerent la levée de quelques Regimens Eſpagnols, & en ordonnerent un de deux mille hommes dans le Royaume de Naples; l'Empereur de concert avec eux, fit avancer un corps de troupes Allemandes vers le Milannez, les Venitiens tirerent de leur Garniſon de Dalmatie de quoi renforcer celles des places de Lombardie, travaillerent à en rétablir les fortifications; il parut alors qu'entre la plus grande partie des Princes d'Italie, il ſe formoit de nouvelles liaiſons, par la crainte de la France, qui cependant ne ſembloit faire aucune démarche de ce côté là.

Vers la frontiere de Biſcaye il s'étoit paſſé depuis quelque tems d'aſſez grands déſordres pour les violences que les Biſcayens du côté d'Eſpagne avoient fait aux ſu-

jets de France, en leur brûlant des Barques & faisant des prisonniers, pour de certains demêlés qui durent entr'eux dupuis long-tems sur la proprieté de la riviere de Bidassoa, le droit de pêche & quelques autres difficultés particulieres ; l'Ambassadeur de France en avoit demandé justice plusieurs fois aux Ministres de Madrid, mais comme il n'avoit pû obtenir de réponses, il déclara enfin à Dom Vicente son Commissaire que le Roy envoyoit des troupes sur cette frontiere, pour avoir justice des violences qu'on avoit fait à ses sujets & les en garentir à l'avenir.

Dom Vicente Gonzaga n'eut rien à dire sur le procedé du Roy, également juste & nécessaire, mais il témoigna au Marquis de Villars qu'il n'étoit plus son Commissaire, & qu'il y avoit plus de trois semaines que le Marquis de Losbal-

baces étoit nommé en sa place ; l'Ambassadeur se plaignit qu'on lui eût changé son Commissaire sans l'en avertir, mais Dom Vicente en remit toute la faute sur Dom Pedro Colonia, qui devoit le lui avoir fait sçavoir ; & y ajoûta encore quelques plaintes sur la négligence de ce Secretaire d'Etat.

Deux mois après on sçût qu'une Escadre de Vaisseaux de France, commandée par Valbelle, avoit paru devant l'Isle de Maillorque, pour demander au Vice-Roy la restitution de certains Navires Marchands pris par les Corsaires Maillorquins depuis la paix ; suivant les ordres que l'Ambassadeur de France avoit obtenu de la Cour d'Espagne, le Vice Roy se défendit de rendre ces prises sur ce qu'elles avoient été partagées entre plusieurs particuliers de divers endroits, qu'ainsi elles n'étoient plus en nature ; il joignit à cette ré-

ponſe des prétentions ridicules de dédommagement pour les Corſaires.

Sur ce refus Valbelles lui déclara qu'il feroit des répreſailles ſur les ſujets du Roy d'Eſpagne qu'il trouveroit en mer ; elles devoient s'étendre encore au dédommagement de beaucoup d'autres priſes faites depuis la paix ſur les François, non-ſeulement en mer par les Corſaires Eſpagnols, mais des Vice-Roys & des Gouverneurs dans les portes mêmes des places où ils commandoient ; on n'avoit pû obtenir aucune raiſon à Madrid, où par un uſage établi depuis long-tems, les injuſtices & les concuſſions de ceux qui ſont dans le commandement demeurent toûjours impunies, par la protection que leur donnent les Conſeils, composés la plûpart de perſonnes qui ont eu la même conduite dans leurs emplois, ou qui

tirent quelque interêt de celle des coupables.

Quoique ces voyes de fait durant la paix, entre deux Nations jalouſes l'une de l'autre, puſſent aiſément attirer une rupture que les Eſpagnols ſemblent toûjours craindre, ils ne s'en embaraſſoient point neanmoins, dans la penſée que tout ſe termineroit à des repréſailles, qu'ils aimoient mieux ſouffrir que de ſe donner la peine de faire juſtice de ceux qui en étoient la cauſe.

Mais ils eurent une véritable terreur, à l'arrivée d'un Courrier extraordinaire qui vint à l'Ambaſſadeur de France le 9. Avril; l'affaire de Biſcaye & les repréſailles ſe joignant alors aux idées qu'ils ſe formoient de la guerre d'Italie, ils ne douterent point que la France ne leur envoyât déclarer cette allarme, & l'on ſçût incontinent après que le Cour-

rier apportoit à l'Ambaſſadeur de France, ordre de demander ſatisfaction de ce qu'on lui avoit ôté les franchiſes & la juriſdiction de ſon quartier.

Les Miniſtres étrangers ont à Madrid deux ſortes de privileges, l'un eſt une certaine étenduë autour du Palais, dans laquelle aucun Officier de Juſtice ne peut executer ſans la permiſſion de l'Ambaſſadeur, ni même paſſer avec la marque de ſa charge qui eſt une baguette blanche, l'autre privilege eſt une exemption de payer aux portes le droit d'entrée des choſes qui ſe conſument dans leur maiſon, cette exemption à cauſe des abus qui s'y ſont commis autrefois à été convertie en une ſomme fixe que le Roy d'Eſpagne donne à chaque Ambaſſadeur pour le dédommager de ces entrées, c'eſt ce qu'ils appellent *Franquicias*. L'exemption de Juſti-

ce du quartier s'appelle l'*Immunidad del barrio*, elle a été toûjours obſervée avec tant de rigueur, que l'on a vû des Ambaſſadeurs faire pendre à leurs portes des Officiers de Juſtice, pour avoir violé ces privileges, & les plus moderés les font maltraiter.

Sur la fin du mois de Janvier, il arriva que le Corregidor de Madrid accompagné de ſes Alguaſils ou Sergens, paſſa en plein jour dans le quartier de l'Ambaſſadeur de France avec les baguettes hautes, l'Ambaſſadeur qui n'en fut averti qu'après, envoya lui dire qu'il avoit violé ſes privileges, & qu'il prit garde à ne pas faire encore une fois de pareilles entrepriſes dont les ſuites pouroient être fâcheuſes; le Corregidor s'excuſa ſur ce qu'il n'avoit pas ſçû que ce fût le quartier de l'Ambaſſadeur, & cependant dix jours aprês, dans un tems que l'Am-

baſſadeur étoit hors de chez lui, ce même Corregidor traverſa de nouveau ſon quartier, comme la premiere fois, l'Ambaſſadeur s'en plaignit aux Miniſtres & leur en fit voir les conſéquences.

La réponſe à ces plaintes fut une déclaration qu'on lui envoya ſignée d'un Secretaire d'Etat, qui portoit que le Roy en conſequence d'une autre déclaration de l'année 1671. ayant réſolu de traiter à Madrid les Ambaſſadeurs de chaque Prince, comme ceux d'Eſpagne l'étoient à leur Cour, Sa Majeſté avoit conſideré qu'en France l'Ambaſſadeur d'Eſpagne n'avoit aucun privilege ni juriſdiction hors de ſon Palais, à la porte duquel la Juſtice paſſoit & executoit librement, qu'ainſi il déclaroit qu'à l'avenir l'Ambaſſadeur de France n'auroit pas plus de privilege à Madrid, que celui

d'Eſpagne en avoit à Paris.

L'Ambaſſadeur répondit par écrit, qu'il recevoit cet ordre du Roy avec beaucoup de reſpect, qu'il étoit perſuadé que le Roy ſon maître entreroit volontiers dans cette vûë d'égaler le traitement de leurs Ambaſſadeurs dans les deux Cours, que pour prendre des meſures plus juſtes dans l'établiſſement de cette égalité, il lui repréſentoit les avantages qu'avoit en France l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qu'il entroit chez le Roi & chez la Reine quand il vouloit ſans demander audiance, qu'il aſſiſtoit aux fêtes & aux cérémonies publiques aſſis; qu'il accompagnoit le Roy à la chaſſe & en d'autres rencontres ſans permiſſion, qu'il alloit à ſix chevaux dans Paris quand il lui plaiſoit, que l'Ambaſſadrice avoit la même liberté d'entrer chez la Reine à toutes les heures, qu'elle entroit dans le Ca-

roſſe de Sa Majeſté, & mangeoit avec elle en diverſes occaſions, & pluſieurs autres privileges d'agremens & de diſtinction, qu'avoit l'Ambaſſadeur d'Eſpagne en France, dont celui de France ne jouiſſoit point à Madrid, il ajoûtoit qu'il communiqueroit au Roy ſon maître la déclaration qu'on lui avoit faite, & demandoit cependant qu'on laiſſât les choſes en état, juſquà ce qu'il eût pû recevoir les ordres de Sa Majeſté.

Il falloit cinq ſemaines pour recevoir des réponſes de France ; mais ſans attendre ce tems, le Secretaire d'Etat envoya à l'Ambaſſadeur une ſeconde déclaration, qui portoit que Sa Majeſté ayant vû ſa réponſe, continuoit dans ſa premiere réſolution, déclarant qu'elle lui ôtoit les franchiſes & les immunités du quartier ; la réponſe de l'Ambaſſadeur fut reſpectueuſe, reconnoiſſant que le Roy

d'Eſpagne étoit Maître dans ſes Etats, & pouvoit diſpoſer abſolument du quartier & de la maiſon d'un Ambaſſadeur, que cependant il étoit ſurpris qu'on ne lui eût pas laiſſé le tems de recevoir les ordres du Roy ſon Maître.

Comme ſur les premieres nouvelles qui en vinrent à la Cour de France, il parut que le Roy prenoit cette affaire avec beaucoup de fierté, Monſieur, craignant les ſuites qu'elle pouroit attirer, écrivit à la Reine d'Eſpagne en termes preſſans pour l'engager à les prevenir, autant qu'elle pouroit auprès du Roy ſon mari, elle n'en avoit rien ſçû juſqu'alors, & comme elle en parla au Roy, il lui dit qu'il y avoit plus d'un mois qu'il avoit ôté les privileges à l'Ambaſſadeur de France, mais qu'à elle il ne lui parloit pas de ces ſortes d'affaires, elle le preſſa pour ſçavoir ce qu'il en penſoit, ſur

quoi il lui répondit, ME ZUIN TARANESSE EMBAXADOR, ME EMBIARAN OTRO GAVACHO. On peut juger par cette réponse que certaines gens qui l'approchoient lui avoient persuadé qu'en France on revoqueroit le Marquis de Villars, pour envoyer un autre Ambassadeur en sa place.

Si-tôt qu'il eut reçû les ordres que le Courrier lui apportoit, il prit audiance du Duc de Medina Celi, lui fit voir l'irregularité du procedé que l'on avoit tenu à son égard, & le ressentiment que le Roy son Maître devoit avoir qu'on eût choisi son Ambassadeur seul pour lui ôter les privileges que l'on conservoit à tous les autres, & lui déclara que le Roy en demandoit une satisfaction publique.

Le Duc de Medina Celi prétendit qu'en l'année 1671. le Roy d'Espagne avoit déclaré que les

Ambaſſadeurs qui étoient à Madrid, n'auroient point de quartier privilegié, que ſi depuis cette année ils en avoient joüi, ce n'avoit été que par tolerance, & qu'afin que celui de France n'eût pas ſujet de ſe plaindre, on feroit à tous les autres Ambaſſadeurs la même déclaration qu'on lui avoit faite.

L'Ambaſſadeur répondit, que ce ſeroit pour lui plutôt une nouvelle injure, qu'une ſatisfaction, qu'il prétendoit que la Cour d'Eſpagne unie comme elle étoit avec celle de France pouvoit attirer des graces aux autres Ambaſſadeurs, mais non pas leur faire perdre les avantages qu'ils y avoient déja, qu'il ignoroit la déclaration de 1671. que depuis il avoit été plus de trois ans, en deux fois Ambaſſadeur à Madrid avec tous ſes privileges, qu'on ne les ôtoit preſentement qu'à lui ſeul, & qu'il

en demandoit le rétablissement, d'une maniere qui pût satisfaire le Roy son Maître.

Le lendemain il eut audiance du Roy, auquel il présenta une Lettre de Créance expresse pour cette affaire, & lui fit considerer jusqu'où alloit le traitement qu'on lui avoit fait, representant en même tems l'étroite union que le sang, les alliances & la paix nouvellement jurée devoit mettre entre leurs Majestés & leurs Couronnes, l'application qu'il avoit eu en son particulier à en maintenir la bonne correspondance, l'espérance qu'avoit le Roy son Maître de recevoir en cette occasion toute la satisfaction, qu'il devoit attendre de sa justice & de son amitié.

Comme on ne décide aucune affaire en Espagne qu'après qu'elle à passé par les formalités des Tribunaux qui doivent en connoître, celle-ci fut portée au Conseil d'E-

tat qui donna sa consulte au Roy, c'est-à-dire, au Premier Ministre, sur laquelle la satisfaction fut resoluë, de sorte que le 14. d'Avril le Marquis de Losbalbaces Commissaire pour les affaires de France, vint trouver l'Ambassadeur & lui donna un papier signé de lui, qui portoit que le Roy d'Espagne ayant chargé son Ambassadeur en France de la satisfaction & de la réponse à la Lettre du Roy Très-Chrétien, avoit commandé en même-tems, de venir assurer l'Ambassadeur, qu'en considération de l'étroite liaison de sang & d'amitié qui unissoit leurs Majestés, pour faire connoître au Roy Très-Chrétien le desir qu'il avoit de le satisfaire, il conservoit à l'Ambassadeur de France l'immunité & les privileges de son quartier, & qu'à l'égard des franchises des entrées ce n'avoit point été son intention de les lui ôter, & qu'elles

les lui auroient éte payées s'il les avoit fait demander.

Dans une autre Cour que celle d'Espagne, il auroit paru extraordinaire d'entreprendre sans sujet un procedé de cette importance, pour le finir d'abord par une satisfaction publique avec tant de foiblesse; mais le reste du Gouvernement répondit assez à la conduite particuliere de cette affaire pour n'en être pas surpris: la premiere Déclaration que reçût l'Ambassadeur de France quand on lui ôta les privileges fut avant l'élevation du Duc de Medina Celi, la seconde peu après qu'il fut Premier Ministre;le pretexte étoit que ces privileges n'avoient aucun fondement que la tollerance, qu'en 1671. le Roy avoit déclaré à tous les Ambassadeurs, qu'il ne prétendoit point les en laisser joüir, que l'Archevêque de Toulouse alors Ambassa-

deur de France en étoit convenu, que si dans l'occasion presente la Déclaration n'avoit été renouvellée que pour l'Ambassadeur de France, c'est qu'il étoit le seul de tous les Ambassadeurs qui s'étoit plaint qu'on ne les eût pas observés pour lui.

Mais il est certain que dès l'année 1671. la Reine Mere alors Regente conserva les privileges du quartier à l'Ambassadeur d'Allemagne, qu'on ne les a jamais ôtés au Nonce de peur qu'à Rome on ne les ôtât à l'Ambassadeur d'Espagne: le Marquis de Villars justifioit que depuis l'année 1671. & depuis l'Archevêque de Toulouse, il avoit été en deux fois près de trois ans Ambassadeur à Madrid jouissant de tous ses privileges, sans contestation, que tous les Ambassadeurs en avoient joüi jusques alors & que dans le tems même qu'on lui avoit ôté la jurisdic-

tion de son quartier on avoit sévérement puni un Alcade & des Alguasils pour avoir passé dans celui de l'Ambassadeur de Venise; il faisoit voir enfin un écrit signé de Dom Geronimo d'Eguya comme Secretaire d'Etat, qui le lui avoit envoyé six mois auparavant, dans lequel sur la contestation pour la main entre lui & Dom Juan d'Autriche, le Secretaire d'Etat marquoit qu'encore que l'Ambassadeur d'Espagne n'eût point de quartier franc à Paris, celui de France ne laissoit pas d'en joüir à Madrid.

Les autres Ambassadeurs prirent cet écrit pour un Titre de leurs privileges, qui jusques alors n'étoient fondés que sur l'usage, mais le Conseil d'Etat trouva fort mauvais que Dom Geronimo d'Eguya eût donné un écrit en ces termes, dont ils prétendoient qu'il n'y avoit point eu de consulte, il

s'excusa sur ce qu'il en avoit eu ordre de Dom Juan qui pour lors étoit Premier Ministre.

Quelques-uns voulurent croire que l'on avoit ôté les privileges de l'Ambassadeur de France à Madrid, pour témoigner quelque ressentiment de ce que deux mois auparavant le Roy Très-Chrétien avoit fait déclarer au Duc de Guiovenazzo Ambassadeur d'Espagne, qu'en lui conservant à la Cour tous les avantages qui regardoient le caractere & les fonctions de l'Ambassade, il ne prétendoit pas lui laisser les agrémens & les libertés, que depuis un tems il avoit bien voulu accorder à l'Ambassadeur d'Espagne, la raison en étoit publique, parce que Guiovenazzo étant envoyé d'Espagne à la Cour de Savoye, avoit de son chef fait des traités pour brûler les magasins de Pignerol & les Vaisseaux de Toulon; ainsi le Roy le regar-

dant comme un ennemi personnel, lui ôtoit ce qu'on ne donne qu'à ses amis, & lui laissoit ce qu'on ne peut refuser à un Ambassadeur : on en parut si peu offensé à la Cour d'Espagne, qu'il fut revoqué d'abord sans en faire la moindre plainte, & le Marquis de la Fuenté nommé en sa place.

Deux jours devant la satisfaction que l'on fit à l'Ambassadeur de France, l'Envoyé de l'Electeur de Brandebourg partit de Madrid après avoir fait éclater publiquement le ressentiment de son Maître contre cette Cour, il y avoit long-tems qu'il demandoit des sommes considérables qui lui étoient dûës ; après de fortes instances, il avoit enfin obtenu une assignation de cent cinquante mille écus sur les Galions, qui devoient bientôt arriver ; d'abord qu'ils le furent il alla à Seville pour recevoir cet argent, mais il trouva que

le President de la Contraction avoit ordre de ne le point payer, il revint à Madrid s'en plaindre & presser de nouveau pour son payement ; on l'entretint de promesses durant six mois, au bout desquels suivant l'ordre de son Maître, il demanda un réponse positive dans dix jours, il étendit ces dix jours à six semaines, & prit son audiance de congé.

Le Duc de Medina Celi devenu alors 1er. Ministre, s'interessant à le retenir, lui fit porter parole de payer son assignation dans quatre mois, l'Envoyé n'y trouva pas plus de sûreté qu'aux premieres promesses ; on lui offrit trente mille écus, la proposition lui parut indigne, il connut même qu'elle n'étoit pas sûre, de sorte qu'il se retira après avoir fait voir à plusieurs personnes une Lettre de l'Electeur son Maître, pleine de termes violens contre la Cour d'Espagne, &

avoir dit fierement aux Miniſtres tout ce que le reſſentiment peut inſpirer.

Ce fut en ce même tems que l'Envoyé de Savoye quitta Madrid par ordre du Duc ſon Maître, mal ſatisfait d'avoir inutilement ſollicité durant quatre ans, des honneurs que la France ne refuſe point aux Miniſtres de ce Prince, & de n'avoir pû obtenir de ſatisfaction ſur de grandes ſommes de dettes anciennes & modernes qu'il demandoit ; les Miniſtres de quelques autres Etats & Républiques ſe retirerent avec le même chagrin, ou avec le même deplaiſir d'avoir été trompés par de fauſſes aſſignations comme celui de Brandebourg, pendant que celui d'Hollande & du Prince d'Orange y demeuroient pour d'autres interêts, mais avec auſſi peu de ſatisfaction ſur le payement de l'argent dû à leurs Maîtres.

On vit enfin terminer tout d'un coup le Procès entre le Nonce & le Preſident de Caſtille ; ce dernier fut privé de ſa charge, & le Nonce prétendit encore qu'il devoit aller à Rome ſe faire relever de la ſuſpenſion qu'il avoit encouruë, il s'appelloit ou ſe faiſoit appeller Dom Juan de la Puente y Guevarra, car quelques-uns ont prétendu que ſon véritable nom étoit Montefillo ; au ſurplus un médiocre Hidalque ou Gentilhomme de Caſtille, qui ayant étudié les loix à Salamanque, étoit devenu Chanoine de Tolede ; le Cardinal d'Aragon qui en étoit Archevêque le prit en amitié par les ſervices qu'il lui rendoit dans ſes affaires, & l'introduiſit auprès de Dom Juan d'Autriche, qui l'ayant trouvé propre à ſes vûës, le fit Preſident de la Chancellerie de Valladolid, & lui donna depuis par commiſſion la Preſidence de Caſtille qu'il

avoit

avoit ôté au Comte de Villa Ambrosa, il avoit de l'esprit & de la hardiesse, mais peu d'experience des grandes affaires & du Gouvernement.

Sa déposition fut un sacrifice agréable au public, les Courtisans le regardoient comme le Ministre des persécutions que Dom Juan avoit fait à tant de personnes de qualité, le peuple le haïssoit comme l'auteur de sa misere, on prétendoit qu'il l'avoit été du rabais de la monoye, & comme sa charge le rendoit le chef de la Justice & de la Police du Royaume, on attribuoit à ses ordres ou à sa tolerance tout le déreglement dont on étoit accablé; cependant sa perte quoique souhaitée de tout le monde avoit été long-tems balancée, & ne fut enfin résoluë que pour flatter Rome dans une conjoncture où la crainte de quelques entreprises de la France en Italie,

faisoit considérer à Madrid l'amitié du Pape, comme une espérance de secours pour le Milannés.

L'Evêque d'Avila fut nommé pour remplir la charge de President de Castille; on l'envoya querir à son Evêché dont il refusa d'abord de venir, mais il se laissa persuader ensuite à un second ordre du Roy: il étoit Moine de la Mercy sous le nom de Pere Jean Assensio, il avoit été Général de cet Ordre & passoit pour homme d'assez bon esprit, c'étoit tout le mérite qu'il apportoit dans le poste le plus considérable de l'Etat après celui de Premier Ministre.

On ôta en même tems la commission de President des Finances à Dom Antonio de Montsalue, qui demandoit à en être déchargé, & l'on mit en sa place Dom Carlos Ramirez de Trellano Conseiller du Conseil Royal; le choix de cette personne pour un emploi

si important fit faire dans le monde une reflexion peu avantageuse pour le Premier Ministre, car on vit en même tems qu'il continua dans la charge de Corregidor de Madrid Dom Francisco Herrera odieux par ses malversations, & qu'il fit President des Finances, Arellano qui n'avoit rien de considérable que d'être gendre de ce Corregidor & d'avoir été un tems enfermé & lié comme un fou.

Il y avoit long-tems que la Présidence du Conseil de Flandre à Madrid, étoit vaquante, parce qu'on n'avoit point décidé si elle appartenoit au Prince d'Astillano qui en avoit été destitué, ou au Comte de Monterey qui en étoit pourvû, sans neanmoins en avoir pris possession. Le premier avoit été exilé par Dom Juan, & sur ce que pendant son exil il fit un voyage à Madrid sans permission, on lui ôta sa charge dont on envoya

les provisions au Comte de Monterey, qui pour lors commandoit l'armée en Catalogne ; avant qu'il en revint, il fut aussi exilé jusques à la mort de Dom Juan, par laquelle son exil étant fini, il demanda à prêter le serment de cette charge ; la Reine Mere & Dom Geronimo d'Eguya empêcherent le Roy de le recevoir, quoiqu'il l'eût promis, & l'affaire demeura en cet état jusques à ce que le Duc de Medina Celi devenu Premier Ministre, fit une Jonte pour en resoudre la difficulté ; la Jonte trouva que le Roy seul pouvoit en décider, & la décision fut en faveur du Comte de Monterey ; le Prince d'Astillana, toute sa famille, & tout le parti de la Reine Mere s'en plaignirent publiquement, lui-même demanda qu'on lui fit son Procès s'il avoit mérité de perdre sa charge, qu'on ne lui avoit ôté à ce qu'il disoit que

pour avoir été toûjours trop attaché aux interêts de la Reine Mere.

L'alliance du Premier Miniſtre fut peut-être la raiſon eſſentielle, qui fit terminer cette affaire à l'avantage du Comte de Monterey; mais on peut dire que le droit étant égal de part & d'autre, le mérite du Comte de Monterey avoit fait pencher le Roy de ſon côté, il avoit été Gouverneur de Flandre dans un tems difficile, il y avoit fait paroître de la capacité, & parmi ceux de ſon rang à Madrid, perſonne ne paroiſſoit avec plus de qualités propres à gouverner que lui.

Cette Preſidence le conſola pour un tems de n'avoir point été nommé dans une promotion de ſept Conſeillers d'Etat qui furent déclarés alors: le Duc de Villa Hermoſa Gouverneur de Flandres, le Marquis de Loſvelez Vice-Roy de Naples, le Comte d'Oropeſa

jeune encore & ſans charge, mais homme de quelque mérite, parent & ami du Favori, le Duc d'Alouquerque Général de la Mer, le Marquis de Manſera Majordome Major de la Reine Mere, l'Inquiſiteur Général, & Dom Melchior Navarra autrefois Vice-Chancelier d'Aragon; l'on crût dans le monde que la promotion de ces quatre derniers étoit l'ouvrage de la Reine Mere, à laquelle ils avoient toûjours été fort attachés.

Parmi ces changemens le Confeſſeur du Roy parut ébranlé durant quelques jours, & l'on ſçût que le Premier Miniſtre jaloux du pouvoir qu'il avoit ſur l'eſprit du Roy par la conſcience, & peu content de ſon génie difficile à gouverner, avoit engagé le Roy à lui donner un Evêché pour l'éloigner de la Cour, mais il refuſa l'Evêché, & fit ſi bien connoître qu'il ne ſe retireroit pas volontaire-

ment, qu'on fut obligé de le laiſſer dans ſon poſte, quoique le Premier Miniſtre l'eût déja deſtiné au Pere Bajona entierement attaché à ſes interêts.

Comme le monde ſe donne aiſément la liberté de juger de la conduite de ceux qui gouvernent, on trouva de la foibleſſe au Premier Miniſtre, de n'avoir pû éloigner le Confeſſeur & de l'imprudence à l'avoir tenté ſans être aſſûré d'y réuſſir, on croyoit en même-tems deux perſonnes unies à ce Confeſſeur, qui ſe trouvant ſans ceſſe en particulier avec le Roy par le devoir de leurs charges, s'y étoient renduës abſolument néceſſaires par leur conduite, c'étoit la Camerera Major & Dom Geronimo d'Eguya Secretaire d'Etat.

Ce dernier ne s'étoit pas ſeulement maintenu dans ſa charge depuis le Miniſtere du Duc de Me-

dina Celi, mais il l'avoit eu en propre par la mort de Dom Pedro Fernandez del Campo qui en étoit titulaire, dont il eut encore la place de Conſeiller à la Chambre des Indes, & il ſe conſervoit auprès du Roy un credit perſonnel capable de le mettre à couvert de tout ce qu'il auroit eu á craindre du Favori, qui ſembloit avoir interêt à mettre dans ce poſte un homme plus à lui, mais il trouvoit pour ce changement des obſtacles dans l'eſprit du Roy accoûtumé depuis long-tems avec Eguya & prevenu de ſon attache comme de ſon mérite, que le Confeſſeur & la Ducheſſe de Terranova lui faiſoient valoir par l'interêt de pareils Offices qu'ils attendoient de lui auprès du Roy.

Il demeuroit ainſi entre le Roy & le Premier Miniſtre tirant de cette ſituation de grands avantages & beaucoup de pouvoir, ſans

être chargé d'aucun ſuccès, dans un tems où le malheur des affaires expoſoit ſans ceſſe le Miniſtere aux plaintes & aux reproches du public.

La Ducheſſe de Terranova qui ſe trouvoit dans un état preſque pareil auprés de la Reine, ſembloit s'y conduire avec aſſez d'habilité ; après avoir donné au Roy dans les commencemens, les impreſſions qui pouvoient la lui rendre néceſſaire auprès de la Reine ; elle gouverna d'abord cette Princeſſe avec une extrême hauteur, mais comme elle vit que cette conduite ſeroit difficile à ſoûtenir, que la Reine en étoit choquée, qu'elle avoit dit pluſieurs fois au Roy qu'il ne falloit pas l'accabler par un traitement ſi rigoureux, elle prit inſenſiblement des manieres plus moderées, elle parut avoir de la complaiſance pour la Reine, de l'honnêteté pour les perſonnes qui

l'approchoient, elle alla même jusqu'à des airs d'empressemens pour l'Ambassadrice de France, & elle sçût si bien effacer par cette nouvelle conduite les premieres aversions de la Reine, que dans la suite elle se la croyoit nécessaire ; c'étoit elle qui sembloit arrêter l'humeur du Roy quand il disoit quelque chose de fâcheux, qui donnoit des conseils à la Reine pour la consoler & pour adoucir le Roy ; mais on étoit persuadé qu'elle ne remedioit qu'en apparence au mal qu'elle causoit en effet, & que c'étoit elle qui faisoit naître dans le Palais ces contrarietés qu'elle affectoit de vouloir appaiser.

Elle avoit imprimé dans l'esprit du Roy une extrême haine pour ce qui avoit le nom & la moindre apparence de François, & l'avoit étenduë au-dela de ce qu'on peut s'imaginer, elle avoit cherché à le rendre jaloux des moindres Fran-

çois qui paroissoient sous les fenêtres de la Reine, & jusqu'à un misérable fou qui se presenta une fois à la portiere du Carosse de la Reine qui lui faisoit donner quelque aumône, dont le Roy parut si émû, qu'à en juger par ce qu'il dit, il sembloit que si ce n'eût été dans le Palais, il l'auroit peut être fait assommer; la Camerera Major en fit auprès de la Reine une si grande affaire, qu'elle l'obligea à faire commander de la part du Roy à ce misérable par l'Ambassadeur de France, de sortir de Madrid sur peine de la vie.

Elle même fit paroître cet entêtement d'une maniere plus publique, à l'égard de deux Gentilshommes de l'Ambassadeur d'Hollande, qui se rencontrerent dans une ruë où la Reine passoit avec le Roy; ils firent arrêter leur Carosse par respect & saluerent profondément leurs Majestés quand

elles passerent ; il se trouva par hazard , qu'ils s'étoient arrêtés du côté de la Reine & qu'ils étoient habillés à la Françoise ; la Camerera Major leur envoya demander qui ils étoient, & sçût par eux mêmes qu'ils étoient Hollandois, cependant elle envoya encore chez l'Ambassadeur de Hollande pour s'en assûrer, & pour leur faire dire de la part du Roy, qu'il ne leur arrivât plus à l'avenir quand ils rencontreroient leurs Majestés de se ranger du côté de la Reine ni de la saluer.

Elle ne laissoit pas d'envoyer quelquefois faire des complimens à l'Ambassadeur de France, temoignant à l'Ambassadrice son déplaisir de ce qu'il ne venoit point chez la Reine ; il n'entroit chez cette Princesse que quand le devoir de son caractere l'y obligeoit, mais elle envoyoit querir presque tous les jours l'Ambassadrice, qui

ſe trouvoit auprès d'elle quelquefois ſeule, quelquefois parmi les femmes de qualité qui venoient rendre leurs reſpects à Sa Majeſté; ſi-tôt que le Roy entroit dans la Chambre de la Reine, toutes ſe retiroient par un uſage établi dans le Palais, qui ne permet pas que perſonne demeure auprès de la Reine quand le Roy y vient.

La Reine cependant avoit été plus de ſix mois ſans argent, ni pour ſes menus plaiſirs ni pour beaucoup de choſes qu'elle devoit de ſon voyage; on lui regla enfin cinq cens Piſtoles par mois, dont près de la moitié étoient deſtinées à des gratifications que de tout tems les Reines d'Eſpagne ont accoûtumé de faire; c'étoit peu de choſe après ſix mois, durant leſquels elle avoit été obligée d'emprunter de l'argent en ſecret pour donner à ſes femmes Françoiſes & nourrir quelques chevaux qu'

elle avoit amenés de France, & qu'on ne lui permettoit pas de monter ; elle fut contrainte de renvoyer en France quelques-unes de ses femmes, trop inquietes pour s'accommoder à la solitude & à la pauvreté d'Espagne ; on lui congédia presque tous les Officiers qu'on lui avoit accordé à Burgos, sans lui vouloir laisser seulement un Chirurgien François qui avoit acheté la charge, & l'avoit suivie en Espagne à ses dépens.

Le Roy devoit aller avec la Reine suivant la coûtume, passer un mois à Aranivez incontinent après Pâques. Ces voyages sont établis & fixés pour tous les ans depuis Philippes II. par un usage duquel on ne se dispense guere, cependant le Roy demeura à Madrid ; on publia qu'il y avoit de la petite verole aux environs d'Aranivez, qui d'ailleurs se trouvoit sur le

chemin de Malaga où il y avoit encore quelque ſoupçon de Peſte.

Le voyage ſe rompit ſous ce prétexte ; mais l'on prétend que la véritable cauſe fut, qu'il n'y avoit point d'argent pour le faire ; comme les Rois d'Eſpagne n'entretiennent point d'équipage pour leur ſuite, ils ſont obligés à une dépenſe extraordinaire, lors qu'ils font le moindre voyage.

Celui d'Aranivez étant rompu, le Roy ſe contenta d'aller ſeul à l'Eſcurial durant trois jours pour une chaſſe du Loup, ſans autre ſuite que le Premier Miniſtre & un Secretaire d'Etat, le premier Ecuyer, un Gentilhomme de la Chambre & un Majordome, les Moines de l'Eſcurial le nourrirent; le ſecond jour qu'il y fut, la Reine lui écrivit & lui envoya un aſſez beau diamant, il répondit à cette galanterie par un petit coffre d'or avec un chapelet de Calambouy

garni de petits diamans accompagné d'un billet, par lequel il lui mandoit qu'il faisoit grand vent & qu'il avoit tué six Loups.

Comme la cherté ne diminuoit point à Madrid, il y eut alors du murmure & même de l'agitation parmi le peuple; les Massons qui font un grand parti dans la Ville, gens accoûtumés aux vols & aux assassinats, si communs & si impunis à Madrid, s'assemblerent durant quelques jours dans des quartiers éloignés, & proposerent entr'eux de piller les maisons de quelques Magistrats en réputation & de s'enrichir de la misére publique; ce projet se dissipa de lui-même, mais il arriva dans le même-tems, que les Cordonniers de la Ville ayant presenté un Mémorial pour se plaindre d'un réglemenr, par lequel on auroit diminué le prix des souliers, & faire voir qu'ils ne pouvoient le diminuer tant qu'on laisseroit

laisseroit les marchandises & les vivres dans la cherté où elles étoient; on renvoya au President de la Chambre des Alcades, qu'ils allerent trouver en corps, il les maltraita de paroles, & les menaça de les faire chatier comme séditieux, de sorte que ne voyant rien à esperer de lui, ils s'en allerent tous dans la place du Palais soûs les fenêtres du Roy, criant selon la coûtume, VIVA EL REI Y MUERA EL MAL GOVIERNO.

Le Roy surpris de les voir ainsi attroupés, envoya querir le President de Castille qui les appaisa d'abord par de bonnes paroles, les fit venir chez lui en fit entrer quelques-uns, & sur leurs rémontrances, leur permit de vendre les souliers au même prix qu'auparavant sans avoir égard au Reglement; ils s'en alloient contens, si par malheur ils n'eussent rencontré le

Prefident des Alcades, qui les menaça de nouveau, quelques-uns le fuivirent l'épée à la main & il manqua d'être tué, d'autres rencontrerent le Prefident de Caftille & l'obligerent à revoquer le Reglement par un ordre figné, qu'ils firent en même-tems publier par les places de la Ville; quelques jours après on fit des recherches de cette violence, on arrêta quelques-uns de ceux qui avoient fait paroître plus de chaleur, mais ils en furent quittes pour un peu de tems de prifon, & l'on vit une égale foibleffe dans le peuple qui n'ofa fe mutiner tout à fait, & dans les Magiftrats qui n'oferent châtier fa premiere infolence.

Une autre affaire particuliere, qui arriva dans le même-tems, fit bien connoître encore le peu d'autorité du Gouvernement: on voit à Madrid tous les ans durant la femaine Sainte plufieurs perfonnes

ſe diſcipliner dans les ruës le viſage couvert, moins par pieté que par caprice, & par une ſuperſtition extravagante ; comme il étoit arrivé des déſordres par quelques uns qui alloient ſe diſciplinant la nuit, il y eut un Décret du Roy qui défendit expreſſement de ſe diſcipliner aux flambeaux ; la défenſe fut à peine publiée, que Dom Antonio de Leyva parent du Duc de Medina Celi, attroupa quelques jeunes gens comme lui, & tous enſemble allerent durant la nuit avec grand nombre de flambeaux & de Valets.

Le Preſident de Caſtille nouvellement entré dans ſa charge, voulut en faire un exemple, mais pluſieurs perſonnes de qualité s'y intereſſerent, le Premier Miniſtre même s'y oppoſa pour ſon parent ; le Preſident alla au Roy & lui déclara qu'il ſeroit obligé de quitter ſa charge ſi on l'empêchoit de la

faire dans une occasion si juste, il eut la liberté d'agir, & condamna tous ces jeunes gens à un banissement; mais Dom Antonio de Leyva étant demeuré à Madrid sans executer son jugement, enleva d'un Couvent une femme que son mari y avoit fait mettre, s'en alla avec elle en Aragon, de là en France, & par cette nouvelle insolence, il évita le châtiment de la premiere.

Comme le President de Castille est chef de la Justice & de la Police du Royaume, l'Evêque d'Avila entrant dans cette charge eut moyen de reconnoître bien-tôt les malversations de plusieurs Magistrats dont l'avarice & les monopoles étoient les principales causes de la cherté & de la misére publique; il sçût que quelques Conseillers du Conseil Royal tenoient depuis long-tems le parti de la viande sous des noms empruntés,

que le charbon, l'huile & les autres choses nécessaires à la vie, se traitoient de la même maniere, que comme ces Conseillers sont les arbitres de la Police, ils y mettoient le prix si haut qu'il leur plaisoit ; le Corregidor & les autres Officiers de la Maison de Ville faisoient d'autres concussions sur le bled, qui rendoient le pain cher au double de ce qu'il devoit être, & l'accablement public n'étoit qu'une suite de l'impunité avec laquelle depuis long-tems, les Magistrats, chacun dans leur emploi, voloient le Roy & le peuple

Le President parut à son avenement vouloir apporter quelque remede à ce désordre; mais n'étant point appuyé par le Premier Ministre, il fut obligé de laisser les choses dans l'état qu'elles étoient, instruit par l'exemple de ses prédecesseurs dans la charge, & peut-être par le malheur d'un autre

Evêque President de Castille comme lui durant la Regence, qui ayant fait paroître des intentions rigoureuses pour la reformation de ces abus, finit sa vie en peu de jours par le soin, à ce que l'on prétend, des Magistrats qui s'y trouvoient interessés.

Il y avoit déja plus de quatre mois que l'on avoit baissé la monoye de cuivre, les mauvaises suites de ce rabais qui avoit mis la bonne monoye au-dessus de sa véritable valeur, & la fausse au même prix que la bonne, firent enfin resoudre de la supprimer entierement; on établit à Madrid & dans toute la Castille des bureaux où l'on devoit recevoir cette monoye décriée, pour en payer la valeur en argent comptant ou en billets payables en certains tems, c'est-à-dire, suivant l'usage d'Espagne, qui ne se devoient jamais payer; on assûroit alors qu'il y

avoit de cette monoye dans les deux Castilles pour plus de quinze millions d'écus, & l'on n'avoit que cent mille écus pour les retirer, de sorte qu'au delà de cent mille écus tout se trouva perdu pour les particuliers & pour l'Etat, & ce décri fut un nouveau malheur qui ôta à plusieurs personnes le peu qui leur restoit & ne diminua rien de la cherté, ni des autres maux du Public.

Dans les commencemens du nouveau Ministere, l'on avoit esperé qu'avec les bonnes intentions & l'application qu'y faisoit paroître le Duc de Medina Celi, quelques amis capables, & le secours des personnes de mérite qu'il mettroit dans les charges, pourroient lui aider à former un gouvernement raisonnable; cette espérance s'augmenta, quand on vit la confiance particuliere qu'il témoignoit à Dom Vicente Gonzaga du

Conſeil d'Etat, vénerable par ſon âge, d'une longue expérience & plein de paſſion pour le bien de l'Etat, mais cette liaiſon fut de peu de durée; Dom Vicente propoſoit de rétablir l'Etat par une reformation générale des dereglemens qui l'acccabloient, il falloit de la fermeté pour executer ce deſſein & il falloit faire des exemples; ces penſées de fierté & de hauteur embaraſſerent le Duc naturellement doux, & d'un génie éloigné des grands mouvemens, de ſorte que pour s'en defaire honnêtement, il donna à Dom Vicente le Gouvernement du Conſeil des Indes c'eſt-à-dire, que lui qui en étoit Preſident, garda la proprieté de ſa charge & les appointemens, la faiſant exercer par commiſſion avec des appointemens égaux, par Dom Vicente qui ſe renferma entierement dans les fonctions de cette charge.

Il

Il parut peu après que le Marquis de Losbalbaces avoit quelque entrée dans la confiance du Premier Ministre, soit que le Duc le crût plus capable qu'un autre, où que cette liaison fût particulierement fondée sur le dessein de marier une de ses filles au fils aîné du Connétable Colonne beaufrere de Losbalbaces, qui depuis peu avoit quitté la Vice-Royauté d'Aragon, pour revenir à Madrid avec sa famille; c'étoit un parti assez considérable pour le Duc de Medina Celi qui avoit neuf filles, dont il n'en avoit encore marié que deux.

Le Marquis de Losbalbaces n'avoit pas conservé en arrivant à Madrid, toute la réputation qu'on lui donnoit lorsqu'il étoit éloigné dans les Païs étrangers, mais un peu de faveur passagere auprès du Duc, acheva de lui attirer l'envie & de détruire son mérite. Il étoit

étranger, c'eſt-à-dire, Genois, & quoique Grand Ecuyer d'une Maiſon illuſtre, petit-fils d'un ayeul qui avoit commandé avec réputation les armes d'Eſpagne, il paroiſſoit aux Eſpagnols beaucoup au deſſous des autres grands.

On lui reprochoit ſon œconomie, qu'il étoit occupé uniquement à faire profiter ſon argent comme un Marchand; on ſe plaignoit du peu de lumiere qu'il avoit eu dans le Traité de Nimegue dont les ſuites expoſoient tous les jours l'Eſpagne à de nouvelles prétentions de la France, faute d'avoir bien expliqué les choſes cedées & leurs dépendances.

Le Connétable de Caſtille appuyoit plus que perſonne, à tout ce qui pouvoit donner quelques atteintes à Balbaces, & par le ſouvenir de l'avoir vû créature de Dom Juan, & par le dépit preſent de le voir favoriſé du Duc de Medina

Celi, dont le Connétable affectoit de décrier le Gouvernement, relevant sans cesse dans le Conseil d'Etat les plaintes qui venoient du dedans ou du dehors du Royaume ; comme il étoit le premier homme du Conseil & assez le maître d'entraîner les autres dans son sentiment, le Duc pour se délivrer de ces contrarietés chercha à l'adoucir par des marques de considération & même de confiance, ainsi qu'il parut lorsque le Connétable ayant eu une fievre tierce qui l'empêcha durant quelque tems de venir au Conseil, on lui envoya toûjours consulter chez lui les affaires importantes ; il trouva cette distinction si agréable, qu'il fit durer assez long-tems les apparences de son mal.

Ce fut alors que le Duc de Medina Celi lui envoya les provisions d'un benefice considérable pour un de ses bâtards, & le Connéta-

ble se voyant si bien traité, crût devoir prendre cette occasion pour terminer les différens qu'il avoit avec lui pour la succession du Duc de Cardonne : le Duc de Medina Celi avoit épousé la fille, & le Connétable la veuve, les droits de ces deux femmes lui avoient causé de grands Procès, sur lesquels il rompirent alors, le Connétable s'en fit un mérite auprès du Duc & ne laissa pas d'y trouver ses avantages, par la crainte que l'autre avoit de lui, dont il se servoit pour ménager beaucoup de choses, en attendant que la foiblesse du Gouvernement venant à son point, comme il l'esperoit, il se trouvât en état d'y avoir plus de part.

Les affaires demeuroient toûjours dans la même suspension, & l'on s'étonnoit de voir le Premier Ministre sans cesse occupé à donner des audiances, & à depêcher avec le Roy & le Secretaire d'Etat,

ſans terminer la moindre affaire ; on nomma ſeulement Vice-Roy de la Nouvelle Eſpagne le Marquis de la Laguna frere du Duc de Medina Celi, on le nomma au mois de May pour partir avec la Flotte à la fin de Juin ; la pauvreté des Marchands & la grandeur des droits augmentés par le changement de la monoye, fit douter durant quelque tems qu'elle pût partir, mais enfin elle ſortit de la Baye de Cadis le 12. Juin, très chargée de marchandiſes étrangeres.

Le Marquis de Grane Ambaſſadeur de l'Empereur, arriva à Madrid à peu près dans ce même-tems, quelque agrément qu'il pût eſperer dans cette Cour, où il avoit été élevé, & parmi un nombre de parens conſidérables qu'il y trouvoit, il auroit aſſez ſouhaité de ſe diſpenſer d'y venir, & l'on prétend que ceux à qui ſon mérite faiſoit ombrage auprès de

l'Empereur, ne l'avoient fait destiner à cette Ambaſſade que pour l'éloigner de Vienne.

Avant que de venir à Madrid, il étoit déja fort perſuadé de la miſere & de l'accablement d'Eſpagne, mais il lui parut encore au-delà de tout ce qu'il avoit penſé, & par une oppoſition aſſez bizarre, il trouva cette Cour prête à s'engager à tout ce qu'il voudroit, & hors d'état de ſatisfaire au moindre engagement; il ſongea dès lors à en ſortir le plutôt qu'il pouroit, & fit aſſez entendre, qu'il ne prétendoit pas y demeurer plus d'un an; pour le conſoler on lui fit toutes les honnêtetés poſſibles, les Reines envoyerent d'abord des preſens conſidérables à la Marquiſe de Grane & à ſes filles, le Roy lui paya ſa maiſon, lui donna double franchiſe, & l'on n'oublia rien pour ſes interêts & pour ſa ſatisfaction particuliere.

Dans les allarmes que la Cour d'Eſpagne avoit eüës depuis quelque tems du côté d'Italie, de Flandres, & à la frontiere de Biſcaye, elle s'étoit trouvée dans une extrême néceſſité d'argent, il avoit fallu prendre quatre ou cinq mille piſtoles de divers particuliers, & quelquefois le départ des Couriers avoit été retardé faute d'avoir de quoi payer leur voyage; pour éviter à l'avenir un pareil embaras, le Marquis de Losbalbaces propoſa au Duc de Medina Celi, d'avoir un état certain des Finances, afin de connoître préciſement les fonds ſur leſquels on pouvoit conter dans les beſoins; il fit venir le Preſident des Finances & les principaux de ce Conſeil & leur ordonna de dreſſer cet état, ſur quoi ayant déliberé, ils répondirent deux jours après qu'il falloit pluſieurs années pour faire cet état, & la propoſition n'alla pas plus avant.

Le Duc de Medina Celi aussi bon & aussi facile dans le Gouvernement particulier du Palais, que dans celui de l'Etat, laissoit toûjours à la Camerera Major & à Dom Geronimo d'Eguya, un pouvoir sur l'esprit du Roy assez independant de lui, & même contraire a ses intentions souvent traversées par les inspirations secretes qu'ils donnoient à ce Prince, qui n'en pouvoit recevoir d'ailleurs, parce qu'il ne voyoit en particulier & de suite que ces deux personnes, toûjours appliquées à lui donner les vûës & les idées qui leur convenoient; dans cette observation la Camerera Major gardant moins de mesures qu'Eguya, se déclaroit assez ouvertement contre le Premier Ministre, & en plusieurs occasions, elle en avoit parlé en des termes qui alloient jusqu'à l'indignité; la conduite moderée qu'elle avoit tenuë

depuis quelque tems avec la Reine avoit peu duré, elle étoit revenuë à ſon naturel imperieux & lui donnoit ſouvent de nouveaux chagrins.

Quoique la Reine eût été très patiente juſques alors, elle eut plus de reſſentiment contre la Ducheſſe de Terranova que le Premier Miniſtre, & après avoir balancé quelque tems, laſſée enfin de ſes manieres, elle en parla au Roy & le pria de l'ôter d'auprès d'elle; il lui répondit d'abord qu'on n'avoit jamais fait dans le Palais un pareil changement, que cependant ſi elle le ſouhaitoit abſolument, il trouvoit bon qu'elle eût une autre Camerera Major, mais qu'elle devoit bien penſer au choix qu'elle vouloit faire, parce qu'après ce premier changement il n'y auroit plus moyen d'en faire un ſecond.

Elle trouva la Reine Mere froi-

de & indifférente à la premiere ouverture qu'elle lui fit sur ce sujet, & cette disposition auroit pû la décourager, si une personne qui étoit dans la confiance de cette affaire ne l'eût soûtenuë en lui faisant comprendre que la Reine Mere ayant tant de raisons de vouloir le changement qu'on lui proposoit, affectoit sans doute d'y paroître indifferente, pour ne se déclarer que quand on lui proposeroit en la place de la Duchesse de Terranova une Camerera Major qui lui fût agréable.

Pour conduire cette affaire avec sûreté, il falloit nécessairement y engager le Duc de Medina Celi, qui avoit un véritable interêt à ce changement; la Reine s'embarassoit de lui en parler dans la crainte de ne se pas expliquer assez bien en Espagnol, & d'ailleurs il étoit dangereux que la Camerera Major ne découvrit ce qui se négo-

cioit, si le Premier Ministre venoit parler à la Reine aussì souvent qu'il seroit nécessaire pour l'execution de ce dessein ; pour éviter ces inconveniens, une personne qui pouvoit voir la Reine sans conséquence, fut chargée de toutes ses intentions, & la Reine agréa qu'elle se communiquât à Dom Antonio de Lacerda, qui devoit porter au Duc de Medina Celi toutes les paroles dont il seroit chargé ; Lacerda étoit un Gentilhomme parent du Duc & dans sa confidence homme sûr & bien intentionné & qui ne manquoit pas d'esprit ; il assûra d'abod le Duc des sentimens de la Reine sur la Duchesse de Terranova, & qu'elle ne pensoit à mettre en sa place qu'une personne qui lui conviendroit aussi-bien qu'à elle même.

La Duchesse de Medina Celi étant venuë quelques jours après

chez la Reine, Sa Majesté lui dit qu'elle la destinoit pour sa Camerera Major, la Duchesse s'en défendit sur le peu de santé qu'elle avoit pour satisfaire aux devoirs de cette charge, joignant à cette raison les embaras d'une famille nombreuse, l'éducation de sept filles qu'elle ne pouvoit abandonner, remerciant la Reine de l'honneur qu'elle lui faisoit, elle ajoûta qu'elle croyoit que Sa Majesté ne pouvoit jetter les yeux sur une personne plus propre pour un emploi si important, que la Marquise de Losvelez qui avoit été Gouvernante du Roy; la Reine ne laissa pas de presser encore la Duchesse d'accepter la charge, la Duchesse la refusa toûjours & elles se séparerent ainsi; apparament que la Duchesse de Medina Celi ne nomma la Marquise de Losvelez que de son chef & pour se dégager, car son mari parut toûjours favoriser

la Duchesse d'Albuquerque.

Tous ces pas ne purent se faire sans que la Duchesse de Terranova en demêlât quelque chose ; le Roy qui n'avoit rien de caché pour Dom Geronimo d'Eguya lui avoit rendu compte de ce que la Reine lui en avoit dit, & d'Eguya l'avoit redit à la Duchesse, qui en parla à la Reine, mais elle n'en put rien tirer.

Il y avoit déja quelque tems qu'elle avoit eu des allarmes sur ce sujet, & que conjecturant que les personnes qui pouvoient prétendre à sa place, étoient la Duchesse de l'Infantado, celle d'Albuquerque, ou la Marquise de Losvelez ; elle avoit cherché à les décrier toutes trois dans l'esprit de la Reine, la Duchesse de l'Infantado comme une femme sans esprit, affoiblie d'ailleurs par une extrême vieillesse, la Duchesse de Losvelez comme un esprit austere &

fier ; elle donnoit le même caractere à la Ducheſſe d'Albuquerque, mais elle l'accuſoit encore d'être ennemie des François ; elle fit multiplier ces impreſſions dans l'eſprit de la Reine par diverſes perſonnes, & ſur tout par les femmes Françoiſes qui étoient demeurées auprès d'elle.

La Reine ne laiſſa pas de parler à la Reine Mere pour la Marquiſe de Loſvelez, mais elle la trouva froide comme la premiere fois, & ſur ce qu'elle lui fit conſiderer que la Ducheſſe de Terranova étoit une perſonne odieuſe par ſes actions paſſées & par ſa conduite preſente ; la Reine Mere fit ſemblant de les ignorer, & parla d'elle honêtement, ce n'eſt pas qu'elle ne la connût bien & qu'elle ne la haït, mais elle ne vouloit point de la Ducheſſe de l'Infantado ni de la Marquiſe de Loſvelez, qui avoient été dans les

interêts de Dom Juan ; il se trouva aussi que le Roy avoit de l'aversion pour cette derniere, parce qu'elle avoit été sa Gouvernante, & dans la suite on connut que le Premier Ministre les excluoit toutes deux, & que la Reine & lui convenoient de la Duchesse d'Albuquerque pour Camerera Major.

C'étoit celle dont on avoit donné plus d'aversion à la Reine, & l'impression fut si forte, que ne pouvant se resoudre à la mettre auprès d'elle, & la Reine Mere aussi-bien que le Duc ne voulant point des deux autres, l'affaire demeura suspenduë pour un tems, pendant lequel on parloit d'une quatriéme Dame pour Camerera Major, c'étoit la Marquise d'Aytona que son mérite & son honnêteté pouvoient rendre également agréable à l'un & à l'autre parti, mais elle mourut précisement dans le tems qu'on pensoit à elle.

La Reine ne pouvant revenir de l'averſion qu'on lui avoit donnée pour la Ducheſſe d'Albuquerque, continuoit à vouloir la Marquiſe de Loſvelez ; mais ſoit que cette Dame connût l'impoſſibilité d'entrer au Palais contre la volonté de la Reine Mere, contre celle du Premier Miniſtre & du Roy même, ſoit comme elle le diſoit qu'elle craignoit de s'expoſer de nouveau à des fatigues pareilles à celles qu'elle avoit eûës étant Gouvernante du Roy, elle témoigna qu'elle ne penſoit point a cette charge, & il parut que la difficulté de convenir d'une perſonne pour la remplir, laiſſoit la Ducheſſe de Terranova en état d'y demeurer.

Madrid ſe trouvoit alors plein de bruits de guerres & tout le monde y ſembloit perſuadé, que la paix faite l'autre année avec la France, ne dureroit pas juſqu'à la

fin

fin de l'année presente, on voyoit tous les jours de nouveaux chagrins s'élever entre les deux Couronnes, le Roy Très-Chrétien se plaignoit de plusieurs infractions de la part des sujets d'Espagne qui depuis la paix avoient pillé les siens en plusieurs endroits, fait des prisonniers, pris & brûlé des Vaisseaux, sans qu'il fût possible d'en avoir raison à Madrid; le Marquis de Borgomaneiro Ambassadeur d'Espagne à Londres, y sollicitoit publiquement une ligue contre la France, & quittant l'Angleterre pour aller Ambassadeur auprès de l'Empereur, il demeura un tems en Hollande pour y faire une pareille sollicitation.

Le Roy de son côté fit déclarer aux Ministres de Madrid que puis qu'au milieu de la paix on le traitoit comme un ennemi, il cherchoit à prendre ses avantages comme il aviseroit bien être; il y avoit

quelque tems qu'il leur avoit fait dire, que par une ſuite de déclaration, par laquelle le Roy Philippes IV. étoit convenu que ſes Ambaſſadeurs ne pouroient concourir avec ceux de France, il prétendoit que les Galeres d'Eſpagne rendroient les premieres le ſalut aux ſiennes, qui ſe mirent en mer au commencement de l'Eſté pour les chercher.

Il ſe trouva encore un nouveau ſujet d'éclairciſſement en Flandres, où des Commiſſaires ayant été nommés de part & d'autre pour regler les dépendances de ce qui avoit été cedé par le Traité de Nimegue, ceux de France ne voulurent point recevoir les pouvoirs des Eſpagnols, dans leſquels le Roy d'Eſpagne prenoit le Titre de Duc de Bourgogne, & leur déclarerent de la part du Roy, que ſi dans le 15. de Juillet ils n'avoient d'autres pouvoirs où ce Ti-

tre ne fût point employé, il se mettroit en possession des dépendances qu'il prétendoit lui appartenir. Il sembloit qu'ayant de tout tems possedé legitimement le Duché de Bourgogne, & la Comté lui ayant été cedée par le dernier Traité, il ne pouvoit rester au Roy d'Espagne aucun prétexte pour garder ce Titre.

On sçût alors que le 20. de Juin, il s'étoit conclu à Londres une Ligue entre l'Espagne & l'Angleterre, par laquelle cette derniere s'obligeoit à défendre l'autre en quelque part qu'elle fût attaquée, & de fournir pour cette défense trente Vaisseaux armés avec huit mille hommes de pied; l'Espagne ne donnoit rien à l'Angleterre, elle promettoit seulement de tenir en Flandre douze mille hommes en campagne, les Places garnies, & d'y envoyer cent mille écus par mois; on étoit persuadé

que l'Empereur & les Hollandois pouroient entrer dans cette Ligue & l'on jugeoit par les diſpoſitions qui ſe trouvoient de part & d'autre, qu'on ne ſeroit pas long-tems ſans voir une rupture en Flandres.

Il falloit y envoyer un Gouverneur en la place du Duc de Villahermoſa, qui demandoit à revenir à Madrid, la Cour fut long-tems à le nommer, ou par incertitude ou par la difficulté du choix, ou peut être même faute d'y penſer, on avoit neanmoins parlé du Marquis de Losbalbaces pour cet emploi, & peut-être l'auroit-il recherché s'il n'avoit eu peur d'être obligé d'y faire des avances qu'il n'auroit pû retirer ; on crût un tems que le Duc de Lorraine pouroit y venir commander, depuis il ſe répandit un bruit qu'à l'arrivée du Marquis de Grane Ambaſſadeur de l'Empereur, on donneroit le Gouvernement au Duc

de Neubourg ; mais enfin vers le commencement du mois de Juillet le Prince Alexandre de Parme fut nommé pour aller ſucceder au Duc de Villahermoſa.

Ce Prince eſt frere du Duc de Parme âgé de près de cinquante ans, extraordinairement gros & aſſez gouteux, il s'étoit depuis long-tems attaché au ſervice d'Eſpagne, il avoit fait quelques campagnes en Eſtramadoure & en Catalogne Général de la Cavalerie avec aſſez de réputation & de valeur, mais d'un génie & d'une expérience médiocre, & ſi déreglé dans la conduite de ſes affaires qu'avec des ſommes conſidérables qu'il tire tous les ans de ſa Maiſon, on l'a toûjours vû à Madrid accablé de dettes & dans une pauvreté honteuſe.

Comme ce choix parut extraordinaire dans une conjoncture ou la Flandre avoit beſoin d'un hom-

me qui pût la ſoûtenir par beaucoup de mérite & de capacité, on diſoit publiquement que les Eſpagnols déſeſperant de la pouvoir conſerver, l'avoient miſe entre les mains d'un Italien, afin qu'elle ne ſe perdit point dans celles d'un Eſpagnol.

On lui demanda vingt-cinq mille écus pour ſon voyage, il depecha un Courrier en France pour avoir des Paſſeports, & cependant il prit le chemin de la Coroyne pour s'y aller embarquer.

On le laiſſa partir ſans lui donner les proviſions du Gouvernement où l'on l'envoyoit, ſoit par la lenteur ordinaire de tout ce qui s'expedie à Madrid, ou par un deſſein de l'engager au voyage avant qu'il ſçût qu'on ne le faiſoit Gouverneur que par *interim*, l'Agent qu'il avoit laiſſé à Madrid, ne voulut point recevoir les proviſions dans ces termes, il y eut

quelque contestation, mais enfin on les reforma & sans specifier de qu'elle maniere il avoit le Gouvernement, on le qualifie en termes généraux, Gouverneur.

Depuis plus de vingt ans Dom Juan avoit toûjours eu ce Gouvernement en propre jusqu'à sa mort, on lui en avoit même communiqué les affaires importantes en quelque lieu qu'il fût, & durant tout ce tems il n'y avoit eu de Gouvernement que par commission, hors le Connétable de Castille qui dans une conjoncture où la Cour étoit mal satisfaite de Dom Juan, obtint des provisions générales sans specifier commission ni proprieté.

A peine le Prince de Parme fut il arrivé à la Coroyne qu'il depêcha un Courrier à Madrid pour demander de l'argent, mais on ne lui répondit que par un ordre de s'embarquer incessament comme

il fit le 18. de Septembre accompagné de quelques Vaiſſeaux Biſcayens, qui tranſporterent en même-tems quatre où cinq cens hommes de nouvelles levées qui étoient reſtés en Galice.

Il y avoit long-tems que l'on cherchoit à remettre cinq où ſix cens mille écus en Flandres, on avoit commencé pour cela divers Traités, qui tous avoient manqué faute du fond néceſſaire pour les premieres avances; enfin au commencement de Juillet il s'en fit un avec un homme d'affaires nommé Caſtillo, à qui on promit cent mille écus en argent, & cent autres mille en métail de cuivre de la monoye décriée, le ſurplus étoit des aſſignations éloignées, on s'attendoit bien que ſuivant ce qui ſe pratique depuis long-tems en Eſpagne ſur ces ſortes de remiſes, le Traitant ne payeroit en Flandres que la valeur des deux cens mille écus,

attendant

attendant pour le payement du reste qu'il en eût touché le fond; mais dans la suite ce Traité demeura sans execution comme les autres qui avoient été proposés auparavant.

Les Provinces étoient si épuisées, qu'en quelques endroits de la Castille, on étoit obligé pour vivre de troquer les marchandises, parce qu'il n'y avoit plus d'argent pour acheter, dans Madrid même il ne s'en trouvoit presque plus & l'on y ressentoit à loisir les suites du changement de la monoye, que l'on avoit fait avec tant de précipitation; les personnes de qualité dont la dépense avoit doublé par ce changement, ne pouvoient payer leurs Marchands; les Marchands & les Banquiers n'avoient plus de fonds, & ne trouvoient point à emprunter, on ne payoit rien dans la Maison du Roy, où les choses vinrent à une

telle extremité, que la plûpart des petits domeſtiques ayant rendu leurs livrées pour quitter le ſervice, on eut beaucoup de peine à trouver le moyen de les y faire demeurer.

La Maiſon de la Reine Mere qui avoit été toûjours abondante, ſe trouvoit depuis aſſez long-tems ſans payement, & tous ſes domeſtiques obligés de vivre à leurs dépens, parce que le fond des aſſignations ayant manqué, les Treſoriers n'étoient point en état de faire les avances des *Rations* qu'il faut payer chaque jour; la cherté continuoit cependant, & quoi qu'il y eût eu grande recolte de bled, on ne voyoit point le pain à meilleur marché dans Madrid, où ſes monopoles des Magiſtrats empêchoient toûjours que l'abondance de la campagne ne pût entrer.

La Peſte s'étendoit en même

tems dans l'Andalousie, elle avoit depeuplé l'année précedente le Royaume de Grenade & la côte de la mer, depuis Alicante jusqu'à Malaga, elle se répandit durant celle-ci aux environs de Sevile, vers Cordouë, à la frontiere d'Estramadoure & jusqu'à la mer du côté de Cadis, où elle fut reconnuë dans le Port de Sainte Marie & déclarée si-tôt que la Flotte & les Galions furent partis, non sans quelque soupçon qu'on l'eût cachée jusqu'alors pour ne point arrêter le départ de cette Flotte; c'étoit un grand embaras pour le commerce & un nouvel accablement qui se joignit aux autres miseres d'Espagne.

On avoit vu a Madrid le dernier jour de Juin ce qui ne s'y étoit point vû depuis quarante-huit ans, un Autogeneral de l'Inquisition dans lequel se fit avec grande cérémonie, la Relation publique du

Procès & de la condamnation de plusieurs coupables de crimes contre la Religion, que l'on avoit rassemblé de toutes les Inquisitions d'Espagne ; pour cette fonction l'on avoit dressé un grand Théâtre dans la Place Major de Madrid, où depuis sept heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, on fut occupé à voir des criminels & à entendre leurs condamnations ; dix-huit Juifs tant hommes que femmes convaincus du Relaps, avec un Mahometan, furent condamnés au feu, cinquante autres Juifs ou Juifves pris pour la premiere fois & repentans, furent condamnés à quelques années de prison & à porter ce qu'on appelle *Sanbenito* qui est une casaque jaune avec une croix rouge de Saint André devant & derriere, dix autres coupables de doubles mariages, de sortileges & d'autres malefices parurent avec de grands chapitaux

de carton, la corde au col, une bougie à la main; la peine de ceux-ci est ordinairement le foüet, les Galeres ou le banissement.

La nuit suivante ceux qui étoient condamnés au feu furent brûlés hors de la Ville, sur un terrain élevé exprès, où ces misérables avant que d'être executés, eurent à souffrir mille tourmens, les Moines mêmes qui les assistoient les brûlant à petit feu avec des flambeaux pour les faire convertir, plusieurs personnes qui étoient montées sur le terrain leur donnoient des coups d'épées, & le peuple les accabloit de pierres.

Ceux qui n'ont point été nourris dans la préoccupation d'Espagne, qui fait regarder cette céremonie avec véneration, trouverent étrange que dans la seance l'Inquisiteur fut beaucoup au-dessus du Roy, & dans une situation qui paroissoit un Trône, que le

Roy depuis le matin jusqu'au soir eût des criminels devant les yeux, toutes les idées du supplice comme un divertissement, qu'en sa presence & fort près de lui on maltraitoit quelques-uns des criminels que les Moines battirent diverses fois au pied d'un Autel pour les y faire agenoüiller par force : on y vit les Grands d'Espagne faire l'office de Sergens, car outre les *Familiers de l'Inquisition* qui menoient chaque coupable, ceux qui étoient condamnés au feu furent encore amenés sur le Théâtre chacun par deux grands d'Espagne qui les tenoient.

Ces supplices ne diminuerent pas beaucoup le grand nombre des Juifs qui se rencontrent en Espagne, & sur tout à Madrid, où pendant qu'on en punit quelques-uns avec tant de rigueur, on en voit plusieurs autres dans les Finances considerés & respectés. Peu après

cette execution, un certain Dom Ventura Dionis obtint du Roy pour cinquante mille écus un Titre de Marquis, son pere en avoit donné davantage pour avoir l'ordre de Saint Jacques, & l'on sçavoit que son oncle étoit un des principaux de la Sinagogue d'Amsterdam; il y en a un assez grand nombre dans les Fermes & dans la Recette des droits du Roy, où d'ordinaire on les laisse un tems en repos jusqu'à ce qu'ils soient assez riches pour mériter d'être recherchés; on leur tire alors des sommes considérables, pour éviter le dernier châtiment, ce qui fait juger que ce grand apparat de la punition de quelques misérables, est plutôt un effet de l'ostentation des Inquisiteurs, que d'un véritable zele pour la Religion.

L'Espagne qui depuis long-tems n'avoit point envoyé de Ministre à la Cour de Savoye, avoit fait

agréer dans les dernieres années à Madame Royale, que le Duc de Giovenazzo y fût reçû en qualité d'Envoyé, il étoit sorti de cet emploi pour aller Ambassadeur en France, il y avoit alors un an, & la Cour d'Espagne voulant continuer d'entretenir un Ministre à Turin, avoit nommé Dom Antonio de la Cerda pour aller faire compliment au Duc de Savoye sur son mariage avec l'Infante de Portugal, & demeurer ensuite à Turin en qualité d'Envoyé.

Le Comte de Gubernatis Envoyé de Savoye, en fut averti; il étoit demeuré à Madrid sans caractere attendant la commodité de passer en Portugal, où il devoit aller en qualité d'Ambassadeur; comme il étoit mal satisfait de n'avoir pû obtenir de justice à Madrid, sur toutes les prétentions du Duc son Maître, il se servit vo-

lontiers de cette occasion pour donner quelque chagrin aux Ministres, & déclara au Marquis d'Astorga autrefois son Commissaire, que l'Envoyé d'Espagne ne seroit pas reçû agréablement en Savoye pour y demeurer; il fit la même déclaration au Connétable comme Doyen du Conseil, alla trouver ensuite le Premier Ministre, & lui dit, qu'encore qu'il n'eût pas de caractere en cette Cour, il étoit neanmoins assez instruit des intentions de celle de Savoye, pour l'assûrer qu'on ne souhaitoit point y voit un Ministre d'Espagne, ajoûtant que Son Altesse Royale, ne pouvoit pas être sans ressentiment de n'avoir pû depuis tant d'années obtenir justice de la Cour d'Espagne sur plusieurs millions qu'elle lui doit, ni sur les honneurs, qu'on ne peut refuser à ses Ministres, tels qu'ils les reçoivent en France, ou ce

Prince avoit un Ambaſſadeur comme les Têtes Couronnées.

Le Duc de Medina Celi prétendoit que le traitement dont la France honoroit les Miniſtres de Savoye, ne tiroit à aucune conſequence pour le Roy ſon Maître, dont la grandeur étoit tellement au-deſſus des autres Roys, que leur exemple ne pouvoit lui ſervir de regle ; le Comte lui répondit qu'il ne prétendoit point mettre la grandeur des Rois dans la balance, mais que pour juger de celle du Roy Très-Chrétien, il ne falloit que ſe ſouvenir que depuis vingt ans, Philippes IV. Roy d'Eſpagne avoit déclaré à la face de toute l'Europe par le Marquis de la Fuente, que ſes Ambaſſadeurs ne concoureroient point en aucun endroit avec ceux de France ; le Duc témoigna n'avoir jamais ouï parler de cette déclaration, cependant cet éclairciſſement empê-

cha que Dom Antonio de la Cerda ne passât en Savoye ; quelque tems après on nomma pour y aller un Gentilhomme de la Maison de Solis, avec un ordre de faire son compliment & de revenir incontinent après, s'il n'étoit pas bien traité en cette Cour.

Ce fut en même tems que la nouvelle vint de Portugal, que l'Infante avoit pensé être empoisonnée ; on disoit qu'un Officier qui la servoit à table ayant fait emporter chez lui un plat où elle n'avoit point touché, sa femme & deux autres personnes qui en mangerent s'en étoient touvées mal avec tous les signes de poison dont on eut peine à les sauver ; cet accident fit grand bruit à Lisbonne, & si l'on n'eût arrêté le peuple, il auroit sans doute insulté l'Envoyé d'Espagne, on étouffa neanmoins cette affaire.

Dans le même tems mourut

aſſez ſubitement à Alicante Dom Duarte Rebeiro de Macedo, qui étoit prêt de s'y embarquer pour paſſer en Savoye, Ambaſſadeur de Portugal; il avoit été long tems Envoyé en France, depuis en Eſpagne, il paſſoit pour homme de mérite, & l'on eut de la peine à croire qu'une mort ſi prompte, arrivée dans la conjoncture où l'on étoit, pût être tout à fait naturelle.

On attendoit depuis quelque tems l'entrée du Marquis de Grane Ambaſſadeur de l'Empereur, elle devoit être magnifique ſuivant l'opinion que lui même en avoit répanduë, & les moyens que l'Empereur & le Roy d'Eſpagne lui donneroient de pouvoir faire de la depenſe; car il tiroit par an de ces deux Princes près de quarante mille écus, & il en avoit eu près de vingt-cinq mille pour ſon voyage; enfin il fit cette entrée le

22. de Juillet avec aſſez de ſimplicité & d'œconomie ; en livrées griſes avec des Caroſſes de médiocre éclat, & s'attira par là le murmure du peuple de Madrid, accoûtumé à n'eſtimer que les magnificences folles des céremonies publiques.

Cette entrée avoit été differée quelques jours par l'incident de Dom Diego de Braccamonte Ambaſſadeur de Malthe, qui prétendit, comme il avoit fait l'année précedente à l'entrée du Marquis de Villars, que ſon Caroſſe ſuivroit immédiatement celui du dernier Ambaſſadeur de Chapelle, & précederoit ainſi les ſeconds Caroſſes de l'Ambaſſadeur qui faiſoit ſon entrée ; le Marquis de Grane ſe défendit de cette prétention par l'exemple du Marquis de Villars, & fit ſon entrée à cheval ſelon la coûtume ; après lui marchoit un Caroſſe du Roy puis ſon premier

Caroſſe, un du Cardinal, un du Nonce, un de l'Ambaſſadeur de France, un de celui de Veniſe, après lequel alloient quatre autres Caroſſes du Marquis de Grane.

Il n'eut pas le même ſuccès dans la difficulté qui lui ſurvint avec Dom Geronimo d'Eguya ſur la premiere viſite, il prétendit que c'étoit à ce Secretaire d'Etat à la lui rendre, comme ſes prédeceſſeurs dans la charge l'avoient toûjours renduë les premiers aux autres Ambaſſadeurs d'Allemagne; Dom Geronimo répondit que tous les Ambaſſadeurs lui rendoient la premiere viſite, & qu'il ne prétendoit point faire d'exception, pour celui de l'Empereur; les autres Ambaſſadeurs ne convinrent point qu'ils lui duſſent la premiere viſite, & depuis à l'Ecurial où étoit la Cour, Dom Geronimo d'Eguya alla le premier chez le Marquis de Grane à une

heure qu'il n'étoit pas à son logis, & prétendit avoir satisfait à la visite qu'il demandoit, mais le Marquis ne se la tint point pour faite à moins qu'il ne la reçût en personne, ainsi ils demeurerent sans se voir, & le Marquis de Grane fut très mal satisfait du Secretaire d'Etat.

Depuis que le Premier Ministre avoit tâché inutilement d'éloigner le Pere François de Relus Confesseur du Roy ; ce Pere paroissoit assez affermi pour ne craindre plus quelque nouvelle tentative, cela même l'avoit plus étroitement lié avec la Duchesse de Terranova, & Dom Geronimo d'Eguya qui continuoient à se servir de lui, pour imprimer plus fortement au Roy par la conscience ce qu'il lui inspiroient d'ailleurs; comme tous deux n'aimoient point le Duc, particulierement la Duchesse de Terranova, qui ne pouvoit ignorer qu'il

cherchoit à la faire ſortir du Palais, elle engagea le Confeſſeur, déja piqué contre ce Miniſtre, à le ruiner autant qu'il pouroit dans l'eſprit du Roy en lui faiſant voir les malheurs de l'Etat, & qu'on n'y apportoit aucun remede; le Confeſſeur les repreſenta fortement au Roy; lui dit qu'il en étoit reſponſable, que ſi ſa jeuneſſe & ſon peu d'experience ne lui permettoient pas d'y pourvoir lui-même, il devoit en charger des Miniſtres capables, & que ſi ceux à qui il en avoit commis le ſoin ne l'étoient pas, il devoit les changer; il lui repeta pluſieurs fois ces mêmes diſcours, le preſſa ſouvent, & alla un jour juſqu'à lui dire, que s'il n'y mettoit ordre il ne pouvoit lui donner l'abſolution.

Enfin il l'embaraſſa tellement, que le Roy ſenſible aux impreſſions de conſcience, fit appeller

le

le Premier Ministre, lui découvrit son embaras & ses craintes, que le Confesseur ne vouloit plus l'absoudre, & lui en conta les raisons; le Duc louant d'abord les intentions du Confesseur; dit que véritablement c'étoit un homme de bien, mais peu éclairé, un homme que Dom Juan avoit tiré du fond d'un Couvent de Province sans connoissance des choses du monde, qui n'avoit jamais confessé que des moines comme lui, à qui la tête avoit tourné quand il s'étoit trouvé chargé de la conscience d'un Roy; il le consola sur le sujet des affaires, l'assûrant qu'on travailloit sans cesse à les rétablir, que ce n'étoit pas l'ouvrage d'un jour, que cependant il y avoit de l'extravagance à venir ainsi troubler Sa Majesté, qui pouvoit bien choisir un Confesseur plus capable de lui mettre la conscience en repos, & de lui faire connoître ses véritables devoirs.

Le Roy qui cherchoit à ſortir de l'embaras preſent,entra aſſez dans la penſée de changer ce Confeſſeur,qui l'allarmoit ſi cruellement, il n'eut beſoin pour en prendre la derniere reſolution que de la voir appuyée par Dom Geronimo d'Eguya qui étoit ſon Conſeil ſecret; il eſt vrai que d'Eguya étoit en liaiſon avec le Confeſſeur pour les interêts que j'ai déja marqués, mais comme il vit que c'étoit un eſprit ſans ménagement, qui dans cette occaſion s'étoit entierement abandonné à la paſſion que la Camerera Major avoit de détruire le Duc, il jugea qu'il pouvoit y avoir à craindre pour lui dans un changement de Miniſtre, au lieu qu'il ſe croyoit en ſûreté avec la bonté de celui-ci; de ſorte que de peur des ſuites, il crut devoir ſacrifier ſon ami le Confeſſeur; il n'oppoſa rien au Roy contre ce que lui en avoit dit le Duc, & laiſſa reſoudre ſa perte.

Comme on avoit dès auparavant proposé le Pere Bajona pour remplir sa place , & que depuis on avoit toûjours continué d'en dire du bien au Roy , il fut facile de le lui faire agréer , & ce fut le septiéme Confesseur que l'on avoit fait changer à ce jeune Prince depuis cinq ans ; le Pere Bajona avoit été proposé pour cet emploi dès le tems de Dom Juan d'Autriche , qui le voulant exclure , n'en trouva point d'autres raisons que de dire qu'il étoit François , quoi qu'en effet il fût de la Navarre Espagnolle ; son Predecesseur refusa constamment l'Evêché de Placentia , mais il ne voulut point quitter la place de Conseiller qu'il avoit dans l'Inquisition , où il doit toûjours y avoir un Dominiquain, qui est d'ordinaire le Confesseur du Roy.

Un mois après la disgrace du Confesseur , on vit la Camerera

Major ſortir du Palais, dans le tems qu'elle y paroiſſoit plus affermie; il eſt vrai qu'elle avoit ſçû une partie de ce qui s'y étoit paſſé contre elle & elle croyoit bien que la Reine & le Premier Miniſtre travailloient à l'éloigner, mais elle ſe tenoit aſſûrée du Roy par elle même & par Dom Geronimo d'Eguya, peut être qu'elle contoit encore ſur ce que jamais Camerera Major n'avoit été depoſſedée contre ſon gré.

Elle n'étoit pas tout à fait éclaircie des intentions de la Reine à ſon égard, aparamment elle ne la craignoit pas aſſez pour s'en mettre en peine; mais il eſt certain que dans les derniers tems, au lieu de la menager, elle lui donnoit plus de degoûts que jamais juſques dans les moindres choſes, & l'on a eu lieu de croire par tout ce qu'on a vû de ſa conduite, que ſa violence naturelle l'emportant ſur tout

ce que le bon ſens lui pouvoit inſpirer, elle ne penſa à ſe maintenir avec la Reine que par la terreur, lui menageant des embaras avec le Roy, & cherchant à brouiller l'un & l'autre avec la Reine Mere.

Depuis que la Marquiſe de Loſvelez avoit témoigné qu'elle ne prétendoit point entrer au Palais, la Reine toûjours prévenuë des impreſſions qu'on lui avoit données contre la Ducheſſe d'Albuquerque, s'étoit attachée à vouloir que la Ducheſſe de l'Infantado fût ſa Camerera Major; mais on lui fit connoître qu'en vain elle cherchoit à mettre dans cette charge une perſonne deſagréable à la Reine Mere & au 1[r.] Miniſtre, que quand elle pouroit l'y faire entrer ce ſeroit s'expoſer à perdre pour toûjours la liaiſon qui lui étoit ſi néceſſaire avec l'un & l'autre, que tous deux ſouhaittoient mettre

près d'elle la Ducheſſe d'Albuquerque, que c'étoit une femme d'eſprit nourrie au Palais, la ſeule dont la Reine Mere pût lui répondre, & que le Duc pût gouverner, qu'elle feroit le lien qui l'uniroit avec le Miniſtre, & que cette union étoit le véritable moyen de ſe conſerver du pouvoir & du repos.

La Reine ſe rendit enfin, & convint avec la Reine Mere & le Duc de Medina Celi, de faire entrer la Ducheſſe d'Albuquerque en la place de la Ducheſſe de Terranova: la Reine Mere eut beſoin pour obliger le Roy à ce changement, de lui parler avec hauteur, & de détruire par autorité dans ſon eſprit, tout ce que la Ducheſſe de Terranova & Dom Geronimo d'Eguya y avoient établi en ſa faveur depuis un an; mais enfin elle le fit reſoudre, & toutes choſes étant concertées, le 26

d'Août Dom Pedro d'Aragon fut chargé de dire à la Duchesse de Terranova l'état où elle étoit, ce que souhaitoit la Reine, les raisons qui devoient la porter à obéïr, & à en parler elle même au Roy ; peu de jours avant que Dom Pedro d'Aragon lui parlât, elle avoit demandé à la Reine ce que c'étoit que ce bruit répandu par tout qu'on lui ôtoit sa charge, la Reine lui avoit répondu comme si elle n'en avoit rien sçû.

Enfin sur ce que Dom Pedro d'Aragon lui avoit dit, soit qu'en effet elle fût resoluë à suivre la necessité de se defaire de sa charge, ou qu'elle esperât encore que le Roy n'en conviendroit point, elle prit le tems de lui parler elle même un peu avant le souper ; mais elle le trouva tellement disposé, que sur sa premiere demande, il lui donna la permission de se reti-

rer ; de là elle vint ſervir la Reine au ſouper & enſuite à ſon coucher, avec un air auſſi tranquille & auſſi peu embaraſſé que s'il ne lui étoit rien arrivé.

Le lendemain matin elle alla prendre congé de la Reine avant qu'elle fût levée, & lui dit ſeulement qu'elle étoit fâchée de ne l'avoir pas auſſi bien ſervie qu'elle l'auroit ſouhaité, ſans répandre une larme, ni donner la moindre marque de douleur, & comme la Reine parut s'attendrir un peu, elle lui dit fierement, qu'une Reine d'Eſpagne ne devoit pas pleurer pour ſi peu de choſe, & fit paroître la même fermeté en prenant congé des Dames du Palais qui étoient toutes en larmes, leur diſant ſeulement que la Reine avoit une Camerera Major qui la ſerviroit mieux, & ſur ce qu'on lui demanda ſi elle ne viendroit point quelquefois au Palais, elle

protesta de n'y rentrer de sa vie, & qu'elle alloit s'enfermer dans sa maison, jusqu'à ce qu'elle se retirât en Sicile, où sont ses plus grands biens.

On avoit resolu de lui conserver les appointemens & les honneurs de sa charge, de donner l'ordre de la Toison au Duc de Monteleon mari de sa petite fille, & la Vice-Royauté de Galice au Duc d'Hijar son gendre; mais on sçût qu'elle refusoit toutes ces graces avec autant de hauteur qu'elle en avoit fait paroître en sortant du Palais.

Deux heures après qu'elle l'eut quitté, la Duchesse d'Albuquerque vint prendre possession de son appartement & de sa charge, elle est âgée de cinquante-cinq ans, veuve du Duc d'Albuquerque, aînée de la Maison de la Cueva, & belle-mere de son cadet à present Duc d'Albuquerque, à qui

elle a fait épouser sa fille unique qu'elle avoit euë de son frere ; quoi qu'elle passât dans le monde pour un esprit assez fier, on la vit prendre dans le Palais une conduite toute opposée à celle de la Duchesse de Terranova, & l'on jugea qu'étant entierement dépendante de la Reine Mere, elle suivoit les intentions de douceur & de ménagement, que cette Princesse avoit toûjours fait paroître pour la Reine sa Belle-fille.

Ce changement en attira un autre peu de jours après, quand le Roi qui jusqu'alors avoit paru s'opposer à beaucoup de choses innocentes qui auroient pû donner du plaisir & de l'amusement à la Reine, lui dit tout d'un coup qu'il falloit qu'elle se divertit, qu'elle se promenât & qu'elle montât à cheval ; il lui permit même de se coucher si tard qu'elle voudroit, pourvû qu'elle lui laissat la liberté de se

coucher à huit heures ſuivant ſa coûtume, qu'il changea encore quelques jours après pour ne ſe coucher qu'à dix, & l'on lui vit preſque en un moment prendre des manieres avec la Reine toutes oppoſées à celles qu'il avoit eu pour elle depuis qu'elle étoit à Madrid; comme on n'avoit point douté que les premieres ne lui euſſent été inſpirées par la Ducheſſe de Terranova, on fit à la nouvelle Camerera Major tout l'honneur de cette nouvelle douceur.

Dans tout ce mouvement on crut reconnoître le pouvoir de la Reine Mere, qui ſeule s'attachant à vouloir mettre la Ducheſſe d'Albuquerque auprès de la Reine, en fit convenir le Premier Miniſtre; on étoit perſuadé dans le monde qu'elle avoit fait donner le Gouvernement de Flandres au Prince Alexandre de Parme, pour recon-

noître l'attachement qu'il avoit conſervé pour elle lorſque Dom Juan la perſecutoit ; mais on alla juſqu'à croire que ſon pouvoir avoit donné de la jalouſie au Conſeil d'Etat, lorſque ce corps qui propoſe au Roy les ſujets pour remplir les grands Gouvernemens, ayant nommé à Sa Majeſté, ſuivant la coûtume, trois perſonnes pour la Vice-Royauté du Perou, le Roy ſans s'y arrêter nomma Dom Melchior Navarra, uniquement dépendant de la Reine Mere dont il tenoit toute ſa fortune.

Dom Melchior Navarra eſt un Aragonnois de mediocre naiſſance, dont tout le premier emploi fut d'être Avocat, il devint enſuite Regent, c'eſt-à-dire, Conſeiller à Naples, d'où il vint à Madrid être Fiſcal du Conſeil d'Aragon ; la Reine Mere qui alors étoit Regente, n'ayant pû faire le Prince d'Aſtillano Vice-Chancellier d'A-

ragon, par les oppositions du Conseil d'Etat & de la Jonte du Gouvernement, donna pour se vanger d'eux cette grande charge à Dom Melchior Navarra, & par ce moyen l'entrée dans cette Jonte.

On trouva qu'il avoit peu de naissance pour une si grande élevation; mais le public fit justice à son mérite, & les persecutions qu'il souffrit depuis de Dom Juan, acheverent de lui donner de l'estime & de la réputation, de sorte qu'après la mort de ce Prince il revint de l'exil où il l'avoit envoyé, entra en même tems dans le Conseil d'Etat & peu après fut nommé Vice-Roi du Perou, c'est à-dire à un emploi grand, paisible & absolu, d'où un homme de bien Espagnol peut en quatre ou cinq ans rapporter plusieurs millions. il partit de Madrid avec des ordres très séveres, pour punir les mal-

verſations de pluſieurs Gouverneurs dans les Indes ; mais ſelon l'uſage du Gouvernement d'Eſpagne, ces apparences de juſtice dans les commencemens d'un emploi ſe terminent d'ordinaire à juſtifier les coupables dans la ſuite, en partageant le profit des concuſſions qu'on auroit dû châtier.

Il ſe répandit alors dans le monde, que la nomination de Dom Melchior Navarra à la Vice-Royauté du Perou, avoit cauſé la mort au Marquis de Santa Crus Général des Galeres d'Eſpagne ; il ſe trouvoit ſi pauvre que tous les moyens de ſubſiſter lui manquoient ; dans un état ſi malheureux, il chercha des reſſources & n'en trouva point de meilleure dans ſon imagination, que la Vice-Royauté au Perou ; il ſe perſuada qu'à un homme de ſa qualité avec les ſervices de ſes predeceſſeurs, & la conſidération de ſon

pere le Comte de Chinchen Conseiller d'Etat, le succès d'une prétention devoit être aussi infaillible, qu'il se croyoit nécessaire ; il vint à Madrid pour solliciter cet emploi, mais le Roy en ayant disposé en faveur de Dom Melchior Navarra , le Marquis de Santa Crus fut saisi d'un si profond chagrin , qu'il tomba dans une maladie dont il mourut en peu de tems.

On vit alors à Madrid par un exemple assez extraordinaire , revoquer un Vice-Roy , sans autre raison, que d'avoir fait une action également juste & nécessaire ; c'étoit le Duc de Verraguas alors Vice-Roy de Valence:ce petit Roïaume compris dans celui d'Aragon, a de tout tems été rempli de partis & de factions, dont les chefs sont toûjours soûtenus d'un nombre d'hommes qu'ils entretiennent appellés *Bandoleros* ou *Bandits*; leur seul emploi consiste dans les assassinats &

les ſéditions ; entre ces chefs de parti un moine apoſtat de l'ordre des Auguſtins s'étoit rendu fameux par un grand nombre de crimes, il fut pris les armes à la main & convaincu par l'action même dans laquelle on le prit.

Le Vice-Roy reſolu d'en faire un exemple ſur le champ,eut quelque ſcrupule ſur ce que les loix du Païs donnent un certain nombre de jours aux criminels avant leur execution , & que d'ailleurs celui là comme moine , ſembloit ſujet à la juriſdiction Eccleſiaſtique ; ſur cette difficulté il conſulta ſon Confeſſeur Jeſuite , un Provincial des Cordeliers , & un Gardien des Capucins ; les deux premiers furent d'avis , que l'interêt du Service du Roy & de la ſûreté publique devoit l'emporter ſur le ſcrupule de la juriſdiction Eccleſiaſtique & des privileges du Païs , que ce criminel s'étoit rendu indigne de l'un

&de l'autre,&que le moindre délai pouvoit être dangereux si les Bandits avoient le tems de s'assembler pour sauver le coupable ; le Vice-Roy suivant ce sentiment,le fit juger & executer en vingt-quatre heures.

La Justice Ecclesiastique le reclama un peu avant son supplice ; l'Archevêque piqué de ce que l'on n'y avoit pas deferé, mit la Ville en interdit, & souleva tellement le peuple, que le Vice-Roy se trouva dans la necessité de sortir de la Ville ; ils écrivirent de part & d'autre pour justifier leur conduite à la Cour, où suivant la coûtume on fit une Jonte composée du Confesseur du Roy, d'un autre Dominiquain & d'un Jesuite, pour décider cette affaire ; l'Archevêque de Valence étoit de l'ordre de Saint Dominique, il en avoit été Général, ce fut une raison suffisante à ses confreres pour dé-

cider en ſa faveur, le Duc de Verraguas eut tort, il fut deſtitué de ſon poſte, & le Comte d'Aguillar envoyé ſur le champ en ſa place pour prendre poſſeſſion de la Vice-Royauté de Valence.

Pendant que la Cour agiſſoit avec tant de rigueur contre un Vice-Roy dont elle auroit dû appuyer la conduite, elle ſouffroit la déſobéïſſance du Marquis de Las Navas Vice-Roy de Sicile, & le mépris qu'il faiſoit ouvertement des ordres du Roy; il avoit perſecuté l'Archevêque de Palerme avec tant de violence, que ce Prelat avoit été contraint d'abandonner la Ville; le Roy voulant lui donner quelque ſatisfaction, après un ſi mauvais traitement, lui écrivit avec des marques d'eſtime & beaucoup de déplaiſir de ce qui s'étoit paſſé, envoya la Lettre au Vice-Roy, & lui commanda de la rendre à l'Archevêque;

il reçût la Lettte & ne la rendit point, on lui redoubla ce même ordre plusieurs fois, il continua toûjours à desobéir, & on cessa de lui commander, sans autre raison apparente, que parce qu'il avoit tort & qu'il devoit marier son fils à la fille du Premier Ministre.

Le Marquis de Liche étoit alors Ambassadeur d'Espagne à Rome, on l'y avoit envoyé depuis quelques années pour l'éloigner de la Cour, où son génie vif & entreprenant le faisoit apprehender; il avoit tâché d'éviter cet emploi, il étoit même demeuré assez longtems sur les côtes d'Espagne sans vouloir s'embarquer; mais enfin ayant passé à Rome, il y soûtint l'Ambassade avec beaucoup d'éclat & de magnificence; depuis le Ministere du Duc de Medina Celi, il fit son possible pour avoir permission de revenir, mais on le

craignoit plus qu'auparavant, dans la pensée qu'étant de retour à Madrid, il pouroit se joindre au Comte de Montercy ; l'union de ces deux freres faisoit peur à la Cour, d'ailleurs le Duc de Medina Celi vouloit profiter de l'absence du Marquis de Liche pour quelque établissement qu'il prétendoit faire à son préjudice, & par le jugement de quelque Procès de famille qu'il avoit contre lui.

Le Marquis de Liche ne pouvant obliger la Cour à le rappeller par raison, chercha à l'y engager par nécessité, en se faisant tant d'affaires à Rome avec le Gouverneur, que le Pape demandoit incessamment qu'on lui envoyât un autre Ambassadeur ; on ne pouvoit s'y resoudre, & l'on joignit aux autres raisons de le tenir à Rome, celle de la perte des franchises & des privileges du

quartier, ſur leſquels le Pape s'étoit déclaré, qu'il ne les conſerveroit plus qu'aux Ambaſſadeurs qui étoient pour lors à Rome, & que leurs ſucceſſeurs n'en pouroient joüir.

Parmi les chagrins que le Marquis de Liche & la Cour de Rome ſe donnoient l'un à l'autre, le Marquis en reçût un ſenſible au ſujet du Mariage de Dom Pedro d'Aragon ſon oncle; ce vieux Seigneur frere du feu Duc de Cardonne, & du Cardinal d'Aragon, ſe trouvoit âgé de plus de ſoixante & dix ans, riche des dépouilles du Royaume de Naples, où il avoit été Vice-Roy; mal ſain & ſans enfans après deux mariages, il en voulut tenter un troiſiéme, & s'engagea à épouſer une des filles du Duc de Medina Celi âgée de ſeize ou dix-ſept ans; comme elle étoit ſa petite niece parce que la Ducheſſe de Medi-

na Celi est fille du Duc de Cardonne, l'on envoya à Rome pour une dispense; le Marquis de Liche neveu de Dom Pedro d'Aragon par sa mere & oncle de la nouvelle épouse, pour laquelle on demandoit cette dispense, prit un soin extrême pour en solliciter l'expedition; après mille difficultés pour ne la point accorder, on la lui refusa absolument, il l'écrivit à Madrid; mais par un contretems sensible pour lui, le même ordinaire qui portoit sa Lettre, portoit au Nonce qui est à Madrid cette dispense expediée gratis avec tout l'agrement possible; le Nonce la rendit à Dom Pedro d'Aragon, comme il achevoit de lire la Lettre du Marquis de Liche qui lui en mandoit le refus.

Depui que la Reine étoit à Madrid, on ne l'en avoit point vuë sortir que pour aller avec le Roy passer quelques heures au Pardo,

ou à quelque autre Maison de chasse aux environs ; dans le mois de Septembre le Roy eut envie de la mener a Aranivez, ou pour lui faire voir les belles promenades de cette Maison, ou comme on disoit à Madrid pour éviter le mauvais presage de commencer la premiere sortie par le voyage de l'Ecurial, le tombeau des Rois & des Reines d'Espagne.

Ce voyage de l'Ecurial paroissoit infaillible, par un usage établi depuis long-tems, qui oblige les Rois d'Espagne d'y aller tous les ans passer le mois d'Octobre sans en pouvoir revenir qu'après le second jour de Novembre, c'est-à-dire, après avoir assisté à l'office des morts, qui se fait ce jour là pour les Roys enterrés dans le Pantheon.

Mais ce voyage n'étoit qu'une envie particuliere du Roy embarrassante pour les Ministres, qui ne trouvoient point de fonds

pour en faire la dépense ; ils parurent neanmoins en faire les préparatifs, ils en flatterent le Roy, & tandis qu'ils l'amusoient par ces apparences, ils sçurent faire naître des difficultés qui rompirent insensiblement le voyage, tantôt à cause des mauvais chemins, tantôt pour le mauvais air de ce lieu après les pluyes qui étoient survenuës ; ils l'envoyoient reconnoître par des Médecins affidés, ils allerent même jusqu'à faire partir quelques mulets pour porter des équipages par avance, & ne rompirent le voyage tout à fait qu'un jour avant la resolution qu'on avoit pris pour le départ ; jusqu'à ce moment le Roy crut y aller, pendant que tout Madrid sçavoit dix jours auparavant qu'il n'iroit point, & que les Ministres l'avoient dit à leurs amis.

La Reine après les reflexions que lui firent faire sur ce proce-

dé

dé quelques personnes attachées à ses interêts, ne put s'empêcher d'en parler au Roy, & de lui faire remarquer la maniere dont ses Ministres le traitoient, que s'il y avoit des raisons véritables pour ne point faire ce voyage, on devoit les lui dire, & non pas le mener comme un enfant & chercher à le tromper si grossierement.

Ce discours de la Reine qui fut sçû de quelques Courtisans, donna un peu à penser aux Ministres, & fit juger qu'elle pourroit peut être dans la suite prendre quelque autorité; ce fut aparamment la raison qui détermina les Ministres au voyage de l'Escurial, que sans cette aprehenrion ils auroient bien pû rompre comme celui d'Aranivez; ils chercherent par toutes sortes de moyens, à ramasser l'argent nécessaire pour le faire, ils vendirent un Gouvernement aux Indes quarante mille écus, & deux

charges de Cantador Major vingt cinq mille, ils prirent tout l'argent échu des entrées & des Doüanes de Madrid, destiné pour le payement des franchises des Ambassadeurs, & des rentes de la Ville, & se servirent de la moitié d'un fond de cent mille écus destiné pour payer l'équipage des Gallions dont le départ fut retardé par cette raison.

Enfin le septiéme d'Octobre leurs Majestés partirent pour l'Ecurial, le Premier Ministre & le Secretaire *del despacho universal* les suivirent, le Grand Maître d'Hôtel avec deux Maîtres d'Hôtel ordinaires, quatre Gentilshommes de la Chambre, deux desquels faisoient encore la fonction, l'un de Grand Veneur, & l'autre de Premier Ecuyer, l'Amirante de Castilla le Grand Ecuyer ne suivit que quinze jours après.

La Reine mena toutes ses Dames & seulement six femmes de

Chambre, le Marquis d'Astorga son Grand Maître d'Hôtel & le Marquis de Villa Mayna son Premier Ecuyer ; le Duc d'Offone Grand Ecuyer demeura à Madrid, elle se servit à l'Ecurial de la liberté que lui avoit donné le Roy de monter à cheval, c'est-à-dire, pour aller au-devant de lui quand il revenoit de la chasse, & pour faire quelques promenades dans les allées de la prairie qui est au-dessous de l'Ecurial ; mais soit par l'agitation de cet exercice dont elle avoit perdu l'habitude depuis un an, ou par le changement d'air, elle se trouva mal peu de jours après être arrivée, elle eut un vomissement & quelques ressentimens de fievre ; ce fut neanmoins une indisposition sans suite, qui ne l'empêcha pas de reprendre peu de jours après le plaisir de la promenade.

Le Roy se donnoit entierement

à la chasse, il en fit une entre autres à la maniere d'Allemagne, où il se trouva grand nombre de dains & de cerfs dans les toiles, & on en tua plus de deux cens ; ces chasses étoient assez solitaires, le Roy n'y menoit ordinairement que le Grand Veneur & le Premier Ecuïer, à celle dont je viens de parler, il n'y eut outre ces deux, que le Premier Ministre & l'Ambassadeur d'Allemagne ; la Reine qui auroit pû s'y trouver si elle avoit voulu, prefera le plaisir de la promenade à celui de voir tuer à coups de fusil tant de bêtes enfermées.

Au milieu de ces divertissemens de l'Ecurial, il parut quelque froideur entre la Reine & le Premier Ministre ; elle avoit demandé au Roy la disposition d'un certain Gouvernement aux Indes, le Roy le lui avoit accordé d'abord, mais le Premier Ministre lui ayant remontré que ce Gouvernement se

pouvoit vendre dix ou douze mille pistoles, que Sa Majesté pourroit employer à ses dépenses pressantes; le don n'eut point lieu & le Premier Ministre en fut broüillé avec la Reine qui s'étoit laissée engager à cette demande par une de ses femmes de chambre Françoise à qui l'on offroit de l'argent pour ce Gouvernement.

Elle auroit eu plus de sujet d'être mal satisfaite du 1r. Ministre dans l'affaire de la Connétable Colone, qui fut enlevée alors de Madrid, par un ordre du Roy, & menée prisonniere au Château de Segovie, contre la parole expresse que ce Ministre avoit donnée à la Reine par la Duchesse sa femme, qu'on ne feroit rien contre la Connétable tant que la Cour seroit à l'Ecurial.

Cette Dame niece du Cardinal Mazarin, avoit relevé la Maison Colone par les grands biens qu'el-

le avoit tiré de la fortune de ſon oncle; elle avoit demeuré à Rome pluſieurs années avec ſon mari, dans toute la liberté de France, elle pouvoit être la femme d'Italie la plus heureuſe, ſi ſon inquietude naturelle, & peut être quelque ſouvenir de France un peu trop vif pour ſon repos, lui euſſent permis d'en joüir; elle abandonna d'elle même ce bonheur s'enfuit de Rome, s'embarqua avec la Ducheſſe Mazarin ſa ſœur, paſſa en France, où n'ayant point eu la liberté de venir à la Cour, elle alla à celle de Savoye, qu'elle quitta peu après pour paſſer en Flandres, elle fut arrêtée d abord, mais enſuite elle s'embarqua pour venir en Eſpagne, & demeura à Madrid avec aſſez de liberté dans les commencemens, depuis èlle fut obligée d'entrer dans un Couvent, à condition que ſi elle en ſortoit, le Roy la remettroit entre

les mains de son mari ; elle ne se souvint pas assez de cette loi, & la curiosité de voir l'entrée de la Reine, la fit sortir du Couvent pour aller chez la Marquise de Lobalbaces sœur de son mari ; le Marquis de Lobalbaces la garda quelque tems jusqu'à ce qu'il eut un ordre du Roy pour la conduire à un Couvent de Campagne à quatre lieuës de Madrid.

Cependant le Connétable Colonne qui depuis quelques années étoit Vice-Roy d'Aragon, vint à la Cour d'Espagne avec ses enfans ; il fit revenir d'abord sa femme dans un Couvent de Madrid, & peu après elle vint demeurer chez lui, c'est-à-dire, dans la même maison, mais sans aucun commerce ; elle fut quelque tems en cet état avec la liberté de faire des visites, elle alloit même chez la Reine ; mais comme le Connétable parla d'aller en Italie & de l'emmener avec lui, la

crainte des ſuites de ce retour lui fit ſouhaiter de demeurer à Madrid dans un Couvent, ainſi qu'elle le témoigna , quand elle reçût ordre du Roy de s'expliquer ſur ce ſujet.

Pour regler ces prétentions oppoſées du mari & de la femme, on fit une Jonte , du Confeſſeur du Roy , de l'Inquiſiteur Général & de Dom Melchior Navarra , qui deciderent qu'on la mettroit priſonniere dans le Château de Segovie ; le Marquis de Losbalbaces avoit tenté dès l'année precedente d'avoir un ordre pour l'y conduire , mais le Connétable de Caſtille & l'Amirante s'y étoient oppoſés , & alors le Premier Miniſtre n'y prenoit pas interêt comme en cette derniere occaſion.

Dans l'apprehention de ce jugement , le Connétable avoit fait demander la protection de la Reine, qui tira parole du Duc de Medina

dina Celi qu'on n'executeroit rien contre elle, tant que la Cour seroit à l'Ecurial ; cependant huit jours après qu'elle y fut, un Conseiller du Conseil Royal, accompagné d'Officiers de Justice & soutenu du Connétable Colonne & du Marquis de Losbalbaces avec nombre de gens armés, vint à onze heures du soir rompre les portes de l'appartement de la Connétable, & après de grandes violences, l'emmena prisonniere pendant la nuit au Château de Segovie.

Il parut extraordinaire qu'on traitât ainsi une femme de qualité, qu'on n'accusoit d'aucun crime, qui est dans la maison de son mari, & qui ne demandoit qu'à être enfermée dans un Couvent pour le reste de sa vie ; après la parole qu'on avoit donné à la Reine, il étoit étrange d'employer le nom & l'autorité du Roy, pour

maltraiter une femme & ſatisfaire l'animoſité particuliere de Balbaces, car on étoit perſuadé que lui ſeul avoit engagé à cette violence le Connétable, qui depuis long-tems laiſſoit ſa femme en repos, & auroit apparamment conſenti qu'elle demeurât à Madrid dans un Couvent comme auparavant ; c'étoit Balbaces qui avoit ſollicité contre elle les ordres du Roy, c'eſt-à-dire, du Premier Miniſtre, dont la fille en même tems alloit épouſer le fils aîné du Connétable ; rien ne paroiſſoit plus mal aſſemblé que le mariage de ce fils & le traitement qu'on faiſoit à ſa mere, qui par ſes grands biens avoit ſauvé la ruine de la maiſon, & dont les alliances relevoient ſes enfans par la proximité de pluſieurs grands Princes.

Le bruit de cette affaire particuliere finit bientôt, par celui que fit à la Cour d'Eſpagne, la nou-

velle arrivée de Flandres, que six Vaisseaux de l'Electeur de Brandebourg avoient enlevé à la vûë d'Ostende, un grand Vaisseau du Roy d'Espagne prêt à faire voile pour Cadis, chargé de la valeur de plus de trois cens mille écus en marchandises ; on se souvint d'abord de la maniere dont l'Envoyé de Brandebourg étoit sorti de Madrid ; on jugea bien que cette represaille en étoit une suite, & qu'après tant d'instances inutiles, l'Electeur n'auroit point trouvé d'autre voye pour être payé, que de se faire lui-même la justice qu'on lui avoit refusé à Madrid, avec des circonstances si offençantes, qu'il étoit difficile de ne pas convenir de la justice de son ressentiment, surtout après la maniere dont il s'étoit sacrifié pour la maison d'Autriche dans la derniere guerre.

Cet exemple reveilla les appre-

hentions que l'on avoit eûës depuis un tems, du voyage que le Comte d'Eſtrées étoit allé faire aux Indes Occidentales avec quelques Vaiſſeaux ; on publia d'abord qu'il avoit pillé Porto-Velo, mais on ſçût peu après, que cette hoſtilité avoit été faite par des avanturiers de diverſes Nations, conduits par un Capitaine Anglois, ainſi cette erreur ſe reduiſit à craindre quelque deſcente dans l'Iſle de Santo Domingo ou dans celle de la Marguerite.

Cette imagination ſe joignit à une nouvelle véritable de l'entrée des Portugais dans la riviere de la Plata, ou ils avoient occupé l'Iſle de Saint Gabriel à la vûë de Buenos Ayres ; ils ſe trouvoient en état des'y maintenir par la proximité de leur côte du Breſil & par la diſpoſition de la riviere même qui ſe retreciſſant en cet endroit, eſt plus facile à commander &

donne plus le moyen d'en troubler la navigation & le commerce; on ſçût d'ailleurs que l'Eſcadre des Vaiſſeaux de Brandebourg devoit paſſer aux Indes; toutes ces idées jointes enſemble paroiſſoient donner de l'inquietude à la Cour d'Eſpagne, mais on ne voyoit point qu'elle ſe donnât de mouvement pour en prevenir les ſuites.

Elle étoit demeurée dans ſon repos ordinaire ſur les demêlez de la frontiere de Biſcaye, depuis les premieres agitations que lui avoit cauſé la marche de quelques Regimens François à Bayonne; on avoit ſeulement envoyé de Madrid un Commiſſaire qui étoit depuis pluſieurs mois ſur les lieux ſans rien terminer; mais l'entrée de la riviere de Bidaſſoa étoit toûjours fermée par des Brigantins de France, qui empêchoient les Habitans de Fontarabie de conti-

nuer leurs violences & même de ſortir pour la pêche, juſqu'à ce que les prétentions fuſſent reglées entre les deux Frontieres ; & pendant que les Eſpagnols demeuroient ſans vouloir rien finir, il arriva que ces Brigantins ayant paru ſe retirer, revinrent incontinent & enleverent des Barques Biſcayennes qui s'étoient miſes à la pêche, dont ils menerent pluſieurs Priſonniers à Bayonne.

On en fit à Madrid un grand ſujet de plainte, mais le Roy fit dire aux Miniſtres d'Eſpagne, que pour retirer leurs priſonniers & délivrer la riviere de ſes Brigantins, il falloit, où terminer actuellement les difficultés qui avoient cauſé les déſordres précedens, ou convenir qu'en attendant ce Reglement, on ſuivroit par proviſion celui qu'avoient fait les Commiſſaires de France après la paix de l'année 1660.

Deux jours après le départ du Roy pour l'Ecurial, c'eſt-à-dire le 10. d'Octobre, tout Madrid fut effrayé par un tremblement de terre, qui l'ébranla ſur les ſept heures du matin à diverſes repriſes, ſans neanmoins rien renverſer; mais à la même heure ce tremblement ſe fit ſentir à plus de cent lieuës de païs; à Seville, à Cordouë, à Jain & en d'autres endroits, où les Egliſes & les maiſons furent endommagées, le plus grand deſordre fut à Malaga, où plus de douze cens maiſons furent renverſées, le reſte ébranlé & rendu inhabitable, grand nombre de perſonnes bleſſées ou accablées, & pluſieurs Villages des environs entierement ruinés.

Ce malheur avoit été précedé de grands debordemens d'eaux, qui durant plus d'un mois avoient ravagé pluſieurs Villes de l'Eſpagne, deſolée d'ailleurs par la Pe-

ſte depuis deux ans ; ces fleaux joints à celui de la pauvreté & au deſordre du Gouvernement & des affaires, rempliſſoient l'Eſpagne d'idées funeſtes pour le preſent & de nouvelles terreurs des maux à venir.

Pendant le voyage de l'Ecurial on commença à croire dans le monde, qu'il y avoit quelque meſintelligence entre la Reine Mere & le Premier Miniſtre, mais depuis que la Cour fut de retour à Madrid, on ne douta plus de leur deſunion, lorſque l'on vit durant pluſieurs mois, que le Duc de Medina Celi n'avoit été qu'une fois chez elle ; comme on ne voyoit point de cauſe apparente de cet éloignement, on en fit divers jugemens ; quelques-uns crurent que la Reine Mere ſuivie d'un nombre de perſonnes conſiderables de ſa dépendance, exigeoit pour eux preſque toutes les gra-

ces & les emplois, & que le Premier Miniſtre ne ſe la trouvant ni néceſſaire ni à craindre auprès du Roy, ne s'étoit point embaraſſé de ſe brouiller avec elle, pour ſe tirer de la contrainte où le mettoient ſes demandes continuelles.

D'autres penſoient au contraire, que c'étoit la Reine Mere qui avoit rompu avec lui, mal ſatisfaite de ce que depuis qu'il étoit Premier Miniſtre, elle ne pouvoit être payée de ſes revenus ni rien faire pour perſonne, pendant que toutes les graces & les bienfaits du Roy ſe partageoient entre les parens & les domeſtiques de ce Miniſtre.

Ceux qui croyoient pénetrer davantage, étoient perſuadés que le Duc de Medina Celi ſuivoit entierement les vûës & les impreſſions de Dom Geronimo d'Eguya; mais d'autres remarquoient que

cet homme depuis qu'il étoit devenu Secretaire d'Etat, avoit ſous divers Miniſtres ſouvent changé de parti, & avoit même quelquefois balancé à l'égard du Duc de Medina Celi, avant & depuis ſon Miniſtere; ils croyoient qu'il étoit de l'interêt de ce Duc de mettre un autre Secretaire d'Etat en la place de celui-là, & lors qu'à l'Eſcurial le Roy menaça un jour Eguya, que s'il n'étoit plus ponctuel à venir aux heures travailler avec lui, il depêcheroit avec Vibanco Secretaire de la Chambre, qui étoit en quelque faveur auprès de lui; on crut d'abord que ce contre-tems auroit des ſuites, & qu'il avoit été ménagé par le Premier Miniſtre; mais par un miſtere aſſez difficile à demêler, le Duc de Medina Celi, à ce que l'on prétend, raccommoda Eguya avec le Roy, & ce fut le commencement d'une nouvelle liaiſon

entre le Premier Miniſtre & le Secretaire d'Etat.

Dans cette ſituation, Eguya comprenant que l'union des Reines & du Duc de Medina Celi ne lui laiſſeroit pas le pouvoir entier qu'il lui convenoit d'avoir ſur l'eſprit de ce Miniſtre ; il chercha à lui faire entendre que la correſpondance avec la Reine Mere, qui d'elle même étoit entierement inutile, lui ſeroit toûjours à charge par cette grande ſuite de perſonnes attachées à elle, pour leſquelles elle exigeroit ſans ceſſe de lui, qu'en s'éloignant d'elle il éviteroit cet embaras, qu'il n'y avoit rien à craindre, que c'étoit une perſonne foible & ſans reſſentiment ; qu'on pouroit entierement ruiner dans l'eſprit du Roy le peu de confiance qui lui reſtoit pour elle, qu'ainſi le Roy lui tomberoit tout entier entre les mains, qu'autrement il ne pouvoit s'aſſû-

rer d'être le maître, ni des resolutions ni des graces, ni des moindres mouvemens du Roy, toûjours exposé aux impressions que sa mere lui donneroit, ou pour elle-même ou pour l'interêt des siens.

Par ces idées qu'Eguya donnoit au Premier Ministre de ne dépendre de personne; il se rendit en effet tellement dépendant, que l'on peut dire que tout ce qui se fit dans la suite, fut l'ouvrage d'Eguya revêtu du nom & de l'autorité du Duc de Medina Celi.

On vit alors donner des pensions au Duc d'Albe, comblé d'ailleurs de charges & de bienfaits du Roy, sans l'avoir jamais servi, & au Duc de Villahermosa qui revenoit chargé des depoüilles de la Flandre, & des plaintes des peuples qu'il avoit ruinés; le Marquis d'Astorga qui depuis peu d'années avoit épuisé le Royaume de Naples, & qu'à son retour

de cette Vice-Royauté l'on avoit fait Grand Maître de la Reine, avoit encore eu depuis la charge de Capitaine Général de l'Artillerie d'Eſpagne.

Tous ces M^rs. ne pouvoient avoir d'autre mérite que de s'être faits remarquer dans tous les partis oppoſés à la Reine Mere ; & pendant que les domeſtiques de la Maiſon du Roy deſertoient faute de ſubſiſtance, on vit le Premier Miniſtre donner de groſſes penſions à ſes petits domeſtiques, & aux femmes de Chambre de la Ducheſſe ſa femme, ſur le Rolſillo & ſur les fonds reſervés pour la Maiſon du Roy.

Cette conduite parut indigne au public, & fut ſenſible à tous ceux qui avoient conſervé de l'attachement pour la Reine Mere ; mais toute la Cour s'éleva contre le mariage que fit alors le Duc de Médina Celi, de Dom Auguſtin

Gusman avec la fille unique du Duc de Montalte ; elle n'avoit que quinze ans, elle étoit bien faite & la plus riche héritiere d'Espagne, par les biens de son pere & par les successions qui la regardoient du Comte d'Oropeze & du Marquis de Losvelez ; Dom Augustin étoit un arriere cadet de la Maison de Gusman, qui n'avoit de bien ni de mérite que d'être allié du Duc de Medina Celi, & de s'être depuis un tems attaché à faire sa Cour à la Duchesse.

Ce fut le fondement d'un mariage si inégal, dans lequel le Duc de Montalte fut généralement blâmé d'avoir sacrifié sa fille, & le Premier Ministre n'y eut point d'autre avantage que de faire voir sa dépendance pour les volontés de sa femme, pendant qu'il s'attiroit le chagrin du public & l'aversion des deux familles d'Oropeze & de Velez, que l'alliance

& l'amitié lui avoient tenu fort unies jusques alors.

Le Comte d'Oropeze avoit de la probité & autant de mérite qu'on en peut attendre d'un homme encore jeune, qui a de l'esprit sans avoir eu d'emplois; on assure qu'à la mort de Dom Juan il étoit l'homme de la Cour le plus agréable au Roy & le plus en état de prétendre au poste de Favori, s'il n'avoit mieux aimé s'employer à y faire entrer le Duc de Medina Celi comme son meilleur ami, qui de cette maniere lui devoit la plus grande partie de son élevation; cependant il fit ce mariage de sa niéce & son héritiere sans sa participation, il se cacha de même à la Marquise de Losvelez grand'mere de la fille, & le fit ponctuellement célébrer, sans attendre le consentement du Marquis de Losvelez Vice-Roy de Naples & son beau-frere.

Ce fut à peu près dans ce tems qu'il parut de l'inquiétude & même du mouvement parmi quelques personnes considérables de la Cour, contre le Premier Ministre ; la dépendance qu'on lui voyoit en tout pour Dom Geronimo d'Eguya, également haï & méfestimé de tout le monde ; le désordre des affaires qui se ruinoient visiblement entre leurs mains, la misere publique sans soulagement, étoient des prétextes suffisans pour se plaindre ou pour souhaiter à l'état un meilleur Gouvernement,

Lamirante de Castille, le Comte de Monterey, le Duc de Veraguas, le Duc de Pastrane, Dom Gaspard & Dom Joseph de Silva ses deux freres, le Prince d'Astillano & le Marquis de Mansera furent les principaux qui parurent s'interesser au bien public & souhaiter plus fortement que les choses

choses se retablissent, ou en changeant tout à fait le Ministere, ou en y ajoutant une Jonte de Gouvernement capable de le rectifier ; il y eut entre eux sur ce sujet de secretes entrevûës & des conferences, où il se fit beaucoup de propositions.

Chacun d'eux sous les apparences du bien public alloit à ses fins particulieres, & quoi qu'ils eussent un interêt commun dans le changement qu'ils envisageoient, leur conduite étoit aussi differente que les raisons qui les engageoient chacun à le souhaiter.

L'Amirante, toûjours pauvre dans de grands biens par le dereglement de sa conduite, quoi que sans avoir jamais servi dans aucun emploi de Gouvernement, se vit placé au Conseil d'Etat & Grand Ecuyer du Roy; cependant il souhaittoit de voir un Ministre qui lui fut plus utile ; il se sou-

venoit de celui de Valenzuela ſi abondant pour lui dans le peu qu'il avoit duré, & cherchoit à voir entrer en la place du Duc de Medina Celi, quelque autre Miniſtre qui pût lui avoir obligation d'avoir agi pour l'y faire monter.

Dans cette envie, il jettoit les yeux ſur le Comte d'Oropeze qu'il croyoit mal ſatisfait du 1er. Miniſtre, jugeant que ce ſeroit peut-être pour lui une vengeance agréable que de prétendre à le depoſſeder, & qu'il pouroit y réuſſir plus facilement qu'un autre par la conſidération que le Roy lui avoit toûjours conſervée; ce fut ſur cttte vûë que l'Amirante fonda ſon projet, pour lequel il n'avoit point de meſures ſolides qui puſſent le flatter d'aucune eſperance de ſuccès.

Le Comte de Monterey avoit des raiſons de mécontentement beaucoup plus fondées, il ſe voyoit le ſeul Gouverneur de Flandres,

exclu du Conseil d'Etat, pendant que le Duc de Villahermosa venoit y prendre place, qui avoit été sous lui en Flandres plusieurs années & n'en avoit eu le Gouvernement que lors qu'il l'avoit quitté ; il voyoit Dom Geronimo d'Eguya son ennemi particulier, maître absolu des affaires, qui l'avoit tellement perdu dans l'esprit du Roy, que la Reine lui parlant un jour en faveur du Comte, il lui répondit qu'il étoit bien heureux qu'on ne lui eût pas fait perdre la tête.

Il partageoit encore le mauvais traitement du Marquis de Liche son frere, que l'on faisoit demeurer par force Ambassadeur à Rome, où il ruinoit ses affaires & sa santé ; sa femme s'étoit depuis peu jettée aux pieds du Roy pour demander qu'il pût seulement revenir à quelques unes de ses Terres sans approcher de la Cour ;

presque tout le Conseil d'Etat avoit opiné en sa faveur, mais on ne laissa pas de lui envoyer un nouvel ordre de demeurer à Rome, & l'on prit soin de renouveller dans l'esprit du Roy les impressions qu'on lui en avoit données depuis long-tems, qui le lui faisoient regarder comme le plus dangereux homme de son état.

Le Comte de Monterey avoit de l'esprit, de l'ambition, & quoi qu'il n'eût que quarante ans, il s'étoit trouvé chargé de plus grandes affaires qu'aucun Espagnol de son rang; vigilant & actif, aimant la gloire, agréable & engageant dans ses manieres, & capable de former un parti dans une Cour où il eût trouvé des gens de quelque solidité & de quelque confiance; il souhaitoit de voir dans le Ministere un changement qui lui donnât moyen d'entrer dans le Conseil d'Etat, & de s'avancer par

ſon mérite aux grands poſtes qu'il voyoit remplir à tant de perſonnes qui n'en avoient point ; mais comme il ſçavoit qu'il étoit devenu ſuſpect, & que même depuis un tems il étoit ſuivi par des eſpions par tout où il alloit, il ſe menageoit plus que perſonne & vivoit fort retiré.

Il s'étoit raccommodé depuis peu avec le Premier Miniſtre, s'étoit expliqué avec lui ſur ſes interêts, & lui avoit fait entendre combien il lui étoit ſenſible de ſe voir privé de l'entrée du Conſeil d'Etat, pendant qu'on la donnoit au Duc de Villahermoſa ; le Premier Miniſtre lui avoit répondu honnêtement ſuivant ſa coûtume, & lui avoit donné des eſperances dont il paroiſſoit content ; il alloit ſouvent lui faire ſa Cour, & ſembloit n'avoir rien à craindre d'un homme avec lequel il étoit tous les jours en commerce.

Le Duc de Paſtrane ſon beau-frere n'avoit pas ſujet comme lui de ſe plaindre de la Cour, mais l'eſperance de trouver ſes avantages dans un changement, & le moyen de s'élever aux charges où il n'avoit encore pû parvenir, l'engagea parmi les mécontens; Dom Gaſpar & Dom Joſeph de Silva ſes freres le ſuivirent dans cet engagement, le dernier étoit gendre du Marquis de Manſera & fort près du Roy par ſa charge de Premier Ecuyer; cependant ces trois freres fondoient leurs intrigues ſur Dom Sebaſtien Vibanco Secretaire de la Chambre, auquel ils s'étoient ouverts comme à un homme ſûr, quoi qu'en effet il fût entierement au Duc de Medina Celi.

Le Duc de Veraguas de la Maiſon de Portugal, jeune & capable d'emploi, ne trouvoit point de juſtice à la Cour, après la ma-

niere sans exemple dont on l'avoit dépoüillé de la Vice-Royauté de Valence ; il s'en plaignoit hautement & presentoit des Mémoires pour demander des Juges, suivant l'usage de la Cour d'Espagne, & qu'on lui fit son Procès s'il l'avoit mérité, sinon qu'on le rétablit dans un poste où il n'avoit fait d'autre faute que de bien servir le Roy ; il trouvoit toutes choses tellement contraires à sa prétention , que se voyant sans esperance de ce côté là, il entra en liaison avec les mécontens pour chercher un meilleur traitement dans le Gouvernement nouveau , dont ils se flattoient.

Parmi ceux qui avoient de l'attachement pour la Reine Mere , le Marquis de Mansera son Grand Maître d'Hôtel étoit un des plus considérables , homme d'un âge & d'une experience à pouvoir avec justice entrer dans le Mini-

ſtere, il ſouhaitoit ce changement comme les autres, & ſur tout qu'on établit une Jonte de Gouvernement, dans laquelle il eſperoit entrer ; mais pour arriver à ſes fins, il tenoit une conduite couverte, qui ne le commettoit point ; & ſans paroître lui-même en rien, il faiſoit agir le Marquis de Grane ſon beaufrere Ambaſſadeur d'Allemagne, qui pouvoit faire des pas ſurs ſous les apparences du bien public.

Ce Marquis avoit un véritable interêt a voir établir un meilleur Gouvernement, qui tirât l'Eſpagne de ſon accablement, & la mît en état de ſoûtenir les interêts de la Maiſon d'Autriche, autrement il lui étoit inutile de prendre des meſures & de faire des partis pour l'Empereur avec les Eſpagnols, incapables par l'état preſent de leurs affaires de fournir au moindre engagement ; que s'il avoit

pû

pû faire réussir une Jonte du Gouvernement, dans lequel le Marquis de Mansera fût entré, il satisfaisoit l'ambition de son beau-frere, & en même tems il se mettoit en état par un Ministre habile & tout à lui, de se rendre maître des resolutions, & d'établir des moyens solides pour les executer.

Comme le Marquis de Grana pouvoit dans cette vûë se couvrir de l'interêt de l'Etat ; il agit ouvertement avec le Premier Ministre pour tâcher à l'y faire entrer ; & lui représentant l'extrêmité où étoient reduites les affaires d'Espagne & la ruine inévitable que l'on en devoit craindre si l'on n'y remedioit promptement, il chercha à lui en insinuer les moyens, & sur tout à lui faire comprendre son interêt propre, & pour son soulagement, qu'il n'étoit pas possible qu'il pût lui seul satisfaire au

travail immenſe de remedier à tous les maux d'un état accablé dans toutes ſes parties ; qu'on avoit vû dans des tems moins preſſans & moins malheureux, Dom Louis d'Haro & d'autres grands Miniſtres, ſe faire ſoulager par des Jontes, qui dans leur dépendance & ſous leurs ordres entroient dans le détail des affaires, en facilitoient les reſolutions & en avançoient l'execution, avec cette diligence qui eſt l'ame des grands deſſeins ; que dans une Monarchie ſi étenduë que celle d'Eſpagne & ſi déreglée depuis tant de tems, il ne pouvoit agir ſeul en tout, & qu'il étoit au-deſſus de la condition humaine, qu'en cette ſituation l'on pût ni tout voir ni tout faire par ſoi-même, ſans ſe ſervir des lumieres & du ſecours des Miniſtres habiles qu'il pouvoit choiſir, également capables pour le conſeil & pour l'execution.

Le Duc de Medina Celi se seroit peut être laissé persuader à un discours si specieux, & aux raisons d'un génie aussi superieur au sien que l'étoit celui du Marquis de Grana, mais il dépendoit d'un homme qui l'empêchoit de rien écouter; Dom Geronimo d'Eguya lui faisoit voir, que dans l'établissement d'une Jonte il perdoit son autorité, qu'il ne seroit plus maître ni de la resolution des affaires ni de la disposition des graces; que la Jonte destinée en apparence pour le soulager, n'auroit en effet d'autre application que de partager son pouvoir, & qu'ainsi revêtu seulement du vain titre de Premier Ministre, il demeureroit toûjours responsable du succès des affaires dont il ne décideroit point, inutile d'ailleurs pour lui & pour les siens, & sans faire ni bien ni mal à personne; ces considerations l'emporterent

dans l'eſprit du Duc, & toutes les raiſons du Marquis de Grana & la ruine évidente des affaires ne purent l'obliger à ſouffrir l'établiſſement qu'il lui propoſoit.

Les mécontens continuoient leurs mouvemens, dans leſquels il ſe trouvoit beaucoup plus de ſouhaits & d'envie de réuſſir, que de vûës certaines & de moyens d'y arriver ; il n'y avoit point entre eux de véritable confiance, point de liaiſon ſolide, gens la plupart ſans ſuite dans leurs deſſeins, ſans autre ambition que de la vanité, ſans fidelité dans leurs engagemens, & ſans moyen de rien entreprendre.

L'Amirante qui s'étoit engagé aſſez legerement dans ce parti, vit bientôt que le ſuccès n'étoit pas auſſi facile ni auſſi prompt qu'il ſe l'étoit immaginé pour l'établiſſement d'un nouveau Miniſtere, il craignoit même de ne point entrer

dans la Jonte ſi l'on en faiſoit une, mais peut être que le Marquis de Liche ſon gendre pouroit venir y prendre place, l'homme du monde qu'il redoutoit & haïſſoit le plus; il quitta le parti avec la même facilité qu'il y étoit entré, & pour ſe mettre à couvert des ſuites, on prétend qu'il alla tout découvrir au Roy & au Premier Miniſtre.

Cette dénonciation fut ſuivie de près de l'exil du Comte de Monterey; il ſe croyoit alors bien racommodé avec le Premier Miniſtre, il le voyoit ſouvent & ſembloit n'en avoir rien à craindre; cependant le quatorziéme de Janvier au ſoir, le Preſident de Caſtille lui ayant mandé qu'ils ſe puſſent voir au Palais, parce que les Preſidens de Caſtille ne viſitent perſonne; le Comte de Monterey qui avoit à ſolliciter ſur quelques affaires de juſtice, alla le voir,

& fut ſurpris d'apprendre de lui qu'il avoit reçû ordre du Roy par un billet de Dom Geronimo d'Eguya, de lui déclarer qu'il eût à ſortir de la Cour & ſe retirer à quelqu'une de ſes Terres; le Comte témoigna qu'il étoit prêt à obéïr, mais qu'étant Grand d'Eſpagne, il ne pouvoit le faire que ſur un ordre ſigné du Roy même; il ſe retira enſuite chez lui & tint ſon équipage prêt pour partir, le lendemain il reçût l'ordre ſigné du Roy, on lui donna trois jours pour ſe diſpoſer à ſon voyage, après leſquels il s'en alla à Salamanque.

On fut fort ſurpris de cette diſgrace, la premiere qui fût arrivée à un homme de ce rang depuis le Miniſtere du Duc de Medina Celi, que beaucoup de gens ne croyoient pas aſſez hardi pour une reſolution de cette nature, & l'on ne douta point que Dom Geronimo d'Eguya n'en fût l'au-

teur ; mais quelque considerable que parut le Comte de Monterey, il y avoit peut être moins de risque à le maltraiter qu'un autre de moindre mérite, tout le monde lui étoit contraire, parce que tout le monde le craignoit ; il se trouvoit exposé à l'envie des Courtisans, la plûpart gens indignes qui n'apprehendoient rien tant que de lui voir du pouvoir, persuadés qu'il en useroit avec hauteur ; on l'avoit fait également craindre & haïr du Roy, & la Reine Mere à qui il avoit manqué du tems de Dom Juan après de grandes obligations, ne pouvoit que lui garder un grand ressentiment.

Le Duc de Pastrane son beau-frere n'attendit pas que la disgrace vint jusqu'à lui, & soit qu'il eût été découvert par Vibanes ou qu'il craignit de l'être, il prévint les suites dans une dénonciation sem-

blable à celle qu'avoit fait l'Amirante, découvrit ce qu'il y avoit eu de plus particulier dans les liaiſons de la derniere cabale avec ſes parens & ſes amis; ſes deux freres ſuivirent ſon exemple & tous trois parurent dans la ſuite les plus paſſionnés Partiſans du 1er Miniſtre.

Le Prince d'Aſtillano qui avoit eu part à cette intrigue n'en eut point à la diſgrace, dont elle fut ſuivie pour quelques-uns, ſoit qu'on mépriſât le mécontentement d'un homme pareſſeux ou inapliqué comme il étoit, ou que peut être on le crût déja aſſez puni par la perte de ſa charge de Preſident du Conſeil de Flandres, que le Comte de Monterey avoit obtenu peu auparavant à ſon préjudice.

L'Amirante pour ſe diſculper dans le monde, répandit qu'il n'avoit point été de lui-même trouver le Roy, mais que le Roy aver-

ti d'ailleurs des moindres particularités de ce qui se passoit, l'avoit envoyé querir & l'avoit pressé de maniere qu'il s'étoit trouvé contraint d'avoüer ce qui le regardoit, que cependant il avoit sauvé ses amis autant que l'affaire le permettoit.

Le Duc de Pastrane nioit de même que sa confession eût été volontaire, & vouloit faire comprendre que s'étant confié à Dom Sebastien Vibanes, que son poste de Secretaire de la Chambre & quelque faveur approchoient assez du Roy, Vibanes l'avoit découvert & mis hors d'état de pouvoir rien nier; mais on étoit persuadé que s'ils avoient eu l'un & l'autre plus d'honneur & moins de crainte, ils auroient pû se soûtenir & ne point sacrifier leurs amis.

Comme le Marquis de Mansera n'avoit point paru dans toute cette affaire, où l'Ambassadeur

d'Allemagne agiſſoit pour lui, il en évita la diſgrace, lui qui auroit pû eſperer dans le ſuccès autant d'avantage qu'aucun autre : on ne vit point le Connétable de Caſtille s'intereſſer à tout ce mouvement, il jugea bien que l'intrigue n'avoit pas aſſez de fondement pour en eſperer de bonnes ſuites, & ſi elle avoit pû réuſſir pour le rétabliſſement d'une Jonte, il ſe tenoit aſſûré d'être le premier homme qui y entreroit ſans avoir beſoin de le briguer.

Le Duc de Veraguas continuoit toûjours à vouloir ſe juſtifier de ſon affaire de Valence, il avoit demandé des Juges, & comme il fut renvoyé au Conſeil d'Aragon, il y preſenta un Mémoire en termes un peu forts, où faiſant paroitre l'innocence de ſa conduite & l'injuſtice de ſa revocation, il demandoit à être rétabli dans ſa Vice-Royauté ; *ce Mémorial* ache-

va de le perdre, de ſorte qu'au commencement du mois de Fevrier il reçût un ordre pareil à celui du Comte de Monterey, de s'en aller à ſes Terres d'Andalouſie ; on lui donna huit jours pour ſe préparer au départ, mais il ne put obtenir d'al er dans quelque autre Province où il n'y eût point de peſte.

Cet exemple parut rigoureux contre un homme qui ne demandoit qu'à ſe juſtifier, dans un Païs où l'on voit tous les jours des Vice-Rois dignes de perdre la tête juſtifiés & même recompenſés, par un uſage qui ſemble être paſſé en une maniere de loi ; mais on avoit tellement prévenu le Roy ſur cette affaire, que la Reine lui demandant s'il étoit vrai que le Duc de Veraguas fut exilé, il lui répondit que oui, & qu'on chaſſeroit de même tous ceux qui parleroient.

Peu auparavant le Duc d'Offone étoit tombé dans une difgrace qui n'avoit rien de commun avec les précedentes, & dans laquelle perfonne ne le plaignit, parce qu'il fe l'attira par la même conduite, qui lui a fait des affaires dans tous les états où il s'eft trouvé; il négligeoit beaucoup fa charge de Grand Ecuyer de la Reine, & n'avoit pas feulement daigné la fuivre au voyage de l'Ecurial, de forte qu'au retour le Roy le fit avertir qu'il eût à fervir avec plus de foin; depuis il lui fit déclarer par un billet du Secretaire d'Etat, que s'il ne fervoit mieux, on difpoferoit de fa charge en faveur d'un autre.

Peu de jours après cet avertiffement il y eut une grande Comedie au Palais où le Roy deffendit que perfonne fe mit fur le Théâtre; le Duc d'Offonne qui en étoit averti comme le refte de la Cour, eut la

hardieſſe de s'y placer comme pour braver la défenſe ; mais au ſortir de là il reçût ordre de n'entrer plus au Palais ni au Conſeil d'Etat ; deux mois après il fut rétabli dans toutes ſes fonctions à la priere de la Reine.

Lorſque le Premier Miniſtre rompit avec la Reine Mere, il paroiſſoit aſſez maître de la perſonne & des ſentimens du Roy, qu'il tenoit envelopé par un Confeſſeur tout à lui, & par Dom Geronimo d'Eguya les ſeuls qui pouvoient voir ce Prince dans tous les momens ; les Officiers qui approchoient ſa perſonne ſuivoient cette dépendance, & ſi quelqu'un des Gentilshommes de la chambre qui ſervoient chacun leur jour étoit dans des interêts contraires, ils n'oſoit parler de peur de ſe perdre.

Dans cette ſituation, il étoit facile de donner des impreſſions

au Roy ; l'on eut moyen de lui renouveller les anciennes aversions contre la Reine sa Mere, attribuant aux suites de sa Regence les desordres de l'Etat ; & comme il est ordinaire de ne point aimer ceux qu'on a outragés, on le faisoit entrer dans ce sentiment, en lui persuadant qu'elle ne pouvoit oublier ce qu'elle avoit eu à souffrir du tems de Dom Juan sous le nom & sous les ordres du Roy. Cette Princesse naturellement peu ambitieuse, ne trouvant rien au tour d'elle sur quoi elle pût conter, aima mieux abandonner les choses à leur cours, que de s'exposer à de nouveaux embaras, dans un tems ou tout paroissoit sans remede ; ainsi l'on crut que dans la suite elle ne pensoit plus qu'à vivre retirée dans son Palais, d'où elle ne sortoit que pour rendre des visites d'honnêteté au Roy & à la Reine sans se mêler d'aucune affaire.

Pour tenir le Roy de tous côtés, il restoit au Premier Ministre d'avoir la Reine dans ses interêts ou au moins de la séparer entierement de la Reine Mere; dans cette vûë on aigrissoit le Roy sur beaucoup de petites choses dans lesquelles cette jeune Princesse, faute d'une application assez exacte à s'observer elle même & les autres, pouvoit donner lieu aux impressions que l'on vouloit faire prendre au Roy contr'elle.

En même tems on tâchoit à la prévenir elle même contre la Reine Mere, on l'alarmoit sur ses projets qu'elle continuoit toûjours dans l'esperance de faire réussir un jour le mariage d'Allemagne; que pour y parvenir elle travailloit sourdement à la faire haïr du Roy son mari, à faire croire qu'elle n'auroit point d'enfans, ou lui faisoit donner cet avis en confidence; les idées s'en augmentoient parmi

ſes femmes qui s'effrayoient ſans raiſon & qui effrayoient leur Maîtreſſe.

Il ſembloit que depuis que la Ducheſſe d'Albuquerque étoit entrée au Palais, la Reine avoit dû conter ſur l'attachement du Premier Miniſtre, & qu'il avoit dû être aſſûré de l'affection de Sa Majeſté; cependant elle l'avoit toûjours trouvé contraire à tout ce qu'elle avoit ſouhaité, juſques aux moindres choſes, c'eſt-à-dire, que le Roy accordant d'abord ce qu'elle demandoit, n'avoit pas plutôt vû le Miniſtre qu'il changeoit de volonté; la Reine n'étoit pas aſſez appliquée pour en avoir un vrai reſſentiment, ni chercher les moyens de le faire ſentir; de ſon côté elle gardoit quelquefois aſſez peu de meſures avec le Duc parlant au Roy en faveur des perſonnes que ce Miniſtre n'aimoit point, ſans s'appercevoir que ſa recommandation

mandation inutile pour ceux qu'elle appuyoit ne servoit qu'à la commettre avec le 1er. Ministre, auquel le Roy en rendoit compte d'abord, de sorte que de part & d'autre la correspondance étoit mal établie, & la Reine se trouvoit avec peu de pouvoir auprès du Roy & sans autorité avec le Ministre.

On le vit neanmoins peu avant l'exil du Comte de Monterey, faire une demarche qui sembloit tendre à persuader à la Reine son attachement pour elle; il fit dire à son Confesseur par celui du Marquis d'Astorga & par un autre encore, qu'il n'avoit point de plus forte passion que de donner à Sa Majesté des marques de son obéïssance en tout ce qu'elle lui feroit l'honneur de lui commander, priant le Confesseur de l'en assûrer & qu'il attendoit ses ordres pour y obéïr.

Ces Religieux insinuerent en même tems au Confesseur de la Reine, que pendant que le Duc de Medina Celi étoit entierement devoué aux volontés de la Reine, il voyoit avec déplaisir que Sa Majesté s'attachoit à distinguer par de bons traitemens & des marques de faveur, entre le Dames qui l'approchoient, celles qu'il se trouvoit le plus contraires, marquant particulierement la Comtesse de Monterey, la Marquise de Liche, la Duchesse d'Ossonne & même l'Ambassadrice de France; qu'il auroit eu lieu de souhaiter non-seulement que cette distinction ne se fit point, mais que ces Dames n'aprochassent point Sa Majesté, faisant entendre en même tems, que toutes les Dames ne devoient pas indifferamment avoir la liberté d'entrer chez la Reine sans le choix & la permission de la Camerera Major.

C'étoit une tentative pour tâcher à rendre maîtresse absoluë de l'appartement & de la personne de la Reine, cette Duchesse qui depuis la désunion de la Reine Mere & du Premier Ministre, s'étoit entierement donnée à ce dernier : il étoit aisé de juger que ce dessein étoit le sujet de l'ambassade que l'on faisoit au Confesseur, plutôt que l'envie de donner à la Reine des marques d'une véritable obéissance.

Le Duc de Medina Celi pouvoit bien avoir quelque aversion pour ces Dames Espagnoles, à cause de son opposition avec leurs maris ; mais pour l'Ambassadrice de France qui n'avoit rien à demêler avec lui, il sembloit que c'étoit sans raison qu'il se déclaroit contre elle, il devoit se souvenir que personne n'avoit plus contribué qu'elle & son mari à mettre d'abord la Reine en liaison avec

lui, & à l'y maintenir dans la ſuite autant qu'il leur avoit été poſſible.

Mais la rupture de ce Miniſtre avec la Reine Mere avoit entierement changé ce plan dans ſon eſprit, & comme il étoit perſuadé que l'Ambaſſadrice avoit formé & ſoûtenoit toûjours la correſpondance entre les deux Reines, l'interêt qu'il ſe faiſoit de ſéparer la jeune Reine d'avec ſa belle-mere, lui faiſoit voir avec averſion une perſonne qui entretenoit leur union; il regardoit l'Ambaſſadeur de la même maniere, & pour les éloigner tous deux autant qu'il pouvoit, il aigriſſoit le Roy contr'eux par des ſuppoſitions continuelles.

Ce n'étoit pas ſeulement à l'égard de l'Ambaſſadeur qu'il en uſoit de cette maniere; mais ſoit par ſa propre défiance ou par le conſeil d'Eguya qui l'éloignoit de

tout le monde pour le gouverner seul;tous les Courtisans lui étoient suspects, sans en excepter ses plus proches, & il les representoit sans cesse au Roy comme autant d'ennemis.

Il l'avoit tellement prevenu sur le sujet de l'Ambassadeur de France, qu'un jour il dit à la Reine qu'il lui soulevoit toute sa Cour, & qu'il aimeroit mieux une guerre ouverte avec la France, qu'un Ministre comme lui dans Madrid, joignant à ce discours les marques de l'aversion qu'on lui inspiroit encore contre l'Ambassadrice, comme si elle avoit donné à la Reine des conseils dangereux, quoique le Duc fût assuré qu'elle ne lui inspiroit que la correspondance pour lui & un véritable attachement pour le Roy, au près duquel on attribuoit à l'Ambassadeur tous les mauvais succès au dedans & au dehors, tous les mou-

vemens & toutes les intrigues de la Cour, ou ſuppoſées ou veritables, pendant qu'en effet il demeuroit dans ſa maiſon retiré ſolitaire, hors d'état de voir perſonne ni d'entrer en commerce avec les gens de la Cour, fort éloignés de le vouloir recevoir, ou par l'averſion répanduë contre la France, ou par la crainte de ſe rendre ſuſpects au Miniſtre.

Il eſt vrai que l'Amirante, le Comte de Monterey, le Duc de Veraguas, le Prince de Aſtillano, lors qu'ils furent mécontens ſouhaittoient de le voir en ſecret & en tems differens, dans la penſée qu'ils pouroient par ſon moyen trouver auprès de la Reine quelque apui pour leur interêt; mais il demeura ferme à ne vouloir ſe mêler d'aucune choſe qui pù tregarder le Gouvernement, & à dire le vrai, il devoit moins que perſonne chercher à changer le Mi-

nistere, assez peu avantageux à l'Espagne pour être agréable à la France, dans l'antipathie qu'on attribuë à ces deux grandes nations.

Depuis un an que le Duc de Medina Celi étoit à la tête de la Monarchie, sous un Roy jeune qui lui laissoit la disposition de tout, on ne voyoit encore aucun fruit de ses soins pour le bien de l'Etat, aucune reforme de ce qui en causoit les maux, aucun établissement capable d'y remettre l'ordre & d'y redonner de la force; il suffisoit de ne point remedier à ses maux pour les voir augmenter, mais il semble qu'on y en vouloit ajoûter encore de nouveaux.

Peu de jours avant que le Premier Ministre fut revêtu de ce grand titre, on avoit publié le rabais de la monnoye de cuivre, comme je l'ai déja dit; c'étoit un

remede néceſſaire, mais il fut appliqué d'une maniere qui le rendit pire que le mal; par ce premier changement les monnoyes d'or & d'argent étoient reduites à la moitié de leur valeur précedente; il en ſortit hors du Royaume pour de très grandes ſommes, dont les étrangers tirerent des profits conſidérables.

Le commerce des laines de Segovie, le ſeul preſque dont les Eſpagnols tirent encore quelque argent, diminua conſiderablement par le rabais de la monnoye qui en fit doubler le prix, de ſorte que les étrangers ne vouloient plus en achepter à moins que les Eſpagnols ne la diminuaſſent à proportion; & toutes les côtes d'Eſpagne qui ne peuvent ſe paſſer de bleds étrangers & de pluſieurs autres marchandiſes de dehors néceſſaires à la vie, reſſentoient au double la cherté par le deſavantage

des

des payemens en or & argent.

Mais le décri entier de la monnoye de cuivre qui se fit quelques mois après le Ministere du Duc de Medina Celi, acheva la ruine que le rabais avoit commencé ; on prétend qu'il y avoit en Espagne pour quinze millions d'écus, & comme le Roy ne satisfit point à la promesse qu'il avoit faite en la décriant de la retirer des particuliers pour le prix de la valeur du métail : ces grandes sommes qui étoient en commerce par tout le Royaume, devinrent une masse inutile, entierement perduë pour le Roy & pour les sujets ; les Administrateurs & les Fermiers des deniers publics, qui n'avoient presque dans leur caisses que de cette monnoye, se trouverent insolvables, ceux des particuliers furent reduits au même état.

Ainsi le Roy & les sujets furent également privés de leur re-

venu, & par une dépendance nécessaire, tout le Royaume se trouva sans argent, on vit les Banquiers manquer de fonds & de credit pour satisfaire aux lettres de change, les Marchands hors d'état de payer leurs dettes ni de se faire payer de ce qui leur étoit dû; il fallut donner aux corps entiers des Marchands des lettres de repy pour quatre mois d'abord, & les continuer ensuite sans qu'ils pussent neanmoins se rétablir, parce que l'argent manquant toûjours le commerce demeuroit également interrompu; les étrangers trouvoient de nouveaux profits dans ce nouvel accablement de l'Espagne, ils achetoient le cuivre décrié à un bas prix & l'envoyoient à Genes, en Angleterre & en d'autres lieux, où ils negocioient avec avantage ce métail mêlé d'un alliage d'argent assez considérable.

Pendant que les étrangers l'em-

portoient promptement hors du Royaume, on déliberoit à Madrid durant ſept ou huit mois ce qûe l'on en feroit ; il ſe préſenta des Traitans pour entreprendre d'en ſéparer l'alliage d'argent ; on fut long-tems à conclure avec eux, enfin l'on refuſa le parti de celui qui l'offroit plus avantageux avec cent mille écus d'avance, & l'on traita avec celui qui en offroit le moins, qui ne promettoit point d'avance & avoit déja fait banqueroute ; la raiſon d'une préference ſi peu reguliere, fut que ce Banquier devoit beaucoup à Dom Pedro d'Aragon qui ne pouvoit en être payé qu'en lui procurant quelques reſſources extraordinaires, & Dom Pedro d'Aragon étoit du Conſeil.

On voyoit alors dans un même tems, deux choſes fort oppoſées, une diſette d'argent extraordinaire avec une extrême

cherté de vivres & de marchandises, l'un & l'autre allerent si loin que l'on vit bientôt à Madrid un grand nombre de personnes engager d'abord & ensuite vendre leurs meubles pour subsister ; ce fut aux étrangers un nouveau moyen de dépoüiller les Espagnols que la nécessité obligeoit à se défaire de leur vaisselle d'argent, des pierreries & de ce qu'ils avoient de plus précieux pour beaucoup moins qu'il ne valoit ; toutes ces richesses sortoient du Royaume sans qu'on y apportât aucun ordre.

Parmi tant de dereglemens qui épuisoient l'Espagne, on ne pensa à remedier qu'aux moindres, & l'on y remedia mal : comme les Espagnols n'ont presque de Manufactures que pour les grosses étoffes de soye ou enrichies d'or & d'argent, & que tout ce que le luxe & particulierement la vanité des

femmes recherche le plus, vient des Païs étrangers, qui par ce commerce font encore de grands profits ſur les Eſpagnols; les Miniſtres pour en arrêter le cours ſe ſervirent du prétexte de regler le prix de toutes les marchandiſes qui depuis un an étoient rencheries de moitié; ils publierent ſous de rigoureuſes peines, ce qu'ils appellent *pragmatique*; c'étoit un eſpece de Tarif qui donnoit un prix fixe à toutes choſes, & à l'égard des marchandiſes de ſoye, d'or & d'argent qui venoient des Païs étrangers, ce Reglement les mettoit à plus bas prix qu'elles n'étoient dans les Païs même d'où l'on les faiſoit venir.

Ils crurent par là en abolir l'uſage; mais comme il ne s'en fait point d'autres en Eſpagne dont on puiſſe ſe ſervir en la place de celles là, qu'on ne pouvoit s'en paſſer, & que d'ailleurs beaucoup de choſes

néceſſaires à la vie manquoient à Madrid, parce qu'au prix qu'on les avoit miſes les Marchands ne pouvoient y en apporter qu'avec perte; *la Pragmatique* fut peu executée, & ce Reglement, que les plus habiles Miniſtres d'Eſpagne avoient concerté durant plus de ſix mois, qu'ils avoient publié comme le remede de tous les maux de la Monarchie, ne ſervit qu'à interrompre le commerce, à incommoder pluſieurs particuliers & à décrier le Gouvernement.

Madrid partageoit les maux de tout le Royaume, mais il ſentoit encore ſes incommodités particulieres; cette Ville qui par ſa ſituation & le génie de ſes Habitans n'a de commerce que celui qui peut l'épuiſer, eſt plus chargée que Ville du monde de droits d'entrée & d'impoſitions tant ordinaires qu'extraordinaires, ſi mal adminiſtrées, que des grandes

ſommes qu'on en tire, peu de choſe tourne au profit du Roy & de la Ville ; depuis quarante ans elle a fourni à ſes Rois en differens prêts plus de trente millions de livres, pour l'interêt deſquels à huit pour cent, l'on a donné à la Maiſon de Ville des rentes ſur divers droits, dont l'adminiſtration eſt ſi déreglée, qu'encore que depuis quelque tems ces rentes ayent été réduites à cinq pour cent, elles ne ſe payent plus, & les particuliers qui ont fourni ces grandes ſommes à la Ville, perdent en même tems les interêts & le principal de leur argent.

La raiſon de cette ruine eſt la malverſation des Corregidors & des Regidors, tellement autoriſés par l'impunité, que les Regidors ſont devenus perpetuels, qu'au lieu de quatre il y en a quarante, & que leurs charges ſe vendent juſqu'à cinquante mille écus.

Après de grandes remontrances & de longues délibérations ſur ce deſordre, on établit pour y remedier une *Jonte* dont le Preſident fut Dom Lopez de Los Rioi Miniſtre d'une probité reconnuë & d'une longue expérience dans les affaires & Police de Finance & du Gouvernement interieur du Royaume ; il entreprit avec zele une reforme ſi néceſſaire, mais ſa capacité & ſes bonnes intentions devinrent inutiles par les oppoſitions ſecretes de divers Miniſtres intereſſés à fomenter cette ruine publique, dont ils tiroient ſous main des profits conſidérables.

Ce n'étoient pas les ſeules raiſons qui contribuoient à la pauvreté de Madrid & de toute l'Eſpagne ; dans un tems où la Flotte & les Galions de l'année derniere avoient apporté des Indes près de trente millions d'or, on ſçait que de

ces grands tréſors des Indes plus des deux tiers paſſerent d'abord aux Païs étrangers ſans entrer en Eſpagne pour le retour des marchandiſes que diverſes compagnies & pluſieurs particuliers envoïoient aux Indes pour leur compte ſous le nom des Eſpagnols qui leur aident encore publiquement à frauder le droit de cinquiéme qui eſt dû au Roy de tout l'argent qui vient des Indes.

Mais un commerce plus obſcur auſſi profitable à la France, qu'il eſt devenu néceſſaire à l'Eſpagne depuis long-tems eſt encore une des cauſes plus eſſentielles de ſon épuiſement ; comme le Païs eſt extremement dépeuplé & que le peu d'Habitans qui y reſte, ou par faineantiſe ou par vanité, néglige la fatigue de toutes les occupations baſſes ou penibles, un grand nombre de pauvres François ſe trouvent répandus par tout dont

le travail & l'induſtrie fourniſſent à ce que négligent les Eſpagnols ; comme ils en ont la peine ils en tirent tout le profit & quelque petit qu'il paroiſſe par le peu que gagne chacun d'eux en particulier, il monte à des ſommes prodigieuſes par leur grand nombre, l'on en a conté dans les dernieres années juſqu'à ſoixante dix mille ; chacun d'eux ſans ſe domicilier en Eſpagne, y demeure ſeulement autant de tems qu'il faut pour en tirer de l'argent, d'autres ſuccedent à ceux qui ſe retirent, & ce peuple ambulant compoſé de gens qui entrent ſans ceſſe en Eſpagne & en ſortent de même, ne laiſſe pas de remplir toûjours à peu près ce grand nombre dont le Païs ne ſe peut paſſer.

Il eſt difficile de ſçavoir préciſement les ſommes qu'ils en tirent ; mais quand chacun d'eux l'un portant l'autre n'envoyeroit hors

d'Espagne chaque année que dix pistoles, ce seroit sept ou huit millions de livres ; il est certain que les plus misérables d'entr'eux n'en emportent pas moins & que plusieurs en tirent beaucoup davantage ; des Provinces entieres de France, qui d'elles-mêmes ont peû de commerce, s'enrichissent de celui là d'autant plus considérable, que ceux qui le font tirent ces grands profits d'Espagne sans y porter d'autre fonds que leur industrie & leur travail.

On peut juger de l'état du reste de l'Espagne par celui où Seville se trouve reduite ; cette Ville puissante par sa grandeur, par le nombre de ses Habitans, par des richesses amassées depuis tant de siécles, par l'abondance de son terrain, par sa riviere & le voisinage de la mer, qui lui donnent de si grands avantages pour le commerce de tout le monde, & sur

tout par celui des Indes, eſt depuis l'année 1630. reduite au quart de ſes habitans, & n'a pas de ſon terrain la vingtiéme partie cultivée de ce qu'il étoit alors, de ſorte qu'encore depuis ce tems, les droits & les impoſitions ſont augmentés au triple, la diminution du peuple & les nonvaleurs font qu'on n'en tire pas le tiers de ce qu'on en tiroit auparavant.

C'eſt ce qu'un Deputé du Commerce de cette Ville vint repréſenter avec beaucoup d'autres circonſtances en l'année 1680. Il eſt à croire que ſi cette Ville, une des plus riches du monde il y a cinquante ans & qui peut avoir tant de reſſources, ſe trouve ſi accablée, le reſte de l'Eſpagne ne l'eſt pas moins.

Les revenus du Roy dans l'Eſpagne même, en y comprenant l'argent qui vient des Indes, montent à vingt-ſept millions ſept cens

mille ducats, qui font de monnoye de France près de ſoixante dix millions de livres, dont la plus grande partie eſt tellement engagée qu'il n'en reſte pas le tiers au Roy, ſur quoi il doit payer toutes les dépenſes de ſa Maiſon, de ſes armées, les gratifications qui ſont immenſes, & les penſions qui une fois créées ne reviennent preſque jamais au Roy; d'ailleurs il faut de tems en tems envoyer des ſommes conſidérables en Flandres, quelquefois à Milan & à Naples, où tous les Domaines étant engagés, le ſurplus ne ſuffit pas aux dépenſes néceſſaires & à l'avidité des Vice-Rois & des Gouverneurs.

Ceux qui n'ont point vû l'Eſpagne en cet état auront de la peine à le comprendre; le peu d'argent qui reſte après tant de manieres de le conſumer eſt encore partagé entre un nombre infini d'Officiers & de Miniſtres employés dans les

Conſeils & dans les affaires de Juſtice, Police & de Finance, qui ſans s'enrichir ruinent le Roy à un point, que ſouvent la ſubſiſtance néceſſaire manque dans ſa maiſon; on vit au commencement de l'année 1681. toutes les livrées de ſon Ecurie deſerter après qu'il leur étoit dû plus de deux ans de ce qu'on leur doit donner chaque jour pour vivre; les *Rations* que l'on donne à toutes les perſonnes du Palais, juſques aux femmes de la Reine manquerent auſſi, & la table des Gentilshommes de la Chambre l'unique qu'entretienne le Roy, fut un tems ſans être ſervie, & l'on ne trouvoit point d'argent pour les moindres dépenſes.

Sur les frontieres du Royaume le peu de troupes qui reſtoit ne ſubſiſtoit qu'à peine, ſur cela d'Eſtramadoure d'autant plus importans, que les Portugais y ont pluſieurs bonnes places, & peuvent

en peu de tems faire marcher dix ou douze mille hommes ; les Places Eſpagnoles ruinées & ſans réparations depuis long-tems, n'étoient gardées que par deux Regimens d'Infanterie foibles & peu complets, la Cavalerie preſque toute demontée ſouvent ſans fourage, & tous depuis trois ans n'avoient touché qu'un mois de paye.

Les frontieres de Navarre & de Biſcaye n'étoient gueres mieux gardées, & l'on vit à la fin de l'année 1680 les Gouverneurs de Saint Sebaſtien & de Fontarabie venir à la Cour repréſenter qu'eux & leurs garniſons periſſoient de miſere, ſi l'on pouvoit appeller garniſon le peu qui reſtoit de ſoldats vieux ou mariés dans ces deux Places, d'où tous ceux qui étoient jeunes ou libres avoient deſerté après pluſieurs mois de ſollicitation ; ces Gouverneurs furent renvoyés avec des promeſſes qui

n'eurent point de ſuite.

Pour aſſùrer la Navarre contre les bruits répandus alors de quelques deſſeins de la France de ce côté-là, on nomma Vice-Roy en la place du Comte de Fuenſaleda, le Grand Prieur de Caſtille Dom Inigo de Valendia vieux Gentilhomme qui avoit ſervi autrefois avec réputation de valeur; il refuſa d'abord cet emploi, remontrant l'impoſſibilité de ſoutenir cette Province ſans troupes, ſans argent, ſans fortifications; mais on lui promit tout, & on leva ſix ou ſept cens hommes dans la Caſtille que l'on envoya à Pampelonne.

Quoique les troupes de Catalogne ſoient payées de l'argent de la Province, il étoit adminiſtré avec ſi peu d'ordre qu'elles manquoient de ſubſiſtance; en Flandres le Prince de Parme demandoit ſans ceſſe des fonds pour ſe mettre en état de ſoûtenir ce qui

y

y restoit aux Espagnols en cas de rupture avec la France, qui souvent paroissoit mal satisfaite d'eux.

Pour fournir à tant de besoins, on chercha les moyens de remettre de l'argent où il étoit nécessaire, on publia même que les traités en étoient faits, qu'on envoyeroit en Flandres cent mille écus par mois, quarante mille écus en Navarre, & soixante mille en Catalogne; mais hors ce dernier traité qui eut quelque suite parce que la Province donnoit le fonds, les deux autres furent sans effet, & la néceſſité étoit si grande que le Roy voulant faire le voyage d'Aranjuez après Pâques de l'année 1681, ce fut une assez grande affaire de trouver cent cinquante mille écus qui sont reglés sur l'état de la Maison pour la dépense de ce voyage, de sorte qu'étant arrivé alors quelques mouvemens du côté de Portugal, qui

firent penſer à y envoyer des troupes : lorſque le Premier Miniſtre dit au Roy qu'il leur falloit donner de l'argent, il répondit d'abord, que ſurtout on ne donnât pas l'argent de ſon voyage de Aranjuez, perſuadé que ſi l'on en diſpoſoit il n'en trouveroit plus d'autre.

On avoit eu nouvelle depuis quelque tems, que l'Electeur de Brandebourg s'étoit aproprié le Vaiſſeau enlevé par repreſaille aux Eſpagnols devant Oſtende avec tous les effets dont il étoit chargé ; il leur avoit d'abord donné un terme de trois mois pour le retirer en ſatisfaiſant aux ſommes qui lui étoient dûës : pendant ce tems l'Ambaſſadeur d'Hollande qui étoit à Madrid & l'Envoyé d'Angleterre negocierent inutilement pour trouver quelque ajuſtement à cette affaire ; l'Electeur ne voulut point rendre le Vaiſſeau ſans être

payé de huit cens mille écus qu'on lui devoit, ainsi sa prise lui demeura, & les Espagnols pour leur honneur, publierent qu'ils n'avoient voulu entrer en aucune négociation qu'auparavant le Vaisseau ne leur eût été restitué.

Ils avoient terminé avec le Roy Très-Chrétien la difficulté sur le titre de Duc de Bourgogne, en convenant que le Roy d'Espagne ne le prendroit point dans les Actes qu'il exerceroit par écrit avec la France; les pouvoirs des Commissaires Espagnols pour les limites en Flandres, furent réformés sur ce pied, mais comme dans la suite ceux de France tarderent à se rendre à Courtray pour travailler à cette dépendance du Traité de Paix de Nimegue, les Espagnols en prirent ombrage & firent des plaintes à l'Ambassadeur de France à Madrid.

Ils se plaignirent encore d'une

prétenduë descente du Comte d'Estrées dans les Indes, marquant dans les Mémoires qu'ils en donnerent, qu'il s'étoit emparé du Port de Gouyra ; mais ce fait se trouva supposé, & l'on sçût peu après que ce Vice-Amiral avoit paru sur les côtes de l'Amerique Espagnole, avec toute la regularité qu'on doit observer dans la Paix.

Les Espagnols qui n'y sont pas si exacts, commencerent en Flandres à redresser les fortifications des Bovines, qui par le Traité de Nimegue devoient demeurer rasées ; le Roy en fit faire des plaintes au Prince de Parme Gouverneur des Païs-Bas, & sur ce qu'elles n'eurent point d'effet, il commanda des troupes pour le premier de Mars qui devoient entrer en Flandres & faire justice de cette infraction ; la crainte de leur marche fit faire aux Espagnols ce que la raison & l'équité n'avoit pû

obtenir d'eux, & ils abandonnerent cette entreprise.

Vers le quinziéme de Mars de cette année, ils reçûrent une nouvelle désagréable du côté d'Afrique, d'où ils sçûrent par la voye de Cartagene, que le Marquis d'Algava Gouverneur d'Oran étant sorti de sa Place avec cent cinquante chevaux & trois cens hommes de pied, pour charger quelques Mores qui étoient venus faire des prisonniers dans les Villages des environs, avoit donné imprudamment dans une embuscade où il avoit été tué & presque tous ses gens pris & taillés en piéces; on avoit nommé quelque tems auparavant pour lui succeder, le Comte de Cefuentes qui sortoit du Gouvernement de Malaga; mais sur quelques prétentions qu'il eut d'être remboursé de certaines dépenses qu'il avoit faites pour le service du Roy dans ce

Gouvernement, il fut revoqué de celui d'Oran auquel il étoit destiné, & le Comte de la Mendoua nommé pour y aller en sa place, & sur la nouvelle de la mort du Marquis d'Algava, on le fit partir pour s'y rendre incessamment.

La Cour d'Espagne accoûtumée à mépriser les maux éloignés, se consola facilement de cette perte, mais en même tems elle tomba dans un grand embaras par les nouvelles de Portugal, qu'apporterent coup sur coup trois differens Couriers de l'Abbé Masserati Envoyé d'Espagne à Lisbonne; il mandoit que les Portugais venoient d'avoir avis par un Vaisseau, que le sixiéme d'Août de l'année précedente, le Gouverneur de Bucnos-Aires ayant joint à sa garnison un grand nombre d'Indiens ramassés, avoit surpris le Fort commencé depuis peu par les Portugais dans l'Isle de Saint

Gabriel située à sept lieuës de Bucnos-Aires dans la riviere de la Plata, qu'il avoit taillé en piéces trois cens hommes qui le gardoient, emmené prisonnier le Gouverneur & ce qu'il y avoit d'habitans, que sur cette nouvelle le Prince Regent avoit fait marcher quatre cens chevaux avec les quatre vieux Regimens d'Infanterie de Lisbonne & commandé les Milices du Royaume, que ces troupes avoient leur rendés-vous à Elicas, & qu'on travailloit à des Magasins pour leur subsistance, qu'enfin tout paroissoit se disposer à une rupture, ajoûtant par son dernier Courier que le Prince de Portugal lui avoit refusé l'audiance.

Pendant que les Portugais sembloient prendre si brusquement le parti de la guerre, ils ne donnoient à leur envoyé à Madrid aucun ordre sur une conjoncture

ſi importante, comme s'ils euſſent voulu ſurprendre les Eſpagnols dans leur Païs, de la même maniere que ceux-ci les avoient ſurpris dans les Indes; les Miniſtres de Madrid étonnés d'un mouvement ſi prompt, chercherent d'abord à l'arrêter en faiſant agir l'Envoyé d'Angleterre auprès de celui de Portugal & lui dire que le Roy de la Grande Bretagne ayant été le Médiateur de la paix entre l'Eſpagne & les Portugais, ces derniers ne pouvoient la rompre par aucune voye de fait que de ſon aveu, autrement de Garand de la paix & d'Allié qu'il étoit il deviendroit leur ennemi, lui faiſant conſidérer encore que par l'alliance faite depuis peu entre l'Eſpagne & l'Angleterre, le Roy ſon maître étoit engagé à ſe déclarer contre tous les ennemis de l'Eſpagne.

L'Envoyé de Portugal répondit

à

à celui d'Angleterre en des termes qui dûrent lui faire connoître combien il étoit ſorti de ſon caractere en lui tenant ce diſcours de ſon chef, & ſans un ordre exprès du Roy d'Angleterre, dont il paroiſſoit en cette rencontre moins l'Agent que celui des Eſpagnols; il ajoûta à cette réponſe une proteſtation par écrit contre la prétention de l'Envoyé d'Angleterre, déclarant qu'il ne pouvoit par aucun droit empêcher celui qu'avoit le Prince ſon maître d'agir par les armes contre les Eſpagnols, qui les premiers avoient rompu la paix.

Juſques alors il étoit dans l'incertitude du parti qu'on prenoit ſur cette affaire en Portugal, d'où il n'avoit point encore eu de nouvelles, il en reçût peu de jours après, avec ordre de demander aux Eſpagnols une juſtification entiere dans le terme de quinze jours, au bout deſquels s'ils ne la

donnoient, on la chercheroit par les armes; pour cette ſatisfaction le Portugal demandoit que le Roy d'Eſpagne fit châtier le Gouverneur de Buenos-Ayres, qu'on remit en liberté celui du Fort S. Gabriel, qu'on rendit les priſonniers, le canon, les munitions priſes dans le Fort, où tout ſeroit rapporté; que s'il avoit été démoli l'on en rendit la place, & en cas que les priſonniers euſſent été envoyés en Eſpagne, on reçût la nouvelle garniſon que le Protugal y envoyeroit, & que des ordres que le Roy d'Eſpagne y envoyeroit pour cette ſatisfaction, il en donnât un double afin que le Prince de Portugal le pût envoyer ainſi qu'il jugeroit à propos.

Les déliberations des Conſeils de Madrid furent grandes durant trois jours ſur une demande ſi preſſante, elles ſe terminerent enfin à faire un écrit en forme de

manifeste, contenant tout ce qui s'étoit passé depuis un an entre les deux Couronnes touchant l'Isle de Saint Gabriel, & toutes les preuves que l'Envoyé d'Espagne avoit données à Lisbonne pour justifier qu'elle appartient incontestablement aux Espagnols, par la division faite entr'eux & les Portugais, en vertu de la Bulle du Pape Alexandre VI. & par cent quatre vingt six ans de possession qui l'avoient suivie; ils y énonçoient ensuite la déclaration & la menace de l'Envoyé de Portugal, si l'on ne satisfaisoit son Maître dans vingt jours, & finissoient par la réponse du Roy d'Espagne, qui ne consistoit qu'à assûrer que Sa Majesté Catholique avoit un extrême desir de conserver la paix & la bonne correspondance des deux Couronnes, qu'il l'avoit toûjours entretenuë avec soin, & qu'il continueroit avec la même application à la maintenir.

Ce papier fut envoyé aux Miniſtres des Princes étrangers qui étoient à Madrid, avertiſſant ceux du Nord qu'ils pouroient l'envoyer à leurs Maîtres par un exprès qu'on depêcheroit pour joindre l'ordinaire de Flandres ; peu d'heures après l'on envoya chez ces Miniſtres reprendre ce papier pour y corriger quelque choſe ; & le lendemain on le leur rendit, avec cette difference qu'on y ſuprimoit la menace de guerre de l'Envoyé de Portugal, & l'on y ajoûtoit que le Roy d'Eſpagne envoiroit inceſſamment à Lisbonne un Ambaſſadeur pour traiter l'accommodement de ce demêlé ; la réſolution paroiſſoit plus honnête, & pour en couvrir la foibleſſe, on voulut quelques jours après ajoûter encore au papier, qu'elle avoit été priſe à l'inſtance qu'en avoit fait le Nonce de la part du Pape ; mais le Nonce déclara qu'il n'en étoit

rien, & qu'il ne pouvoit avoir eu ordre de Rome ſur une affaire qui n'avoit paru que depuis quelques jours.

Le Duc de Guiovenarro fut nommé pour cette Ambaſſade, & n'eut que deux jours pour ſe diſpoſer à partir; ſi tôt qu'il fut arrivé à Lisbonne il eut audiance du Prince Regent, qui lui donna pour Commiſſaires le Duc de Cadaval, & le Marquis de Fronteyra; il leur parla d'abord comme un homme qui ne venoit que pour faire des plaintes & demander ſatisfaction; mais on ne lui répondit qu'en demandant de nouveau celle que l'Envoyé de Portugal avoit déja prétenduë à Madrid; après quelques jours de negociation inutile, il fut obligé de l'accorder & pour en avoir la ratification il envoya un Courier à Madrid; on s'y plaignit de lui comme d'un homme qui avoit trahi l'honneur & les in-

terêts de l'Etat en concluant un accommodement honteux au-delà de ſes inſtructions & de ſon pouvoir ; pendant ces plaintes en l'air qu'on donnoit ſeulement à une vaine réputation, l'on ne differa pas un moment à lui envoyer la ratification, & perſonne ne douta qu'il n'eût emporté de Madrid les ordres & les pouvoirs, ſur leſquels il avoit conclu ſi promptement une affaire que l'on ratifioit ſi volontiers.

Ainſi on vit l'Eſpagne qui venoit de déclarer par écrit à toute l'Europe, que l'Iſle de Saint Gabriel lui appartenoit, la rendre un mois après aux Portugais qui l'avoient priſe, & faire toutes les ſatisfactions comme ſi eux mêmes euſſent été les uſurpateurs, & toute l'Europe attentive à un demêlé, où la rupture paroiſſoit inévitable, fut ſurpriſe de le voir finir en un inſtant d'une maniere ſi peu attenduë.

Il y eut alors en Espagne quelque changement dans les Gouvernemens, celui de Malaga & le Commandement de la côte de Grenade, que quittoit le Comte Cefuentes, fut donné au Comte de Palina neveu du Cardinal Portocau ; le Comte de Fuensalida laissant la Vice-Royauté de Navarre au Grand Prieur de Castille passa à celle de Galice, & le Duc d'Hiscas fut nommé Vice-Roy d'Aragon après le Connétable Colonne, qui depuis quelque tems étoit à Madrid occupé de deux assez grandes affaires, celle du mariage de son fils aîné avec une fille du Duc de Medina Celi, & celle de reduire sa femme à un état fixe qui pût les mettre tous deux en repos.

Elle étoit depuis quelques mois prisonniere au Château de Segovie, où la solitude, les incommodités du lieu, l'indigne traitement

de ceux qui la gardoient, pouvoient la jetter dans des resolutions extrêmes ; il sembloit que la Reine fut engagée à la retirer de cet état, où on l'avoit mise contre la parole donnée à Sa Majesté ; elle chargea son Confesseur d'agir auprès du Connétable Colonne, pour obtenir de lui que sa femme pût sortir de prison pour aller en Italie ou demeurer à Madrid dans un Couvent ; la négociation dura quelque tems par le chagrin qui se trouvoit entre les deux partis & l'éloignement de leurs intentions.

Mais enfin la Connétable ne trouvant point d'autre moyen de sortir de prison, convint de demeurer à Madrid pour entrer dans le Couvent de la Conception de l'ordre de Saint Jerôme, & d'y prendre l'habit de Novice en arrivant ; le Connétable s'obligeant de son côté à se lier par des vœux

à l'ordre de Malthe, elle prit l'habit & en même tems la résolution de ne faire jamais profession, quoique le Connétable eût fait venir de Rome une dispense qui lui permettoit de la faire avant la fin de l'année de son noviciat, mais la voyant dans des sentimens entierement opposés, il termina le mariage de son fils avec la fille du Premier Ministre, & trois jours après il partit pour aller en Italie, emmenant ses enfans avec sa belle-fille, laissant sa femme dans le Couvent incertaine de sa condition, misérablement logée avec peu de moyens pour vivre en femme de sa qualité & dans état digne de compassion.

Durant l'Automne précedent, le Roy avoit souhaité d'aller à Aranjuez, & il ne l'avoit pû faute d'argent; mais au commencement d'Avril de l'année 1681. il y alla passer cinq semaines avec la Reine,

ſuivant l'*Etiguité*, c'eſt-à-dire, ſuivant une coûtume établie depuis Philippe II. & paſſée en une eſpece de loi qui regle tous les pas du Roy d'Eſpagne pendant l'année, les chapelles, les proceſſions, les chaſſes, les promenades, les changemens d'habits, & d'appartemens, & mille choſes de moindre conſequence, à plus forte raiſon les voyages & le ſéjour qu'on y doit faire.

Les plus grands de ſes voyages ſont celui de l'Ecurial au mois d'Octobre, & celui d'Aranjuez au mois d'Avril lorſque leurs Majeſtés allerent à ce dernier, on vit durant le chemin des Seigneurs de la Cour deguiſés en valets, le viſage à demi couvert d'un bonnet à l'Angloiſe, ſuivre les Caroſſes des filles d'honneur de la Reine pour galantiſer leurs maîtreſſes qui étoient de ce nombre.

Le Roy depuis quelque tems avoit défendu plusieurs fois, particulierement aux gens mariés ce qu'on appelle à Madrid, *Los galantios de Palacio*, c'est-à-dire, l'attachement pour les filles du Palais sans prétention de les épouser ; mais malgré cette défense, l'on voyoit des premiers Seigneurs de la Cour âgés, mariés & quelques-uns grands peres ruiner leurs maisons par ces amours bizares, qui leur attiroient tout ce que la jalousie de leurs femmes & la division domestique pouvoient avoir de plus fâcheux.

Cette galanterie du Palais semble moins un plaisir qu'une maladie répanduë parmi les Courtisans ; le commerce en est fort imaginaire, il consiste à s'aller montrer dans une place devant le Palais, & là dans un Carosse parler par signe à une maîtresse qui répond de même d'une fenêtre fort haute ;

les momens les plus heureux se trouvent dans quelques jours de cérémonie publique où l'on peut aborder sa Dame & lui parler devant tout le monde.

Il a toujours été permis de servir ainsi les filles du Palais que l'on recherchoit en mariage, mais dans le regne present, les filles d'honneur de la Reine ont des galans mariés, & reçoivent des presens d'habits & des pierreries, des regals continuels, des plats qu'ils leurs font servir, & quelques-unes ont été jusqu'à prendre des sommes considérables de leurs amans; au voyage d'Aranjuez les Ducs de Montalt & de Medina Celi tous deux mariés, porterent leur galanterie encore plus loin; car n'ayant point de charge à la Cour qui pût leur donner pretexte d'y demeurer, ils y tinrent toûjours deux Gentilshommes avec des équipages, des Cuisiniers, de la

vaiſſelle d'argent, & tout ce qui pouvoit contribuer à ſervir & à regaler leurs maîtreſſes : telle étoit la diſpoſition de la Cour d'Eſpagne au mois de May de l'année 1681. le Roy depuis ſix mois étoit entré dans ſa vingt-uniéme année.

Comme dans le cours de ſes Mémoires, j'ai ſouvent parlé des Conſeils & des Tribunaux de Madrid, je croi devoir expliquer ici leur nombre & leur étenduë, & marquer les principaux Miniſtres qui les compoſent.

CONSEIL D'ETAT.

Le Roy eſt Preſident de ce Conſeil où le nombre des Conſeillers n'eſt point reglé, ils prêtent le ſerment entre les mains de leur Doyen, & leur ſeance eſt ſelon qu'ils entrent, ſans avoir égard à l'ancienneté ; les Conſeillers & les Secretaires d'Etat ſont ſur des

bancs à dos avec chacun un careau, ces premiers aux deux côtés de la table, & les autres aux deux bouts; si le Roy y assistoit on lui mettroit une table separée au haut bout de celle des Conseillers, lesquels n'auroient alors que des escabelles, & les Secretaires d'Etat seroient debout; ce Conseil s'assemble toûjours le mardi & le jeudi après midi, le samedi matin & soir; tout Conseiller d'Etat est du Conseil de Guerre & y entre quand il veut, & quand il y a plein Conseil de Guerre, les Conseillers d'Etat y sont toûjours appellés; toutes les grandes affaires du Gouvernement passent par le Conseil d'Etat, qui a droit de donner son avis au Roy sur quelque matiere que ce soit, quand même la connoissance en appartiendroit à quelqu'autre Tribunal: les Conseillers d'Etat sont présentement,

Le Duc de Medina Celi qui n'en-

tre plus au Conseil depuis qu'il est Premier Ministre.

Le Connétable de Castille qui en est Doyen, il est aussi Grand Fauconnier & tire de grandes sommes du Roy par ses charges & par d'autres bienfaits.

L'Amirante de Castille Grand Ecuyer du Roy âgé de plus de soixante ans, grand, bien fait & de bonne mine pour son âge, bel esprit, galand, faisant des vers, moins appliqué aux affaires qu'à une oisiveté agréable, & à des plaisirs renfermés dans un jardin délicieux où il passe la plus grande partie de sa vie.

Le Duc d'Albe âgé de soixante dix-huit ans, grand Seigneur incommodé dans ses biens, il joüit de beaucoup de bienfaits de la Cour.

Le Marquis d'Astorga âgé de soixante dix ans, homme de plaisirs & agréable.

Dom Pedro d'Aragon âgé de près de quatre vingts ans, autrefois Général de la Cavalerie ſous le nom de Marquis de Pouar, fut pris voulant ſecourir Perpignan & demeura quelques années priſonnier en France, depuis il fut Gouverneur du Prince Dom Baltazar, après la mort duquel il demeura éloigné de la Cour juſqu'à ce que le Roy Philippes IV. étant mort il fut envoyé Ambaſſadeur à Rome, d'où il paſſa à la Vice-Royauté de Naples, il rapporta de ce dernier emploi de grandes richeſſes, qu'il a mieux conſervées que ne font d'ordinaire les Eſpagnols.

Le Prince d'Aſtillano Duc de Medina de Las Torrez âgé de quarante cinq ans, a paſſé toute ſa vie à Madrid ſans autre occupation qu'une extrême pareſſe, dans laquelle il ne trouve que rarement le tems d'aller au Conſeil; jamais celui de faire ou de recevoir des

viſites

visites ; il a neanmoins de l'esprit & pouroit avoir de la capacité sans une conduite dereglée, qui d'ailleurs le rend pauvre dans de très grands biens.

Le Comte de Chinchon autrefois appellé le Marquis de Bajona, a commandé long-tems les Galeres d'Espagne, il est âgé de plus de soixante-dix ans.

Dom Louis Cardinal Portocarrero Archevêque de Tolede, âgé de cinquante-cinq ans, grand Seigneur par ses benefices.

Le Duc d'Ossonne autrefois Vice-Roy de Catalogne, Gouverneur de Milan, President des ordres, & maintenant Grand Ecuïer de la Reine, très grand Seigneur & très riche, âgé de cinquante ans.

Dom Vincent Gonzaga des Princes de Guastolla, âgé de soixante-seize ans, a été élevé dès sa premiere jeunesse à la Cour d'Espa-

gne, a passé par divers emplois de paix & de guerre, a été Vice-Roy de Catalogne & ensuite de Sicile, d'où il fut appellé par Dom Juan d'Autriche pour entrer dans le Conseil d'Etat, il a de l'esprit, de l'experience & des manieres agréables, homme de bien, pauvre & point marié.

Le Marquis de Liche âgé de quarante-cinq ans, presentement Ambassadeur de Rome, grand Seigneur, riche, mais avare.

Le Marquis de Losbalbaces Genois, âgé de cinquante-cinq ans, très riche & très œconome, à été Gouverneur de Milan par *interetin*, a passé par les Ambassades de Vienne, de Nimegue, & de France.

Le Prince de Liche mourut à Madrid à la fin de l'année 1679.

Le Marquis de Corraluo mourut à peu près dans le même tems, tous deux du Conseil d'Etat, tous

deux gens de bien & qui avoient long-tems ſervi à la guerre.

Au mois d'Avril de l'année 1680. on nomma Conſeillers d'Etat.

Dom Diego Sarmienſo Inquiſiteur Général, homme de bien attaché de tout tems à la Reine Mere.

Dom Melchior Navarra, homme de fortune, mais avec du mérite, il n'a guere plus de cinquante ans, & à la fin de Septembre de 1680. il a été nommé Vice-Roy du Perou.

Le Duc d'Albuquerque âgé de cinquante ans, Général de la mer, parent du Duc de Medina Celi.

Le Marquis de Manſera âgé de ſoixante ans & de peu de ſanté, à été Ambaſſadeur en Allemagne, nommé à l'Ambaſſade de France, il a été Vice Roy de la nouvelle Eſpagne, d'où il a rapporté de

grands biens qu'il ménage avec ſoin, homme de mérite & capable de grands emplois.

Le Marquis de Loſvelez Vice-Roy de Naples, âgé de quarante ans, a épouſé une ſœur de la Ducheſſe de Medina Celi.

Le Duc de Villahermoſa âgé de cinquante ans, depuis peu revenu du Gouvernement de Flandres avec beaucoup plus de bien qu'il n'en avoit auparavant.

Le Comte d'Oropeſa jeune encore, d'une vie fort reguliere avec du mérite, quoi qu'il n'ait point encore eu d'emploi.

SECRETAIRES D'ETAT.

Dom Geronimo d'Eguya, Navarrois d'origine, né à Gennes d'un pere qui étoit Gentilhomme du Duc d'Aurſi; Dom Pedro Fernandez del Campo, dont il avoit été Page, le fit Commis, d'où é-

tant monté à quelques Secretariats, il fut tout d'un coup mis par commiſſion dans celui d'Etat, quand on l'ôta à Dom Pedro Fernandez del Campo, après la mort duquel il eut la charge en propre.

Il porte le titre de Secretaire d'Etat *& del deſpacho univerſal* qui cependant ne lui donne point entrée dans le Conſeil d'Etat, ſa fontion étant attachée directement à la perſonne du Roy & du Premier Miniſtre; il a ſon Bureau dans le Palais au-deſſous de l'appartement du Roy

Tous les Mémoriaux ou Placets qui ſe preſentent au Roy & au Premier Miniſtre, reviennent au Secretaire d'Etat pour les diſtribuer aux Tribunaux ou Conſeils qui les doivent conſulter, & lors que ces Conſeils ont deliberé ſur ces Mémoriaux, leur avis qui en Eſpagnol, s'appelle *conſulte*, re-

tourne en ſes mains pour en faire le rapport au Roy, duquel il reçoit la reſolution appellée Décret qu'il renvoye enſuite à ceux qui le doivent expedier, c'eſt ce que l'on appelle à Madrid, *Memorial monté & deſcendu conſulte montée a deſer & deſcendu.*

Les affaires des Ambaſſadeurs ſe donnent par écrit à leur Commiſſaire, qui eſt toûjours un Conſeiller d'Etat, elles montent & deſcendent comme je viens de dire par le Secretaire *del Deſpacho univerſal*, & enſuite le Commiſſaire envoye les reſolutions à l'Ambaſſadeur, ſignées du Secretaire d'Etat du département.

Le Secretaire *del Deſpacho univerſal* a entre les mains le Bolſillo dont il ne rend point compte, c'eſt un fonds qui ſe tire de certaines amandes revenant au Roy, tant en Eſpagne qu'aux Indes, il eſt deſtiné a des dépenſes ſecretes,

pensions & gratifications.

Il y a deux autres Secretaires d'Etat qui entrent dans le Conseil.

L'un expedie toutes les affaires étrangeres du Nord, & celles de la Castille, c'est Dom Pedro Coloma qui au commencement de l'année presente fut fait Marquis de Canales, d'une famille connuë depuis long-tems dans ces emplois.

L'autre expedie toutes les affaires d'Italie, de Sicile & d'Aragon, c'est Dom Manuel de Lira autrefois Officier dans les troupes, puis Introducteur des Ambassadeurs, & depuis sept ou huit ans Envoyé extraordinaire en Hollande, d'où il est revenu prendre possession de cette charge de Secretaire d'Etat.

Ces deux Ministres chacun dans leur département sont proprement entre le Roy & le Conseil d'Etat; ce sont ceux qui reçoivent les Decrets par lesquels le Roy renvoye

les affaires au Conseil, pour les consulter; ils en font la relation au Conseil, recueillant les voix, forment la consulte & la renvoyent au Roy pour donner son dernier Decret; il arrive quelquefois dans les affaires importantes que les Conseillers d'Etat envoyent leurs avis par écrit.

Quand il faut assembler le Conseil d'Etat extraordinairement, le Roy en envoye l'ordre au Secretaire d'Etat qui le fait assembler sans en dire le sujet, il a même le pouvoir d'assembler le Conseil sans ordre toutes les fois qu'il le juge à propos.

En l'absence du Secretaire d'Etat, le premier Commis, qu'on appelle Official Major, fait sa charge: le Secretaire d'Etat du Nord a un premier Commis, & sept autres entretenus par le Roy; celui d'Italie outre le premier Commis en a huit autres entretenus de même;

me, les Secretaires d'Etat nomment ces Commis au Roy qui les agrée, & on leur donne des provisions.

CONSEIL DE GUERRE.

Le Roy est Président de ce Conseil, les Conseillers sont gens d'épée qui doivent avoir servi dans les armées, le nombre n'en est point reglé; la séance est comme au Conseil d'Etat, sans autre ordre que celui de l'entrée; mais dans le plein Conseil de Guerre, c'est-à-dire, quand les Conseillers d'Etat sont appellés, ils prennent le haut bout; ce Conseil s'assemble tous les Lundis, Mercredis & Vendredis, le matin pour les affaires du Gouvernement & le soir pour celles de Justice; il a deux Secretaires, l'un de terre & l'autre de mer avec le même nombre de Commis que les Secretaires

d'Etat : quand ce Conſeil eſt aſſemblé pour des affaires de juſtice, un Aſſeſſeur du Conſeil Royal y fait le rapport & opine le premier avant le Doyen du Conſeil.

Il y a des Jontés ou Chambres qui ſont membres de ce Conſeil, ſçavoir ;

La Jonte des Flottes, celle des Galeres, celle des Garniſons qui ſont proprement des Chambres fixes dont le Roy nomme les Officiers ; le Premier Miniſtre ou le Préſident de Caſtille en ſont les Préſidens, on choiſit les Conſeillers dans le Conſeil de Guerre & dans quelques autres; ils prennent ſeance par antiquité.

CONSEIL ROYAL DE CASTILLE.

Le Préſident de ce Conſeil porte le titre de Préſident de Caſtille, c'eſt aujourd'hui l'Evêque d'A-

vila autrefois Général de l'ordre de la Mercy sous le nom de Pere Jean Assensio , il a cette charge par commission sous le titre de Gouvernement de ce Conseil qui est composé de quatre chambres, entre lesquelles sont partagées toutes les matieres dont il connoit dans l'étenduë de la Castille ; l'une de ses chambres est appellée la chambre des quinze cent pistoles parce que l'on consigne cette somme pour y faire revoir & juger de nouveau des procès importans jugés aux Chancelleries de Grenade ou de Valladolid, qui sont les deux Parlemens de Castille.

Depuis l'année 1609. on a partagé toute la Castille en cinq Parlemens attribués à cinq Conseillers du Conseil Royal, qui doivent rendre compte à ce Conseil des excès & des injustices des Juges & personnes puissantes, tant Ecclesiastiques que seculieres.

Le Président de Castille ne visite personne & ne donne point la main chez lui ; quand il sort du Conseil les Conseillers l'accompagnent à sa chaise jusqu'au bas de l'escalier ; tous les Vendredis après midi il va avec le Conseil rendre compte au Roy des affaires considérables qui s'y font examinées, un Conseiller nommé par semaine en fait le rapport sur lequel le Roy ordonne ; dans cette seance les Conseillers sont assis & couverts, mais quand le Roy entre ils le reçoivent à genoux & découverts.

Cette seance finie le Président de Castille entre avec le Roy dans une autre chambre, & l'entretient seul des choses qui peuvent concerner son service, la Police & le Gouvernement, c'est-à-dire, sur des matieres qui ne tombent point en formalité de justice, mais ausquelles le Roy peut apporter or-

dre par son autorité.

Il y a un Conseil particulier appellé le Conseil de la chambre de Castille, composé du Président de Castille & de trois ou quatre Conseillers du Conseil Royal selon qu'il plaît au Roy de les nommer, où s'expedient tous les benefices à la nomination de Sa Majesté; toutes les graces, les titres & provisions des grandes charges & dignités, les ordres pour arrêter les Grands d'Espagne, les lettres de naturalité, de legitimation & plusieurs autres de cette nature, toutes les provisions & brevets des charges des Conseils, Chancelleries & autres offices de Justice qui montent à plus de soixante dix mille dans l'étenduë du Royaume de Castille vieille & nouvelle, compris le Royaume de Leon, la Navarre, la Biscaye, le Guipus, & la Province de Hava; il revient au Roy des sommes considérables

des charges qui ſe vendent & de diverſes graces qui s'obtienent par ce Conſeil.

CONSEIL SUPREME DE L'INQUISITION.

Le Préſident de ce Conſeil porte le titre d'Inquiſiteur Général, c'eſt preſentement Dom Diego Sarminto âgé de plus de ſoixante ans, les Conſeillers s'appellent Inquiſiteurs & ſont ſix en nombre ; le Roy nomme le Préſident, le Pape le confirme ; le Préſident conſulte le Roy ſur les charges d'Inquiſiteurs & les pourvoit avec ſon approbation.

Ce Tribunal connoît de tout ce qui regarde la foy , à quoi il ajoûte l'autorité du Pape & celle du Roy, dont il uſe abſolument ſans appellation même ſur les biens confiſqués de ceux qui ſont juſticiables pour la Religion.

Dans tous les Etats du Roy d'Espagne il y a vingt-deux Tribunaux qui dépendent de celui là, ceux qui ſont dans l'étenduë de l'Eſpagne lui rendent compte tous les mois de l'Etat de leurs Finances, & à la fin de chaque année de l'Etat des cauſes & des criminels ; ceux des Indes & des autres Etats éloignés rendent compte de l'un & de l'autre tous les ans, les charges de ces Tribunaux inferieurs ſont remplies par l'Inquiſiteur Général avec l'approbation de ſon Tribunal, dans lequel depuis l'année 1616. par conceſſion du Roy Phillippe III. il doit toûjours avoir un des Inquiſiteurs qui ſoit de l'ordre de Saint Dominique.

On ne ſçauroit dire préciſement la quantité d'Officiers qui dépendent de l'Inquiſition dans l'Eſpagne ſeule, il y a plus de vingt mille de ceux qu'on appelle *Familiers*

du Saint Office, qui ſont comme des eſpions répandus par tout pour donner avis de tout à l'Inquiſition & pour aider à prendre les coupables.

CONSEIL DES ORDRES.

Ce Conſeil eſt établi pour le Gouvernement temporel & ſpirituel, juſtice civile & criminelle, de Chevalerie de Saint Jacques, de Calatrava & d'Alcantara dont le Roy eſt Grand Maître ſous le nom d'Adminiſtrateur perpetuel; le Préſident eſt maintenant le Duc de Seſa de la Maiſon de Cordoüa, il y a avec lui ſix Conſeillers des trois ordres de Chevalerie que je viens de nommer, chacun à des Couvens de Religieux & de Religieuſes qui font leurs preuves de nobleſſe & portent la marque de l'ordre, le Conſeil conſulte le Roy ſur les Gouvernemens privés &

benefices dépendans de ces ordres.

CONSEIL D'ARAGON.

Il y a un Président qui porte le titre de Vice-Chancelier d'Aragon; c'est aujourd'hui Dom Pedro d'Aragon Conseiller d'Etat, il a aussi un Trésorier général dont la charge est héreditaire dans la maison du Duc de Medina de las Torrez; le Prince d'Astillano aîné de cette Maison la possede maintenant; les Conseillers au nombre de neuf doivent être originaires des Royaumes d'Aragon, Valence & Catalogne, d'où dépendent les Isles de Sardaigne, Majorque, Minorque & Imra, tous ces païs étant compris sous le Royaume d'Aragon: ce Conseil consulte le Roy dans l'étenduë de sa jurisdiction, sur les Vice-Royautés & Evêchés & tout ce qui regarde les affaires Ecclesiasti-

ques, militaires, celles de police & de finance.

CONSEIL DE LA CRUSADA.

Ce Conseil est composé d'un Président qui porte le titre de Comissaire général, c'est maintenant Dom Henry de Benamedos Patriarche des Indes, de deux Conseillers du Conseil Royal de Castille, d'un du Conseil d'Aragon, & d'un autre du Conseil des Indes; il est établi pour le gouvernement, justice & administration du droit appellé *la Crusada* ou *Croisade* accordé par le Pape aux Rois d'Espagne pour faire la guerre aux infidelles & dont le revenu monte à plusieurs millions; sa jurisdiction s'étend par tous les Etats du Roy d'Espagne hors ceux de Naples, de Milan & de Flandres, où ce droit n'est point établi: on ne peut sans la permission de ce

Conseil publier de Jubilés ni imprimer de Livres d'Eglise.

CONSEIL D'ITALIE.

Le Duc d'Albe en est le Président avec six Conseillers appellés Regens, sçavoir deux pour les affaires de Naples, deux pour celles de Sicile, & deux pour celles de Milan, de chacun des deux il y en a un Espagnol, & l'autre Italien du Païs de son département ; ce Conseil connoît de toutes les matieres d'Etat, de justice & de grace dans son étenduë & de tout ce qui regarde le fixe; il consulte le Roy sur tous les Gouvernemens des places, hors quelques-uns réservés au Conseil d'Etat, comme sont les Châteaux de Naples ; il consulte avec le Conseil d'Etat les Vice-Royautés de Naples & Sicile, & le Gouvernement du Milanois, les Evêchés, Gouverne-

mens des Provinces, charges dans les Conſeils, celles de l'artillerie, toutes charges de juſtice, police & finance, & quelques unes de guerre, pour leſquelles, dans les affaires de juſtice, le Préſident n'a point de voix.

CONSEIL DE FLANDRES.

Ce Conſeil eſt composé d'un Préſident & trois Conſeillers pour tout ce qui regarde les Provinces des Païs-Bas qui ſont au Roy d'Eſpagne, le Comte de Monterey en fut déclaré Préſident au mois d'Avril de l'année 1680.

CONSEIL DE HAZIENDA, OU DES FINANCES.

Le Préſident de ce Conſeil eſt maintenant Dom Carlos Ramirez d'Arellano, le Conſeil eſt compoſé de quatre Tribunaux.

Le premier appellé proprement Conseil d'Hazienda ou de Finance est composé d'un Président & de huit Conseillers d'épée, la fonction de ce Conseil est l'administration, recouvrement & augmentation des Finances du Roy, les traités pour les avances de la dépense de sa Maison, des armées & autres dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires, la création & augmentation des rentes qui proviennent de diverses concessions, graces & privileges du Roy.

Le Président sur l'ordre de Sa Majesté précedé de la consulte du Conseil, expedie seul les Ordonnances pour tout ce qui est dû d'appointemens, de gages, gratifications, assignations, pensions à vie, Ordonnances aux gens d'affaires pour être payés de leurs avances, & ce Conseil a pour les expeditions deux bureaux de Se-

cretaires, en chacun desquels il y a six Commis, sçavoir un avec titre de premier, deux seconds, un troisiéme & deux qu'on appelle entretenus.

Pour tenir les comptes & les registres de ce Conseil il y a six charges de Contadors, dont cinq sont doubles, c'est-à-dire, qu'il y a deux Contadors pour chacune & la sixiéme est simple, qui est celle d'Escrivano Major ou Greffiers des rentes du Roy; tous ces Contadors qui sont au nombre de douze, assistent au Conseil de Finance le matin debout & couverts, jusqu'à ce que le Conseil leur ordonne de sortir, après eux entrent les Secretaires qui travaillent jusqu'à la fin du Conseil.

Pour les Procès & affaires de justice du Conseil des Finances & du Tribunal des Oydores dont nous parlerons après; il y a quatre Relateurs nommés par le Con-

seil même, & plusieurs autres Officiers inferieurs dont les charges se vendent.

Le Tribunal des Millions est distinct de celui des Finances, qu'on appelle Millions, le provenant des impositions sur le vin, la viande, le vinaigre & l'huile, qui est très considérable : ce Tribunal est composé de quatre Conseillers d'entre ceux des Finances & de quatre Deputés des Etats appellés Commissaires.

Il y a un autre Tribunal appellé *les Oydors*, qui doivent être six pour les affaires de justice qui renvoye le Conseil où qui regardent le fise, le Président assiste au Conseil un jour de chaque semaine.

La Contaduria Major de Cumtas est encore un autre Tribunal composé de quatre Cantadors Majors & d'un Fiscal tous d'épée, pardevant lesquels sont appellés tous

Tréſoriers, Receveurs, Fermiers, Adminiſtrateurs de deniers roïaux pour rendre leurs comptes, & généralement tous comptables juſques aux Miniſtres, Vice-Rois, Ambaſſadeurs & autres.

Pour recevoir les comptes il y a vingt-ſix *Contadors* de las reſultas, & ſeize de titulo à la nomination du Roy & autres ſeize à la nomination du Préſident des Finances, quatre Commis pour donner les Regiſtres que demandent les Contadors, un garde Archives ou garde Livre, quatre Portiers & un Tréſorier pour les reſtes des comptes, ſur leſquels on paye les gages du Conſeil; cette charge ſe vend, le Préſident aſſiſte tous les Samedis à ce Tribunal.

CONSEIL DES INDES.

Il eſt composé d'un Préſident, & d'un Chancellier, douze Conſeillers,

ſeillers, ſçavoir, quatre d'épée & huit de robes, un Fiſcal, deux Secretaires, un Lieutenant, Chancellier, Alguaſil Major, un Tréſorier, quatre Contadors, vingt-quatre Commis des deux Secretaires, cinq Relateurs, deux Agens du Fiſcal, un Avocat & un Procureur des pauvres, un Hiſtoriographe, un Geographe, un Ecrivain de la Camada, un premier Commis, un ſecond, dix Portiers, un Chapelain, un Sacriſtain, un Oydor ou Conſeiller de la Contractation de Sevile; qui eſt chargé de ramaſſer & garder les loix & Ordonnances des Indes, il a quatre Commis.

Le Duc de Medina Celi étoit Préſident de ce Conſeil avant que d'être Premier Miniſtre; il en a gardé le titre avec les appointemens, & en a cedé les fonctions par commiſſion a Dom Vincent Gonzaga Conſeiller d'Etat, qui

porte le titre de Gouverneur du Conſeil des Indes.

Ce ſont celles que l'on appelle Indes Occidentales qui ſont la plus grande partie de l'Amerique ; elles furent découvertes en l'année 1492. par Chriſtophe Colomb Genois, ſur les ordres de Ferdinand Roy de Caſtille & d'Aragon : l'Amerique eſt un Païs ſi grand qu'il forme une des quatre parties du monde, les Eſpagnols y poſſedent ſeuls plus que toutes les autres Nations enſemble, & comme ils furent les premiers qui découvrirent cette terre inconnuë juſques alors, le Roy Ferdinand & la Reine Iſabelle ſa femme obtinrent du Pape Alexandre VI. une Bulle qui leur en donnoit la proprieté, les établiſſant eux & leurs ſucceſſeurs Vice-Rois perpetuels du Saint Siege dans tout le Païs, deſorte qu'ils en ſont Seigneurs ſpirituels & temporels, joüiſ-

ſent des dîmes & pourvoyent aux Archevêchés, Evêchés & autres benefices.

Comme ce Païs ſi vaſte & ſi éloigné à beſoin d'une relation continuelle avec la Cour d'Eſpagne pour en recevoir les ordres & conſerver la prudence néceſſaire ; on a établi à Madrid le Conſeil dont je viens de parler avec une chambre pour les Finances composée de trois ou quatre Conſeillers des plus anciens de ce Conſeil même, pour déliberer ſur toutes les affaires de Finances concernant les Indes dont les expeditions ſe font par les mêmes Secretaires du Conſeil.

A Sevile il y a auſſi un Conſeil des Indes appellé la Maiſon de Contractation, qui a un Préſident avec des Conſeillers d'épée & de robe, ces derniers ſont pour les Procès, mais les premiers connoiſſent de tout ce qui regarde les

préparatifs & l'expedition des Flotes & Galions, les appellations de ce Tribunal vont au Conseil des Indes de Madrid.

C'est de cette Maison de Contractation que dépend la direction & que sortent les ordres pour tout ce qui va aux Indes, & pour tout ce qui en vient; on en fait un Registre que l'on envoye avec les Galions qui à leur retour en apportent un autre de ce qui vient des Indes, afin que des deux côtés on connoisse ce qui passe de marchandises d'Europe aux Indes, & ce qui revient des Indes en Espagne, tant en argent qu'en marchandises & qu'on en puisse exiger les droits.

Cette précaution est devenuë presque inutile par le peu de fidélité de ceux qui en sont chargés, dont le Roy d'Espagne est si mal servi que les Marchands fraudent publiquement les droits avant

l'embarquement, & souvent au retour il ne paroit sur le registre que le quart de ce qui vient d'argent sur les Galions ; ainsi le Roy qui n'a sur cet argent qu'un droit de cinquiéme, au lieu d'avoir ce cinquiéme entier n'a que le cinquiéme du quart.

Les Vice-Royautés des Indes & toutes les grandes charges se donnent sur la nonciation que le Conseil des Indes de Madrid en fait au Roy, & toutes les affaires de justice viennent par appellation à ce Tribunal, la Vice-Roïauté du Perou & celle de Mexico ou la Nouvelle Espagne se donnent pour cinq ans comme toutes les autres charges hors les dignités Ecclesiastiques qui sont à vie.

Dans les lieux considérables où il n'y a point de Vice-Rois, les Présidens de l'audiance, c'est-à-dire, un Tribunal de justice, sont aussi Gouverneurs, & quand un

Vice-Roy meurt durant le tems de ſon emploi, le Préſident qui réſide au ſiege de la Vice-Royauté, prend le commandement juſqu'à ce qu'il vienne d'Eſpagne un autre Vice-Roy; l'on a vû quelquefois l'Archevêque occuper la place du Vice-Roy mort.

Comme le Roy donne les Vice-Royautés, il donne auſſi les principaux Gouvernemens, mais les moins conſidérables ſont à la diſpoſition des Vice-Rois; tous ces emplois chacun en leur eſpece ſont fort lucratifs, il y a des Gouverneurs qui au bout de leurs cinq années emportent depuis cent mille écus juſqu'à trois cens, & les Vice-Roys depuis un million d'écus juſqu'à deux.

Le Roy diſpoſe encore de certaines Commanderies ou penſions établies ſur les Villages des Indiens, il y en a depuis deux mille écus juſqu'à ſix, mais tous les

ans pour instruire les Indiens à la foy, on envoye des Religieux qui en tirent de si grands avantages, qu'on les a vû rapporter de leurs missions jusqu'à quinze ou vingt mille écus.

Les Isles Philippines voisines de celles de la Chine dependent encore du Conseil des Indes de Madrid, de la Nouvelle Espagne; à ces Isles il se fait tous les ans pour un million d'écus de commerce en marchandises du Païs, que les particuliers envoyent, & dont ils reçoivent les retours en soyes de la Chine; ces Isles ne donnent aucun revenu au Roy d'Espagne, & lui coutent tous les ans plus de deux cens mille écus pour l'entretien des Officiers & du peu de soldats qui gardent le Païs.

Les Espagnols ne se sont établis aux Indes qu'autant qu'il leur est nécessaire pour en tirer de l'argent, & soit faute de peuple ou

pour tenir ce grand Païs dans une dépendance inévitable de l'Espagne, ils l'ont laissé dépourvû de toutes les choses que demandent la nécessité ou la commodité de la vie, il faut tous les ans les faire venir d'Espagne, qui par ce moïen en tire tout l'argent, dont l'abondance a mis parmi les Habitans des Indes le luxe à un si haut point qu'ils ont besoin de toutes les superfluités d'Europe, & les achetent très cher.

Le retour de ces marchandises donneroit de grands trésors au Roy d'Espagne, s'il en tiroit ses droits entiers, ou s'il avoit interêt dans le commerce même, mais tous les effets sont à des Marchands étrangers qui trafiquent sous le nom des Espagnols; ainsi la plus grande partie de tant de millions qui arrivent à Cadis par les Galions & par la Flote, appartiennent aux Genois, aux Flamands,

Flamands, aux Anglois, aux Hollandois, aux François, & a plusieurs autres dont les Vaisseaux attendent dans la Baye de Cadis le retour de ces Galions, pour partager entr'eux la plus grande partie de l'argent dont ils sont chargés, & c'est en cet endroit que l'argent qui n'est point enregistré passe directement des Galions à ces Vaisseaux étrangers, sans payer que quelques legeres sommes à ceux qui leur aident à frauder le Roy.

Ce que l'on appelle les Galions est une Flotte de plusieurs Navires marchands Espagnols, qui ont permission de porter des marchandises aux Indes, le Roy les fait accompagner d'un certain nombre de Vaisseaux de guerre appellés en Espagnol Galions, qui ne doivent porter que ce qui est nécessaire à des Vaisseaux destinés pour combattre ; mais ils sont ordinaire-

ment ſi chargés de marchandiſes qu'ils ſeroient difficilement en état de ſe défendre.

Quand la ſaiſon eſt venuë de faire partir les Galions, le Conſultat de commerce de Seville, c'eſt-à-dire, un Prieur & deux Conſeillers envoyent au Conſeil des Indes à Madrid, un mémoire du nombre & du port des Vaiſſeaux marchands qui doivent faire le voyage ; le Conſeil ſur ce mémoire fait expedier les permiſſions, qui coutent depuis trois mille écus juſqu'à ſix, ſelon la grandeur des Navires.

Il y a deux embarquemens de Galions, les uns pour terre ferme, c'eſt-à-dire, pour Portovelo, où arrive tout l'argent du Perou, & c'eſt proprement ce qu'on appelle *les Galions*, les autres vont à la Nouvelle Eſpagne & c'eſt ce qu'on appelle la Flotte.

Les premiers partant de Cadis ou de Saint Lucar, vont en qua-

rante ou cinquante jours à Cartagene des Indes, y demeurer quinze jours, & de la vont en cinq ou six à Portovelo, qui est un petit Bourg mal sain par sa situation marecageuse & par la chaleur du climat, & est sur la côte de l'Amerique à l'endroit où elle se resserre en un isthme large seulement de dix-huit lieuës, de l'autre côté duquel est la Ville de Panama, où viennent par mer tous les Négocians du Perou, dont la principale marchandise est de l'argent en barre ou en piastres, qu'ils font voiturer par terre de Panama à Portovelo; si-tôt que les Galions y sont arrivés, on ouvre la plus grande foire du monde, où dans l'espace de quarante ou cinquante jours, il se vend pour dix-huit ou vingt millions d'écus de toutes sortes de marchandises d'Europe qui se payent en argent comptant.

La Foire finie les Galions retournent à Cartagene où il se fait encore quelque commerce de marchandises du Païs, & de ce qu'on apporte du nouveau Roïaume de Sainte Foy, & de l'Amerique : au bout de vingt jours on remet à la voile pour la Havana où l'on arrive d'ordinaire en vingt-cinq jours, l'on y prend des rafraichissemens & des provisions pour le retour à Cadis, dont la navigation est d'ordinaire de soixante jours.

Le voyage de la Flotte pour la nouvelle Espagne commence comme celui des Galions, en sortant de Cadis ou de Saint Lucar, hors qu'en celui-ci les Vaisseaux marchands ne sont accompagnés que de deux Galions du Roy, au lieu qu'à celui du Perou il y en a huit ou neuf; cette Flotte va d'abord rafraichir à Portovico, de là elle va en quarante jours à la Vera-

crus debarquer ses marchandises que l'on porte par terre à Mexico éloigné de quatre vingts lieuës de la côte, & lorsque la vente en est faite, la Flote repart de la Veracrus pour venir à la Havana en vingt-cinq jours, observant de ne point passer ce passage que dans les mois d'Avril, ou de Septembre, parce que le vent du nord y est mois violent ; à la Havana l'on fait ses provisions pour retourner en Espagne.

Le voyage de cette Flotte à la nouvelle Espagne est de douze ou quatorze mois compris les sejours; celui des Galions du Perou est de huit ou neuf mois quand on ne les fait point retarder d'une anneé à l'autre ; le Roy donne encore des permissions à quelques particuliers pour aller séparement aux côtes de Caracas, de Saint Domingo, de Hondaras, & de Buenos-Aires, ils payent les droits &

ſont enregiſtrés à la Maiſon de Contractation comme les autres.

L'argent qui vient des Indes pour le Roy ne peut être embarqué que dans un Vaiſſeau du Roy, c'eſt-à-dire, dans un Galion, l'argent des particuliers vient ſur le Vaiſſeau qu'il leur plaît ; dans chaque Galion il y a un Officier appellé *Maiſtre de Plata*, qui donne au Roy pour cet emploi quatre ou cinq mille écus chaque voyage, il eſt chargé de l'argent du Roy dans chaque Galion, & tire un pour cent du droit de ſa charge ; dans les Vaiſſeaux marchands le Capitaine eſt chargé de la garde de l'argent.

Toute la dépenſe néceſſaire pour mettre les Galions en état de faire le voyage, ſe tire ſur ce qui eſt enregiſtré tant d'aller que de venir ſoit en argent ou marchandiſes, c'eſt ce qui s'appelle le droit *d'Averie* ; la dépenſe monte à peu

près à huit cens mille écus pour les Galions,& à moins ſur la Flote de la Nouvelle Eſpagne, parce que le Roy n'y envoye que deux Galions.

L'emploi de Général & celui de Capitaine ſur les Galions ne ſont point fixes ; ils changent chaque voyage & il y a tel Général qui pour un voyage amenera au Roy ſoixante ou quatre vingt mille écus, dont on lui aſſigne le payement aux Indes avec de grands interêts, les Capitaines ſont de même à proportion.

Parmi les Galions qui vont au Perou, celui qu'on appelle la Patache de la Marguerite, ſe ſépare des deux autres à la hauteur du Golfe appellé *de las Yeguas* pour aller à l'Iſle de la Marguerite recevoir le droit de cinquiéme qui revient au Roy des perles qui ſe pêchent, & de là revient joindre les Galions à Cartagene.

Au Perou & dans le reste des Indes Occidentales le Roy à le cinquiéme de l'or & de l'argent & des émeraudes qui se tirent des mines, celles de Portosi & des environs sont les plus abondantes, on en a découvert depuis peu à quatre vingt lieuës de Lima qui produisent beaucoup ; l'argent que l'on tire des mines de Portosi va d'abord au port d'Arica, éloigné de quarante lieuës de long, embarquer pour Callao, qui est le port de Lima, là deux Galions le viennent prendre pour le porter à Panama ; c'est une navigation de vingt-cinq jours en allant, mais en revenant de Panama à Lima, il en faut soixante à cause des vents contraires.

Tout le Royaume du Perou rend chaque année huit ou dix millions d'écus en argent & quelque peu en or ; le nouveau Royaume de Sainte Foy envoye près de

deux millions d'écus, la plûpart en or, & l'on tire de la nouvelle Eſpagne chaque année environ quatre millions d'écus avec quelques marchandiſes du Païs; les principales qui viennent des Indes, ſont de l'or & de l'argent, des émeraudes, des laines, de la cochenille, du ſucre, du tabac, des cuirs & du bois de campeche.

Il eſt défendu dans la nouvelle Eſpagne de planter des vignes ni des oliviers, afin qu'on ne puiſſe s'y paſſer des vins & des huiles d'Eſpagne, mais il commence à y avoir des ouvriers en ſoye & en laine, qui pourront bien avec le tems faire diminuer le prix des étoffes qui viennent d'Europe.

Dans les Indes le Roy a comme en Eſpagne le droit de vendre les Bulles de la Cruſada, avec cette différence qu'en Eſpagne elles ſont à un prix égal pour toutes

ſortes de perſonnes, c'eſt-à-dire, à quinze ſols chaque Bulle, qu'il faut renouveller tous les ans, au lieu qu'aux Indes elles ſe payent ſuivant le bien de chacun, avec un tel excès, qu'il y a des perſonnes riches auſquels la Bulle chaque année coûte juſqu'à cent écus: outre le privilege de manger de la viande le Samedy que donne cette Bulle, on prétend que ſans elle on ne peut joüir de l'effet d'aucune Indulgence, de ſorte qu'en Eſpagne au pied du privilege de chaque Indulgence, il eſt toujours marqué qu'il faut avoir la Bulle de la Cruſada, c'eſt ce qui la fait achepter ſi cher dans un Païs, où l'on compte beaucoup plus ſur les Indulgences que l'on a, que ſur les bonnes œuvres qu'on ne veut point faire.

Le Tribunal de l'Inquiſition établi aux Indes, n'a de pouvoir que ſur les Juifs ou les héretiques,

& point ſur les Indiens Idolâtres.

Il faut être Eſpagnol pour faire le voyage des Indes, ou avoir une permiſſion expreſſe du Conſeil qui ne ſe donne guére aux étrangers ; de deux Vaiſſeaux qui ſe preſentent pour ce voyage, celui qui a été bâti en Eſpagne eſt préferé à celui de fabrique étrangere ſuivant les Ordonnances, quoique tous deux appartiennent à des Eſpagnols.

F I N.